

Paul Rassinier

Ulysse trahi par les siens

TABLE DES MATIERES

<i>Table des matières</i>	2
<i>Introduction</i>	3
<i>Chapitre I</i>	7
« Le Commandant d'Auschwitz parle... » de Rudolf Höss	7
<i>Chapitre II</i>	17
Les chambres à gaz : 6 000 000 de gazés, ou ?	17
<i>Chapitre III</i>	39
« Vérité historique ou vérité politique ? »	39
<i>Conclure ?</i>	56
<i>Annexes (1/2)</i>	59
Note de l'éditeur	59
Avant le procès des gardiens du camp d'Auschwitz	62
(Rivarol n° 674, 12 décembre 1963)	62
La situation après l'armistice de 1940	64
L'entrée en guerre de l'Allemagne contre la Russie et la solution finale du problème	67
juif	67
(Rivarol n° 677, 2 janvier 1964)	67
La conférence de Wannsee	68
Les chambres à gaz	70
Le nombre des victimes	70
Importance de la question	71
Le procès des gardiens du camp d'Auschwitz	74
(Rivarol, n° 680, 23 janvier 1964)	74
(Rivarol n° 682, 6 février 1964)	79
(Rivarol n° 684, 20 février 1964.)	81
(Rivarol n° 686, 5 mars 1964)	83
(Rivarol n° 689, 26 mars 1964.)	84
ANNEXES 2	87
Le procès des gardiens d'Auschwitz : Interview de Paul Rassinier	87
(Rivarol n° 692, 16 avril 1964)	87
À la recherche de témoins	88
Les contradictions de Rudolf Hoess	90
Huit cent procès en préparation. Quinze mille accusés déjà...	90
Du procès des gardiens d'Auschwitz à la journée de la déportation	92
(Rivarol n° 696, 14 mai 1964)	92
Acte de contrition	95
(Rivarol, 4 novembre 1965)	95
Note de l'éditeur (suite)	97
Lettre de Rassinier à Kogon (5 mai 1960)	99
[Biographie de] Paul Rassinier	109

INTRODUCTION

À une époque où la littérature et le journalisme sont devenus le monopole des ratés du bac et des métiers académiques et où, par voie de conséquence, on compte sur les doigts d'une seule main les écrits qui survivent à la période de leur lancement publicitaire, il est évidemment peu commun qu'après plus de dix ans *Le Mensonge d'Ulysse* soit encore d'actualité .

À la vérité, je n'y suis pour rien : ce sont les circonstances, — les mêmes d'ailleurs qui, voici plus de dix ans, m'avaient décidé à écrire ce livre. À l'époque, la littérature concentrationnaire était à son apogée. Dans les milieux que je fréquentais, tout le monde était conquis. En apparence, du moins. En fait, je ne mis pas longtemps à m'apercevoir que, dans leur for intérieur, beaucoup de gens se posaient des questions sur les véritables [10] buts de l'entreprise. Sous couvert de discréditer le nazisme, tous ces plumitifs ne se proposaient-ils pas, tout simplement, de creuser un insondable fossé entre la France et l'Allemagne en discréditant à jamais le peuple allemand ? L'un d'eux, un curé, avait même avoué crûment une haine peu banale¹. Dès lors, il ne pouvait échapper que c'était singulièrement compromettre l'avenir de l'Europe et faire le jeu du communisme. D'autant qu'au surplus, à gratter un peu le vernis, on ne pouvait non plus ne pas s'apercevoir que tout en prenant la précaution de déclarer qu'ils n'étaient pas communistes, tous ces enragés ne manquaient jamais de proclamer hautement que les communistes étaient de grands bonshommes, qu'il n'y avait qu'eux qui... que... etc.

Je ne sais pas pourquoi, chaque fois que ces soupçons et ces appréhensions étaient formulés devant moi, j'avais l'impression qu'on me regardait avec insistance comme si on attendait quelque chose de moi. Bien sûr, je faisais les correctifs qui [11] me paraissaient nécessaires, mais, je le jure, j'étais depuis longtemps fixé sur les

Note de l'AAARGH : c'était le bon temps : il y avait encore des échecs au baccalauréat. (24 mai 1999)

Note de l'AAARGH : que dire alors que, cinquante ans plus tard un pavé indigeste vient d'être écrit à la gloire de l'écrivain. Voir notre page « Haïr Paul Rassinier » qui montre comment les spécialistes de la haine ne peuvent prouver autre chose que : Pourquoi qu'lez ôtes y m'aiment pas ?

¹ « Les Français doivent savoir et doivent retenir que les mêmes erreurs ramènent les mêmes horreurs. Ils doivent rester avertis du caractère et des tares de leurs voisins d'Outre-Rhin, race de dominateurs et c'est pourquoi le n° 43.652 a écrit ces lignes. Français soyez vigilants et n'oubliez jamais ! » (16 mois de bagne) du Frère Birin des Écoles chrétiennes d'Épernay, (de son vrai nom Alfred Unterreiner). Cette excitation à la haine, on la retrouve, quoique le plus souvent dans une forme plus adroite, dans tous les livres qui ont été publiés sur les camps de concentration allemands .

tribulations de la vérité historique et je n'avais pas l'intention de descendre dans l'arène. J'y suis descendu, pourtant. Au bahut, c'était déjà comme ça : si la soupe était mauvaise, c'était moi qu'on désignait pour l'aller dire à qui de droit et ça se terminait généralement par une colle. Plus tard, à la caserne, il n'y avait toujours que moi et c'était plus grave : la salle de police. On sait que pour *Le Mensonge d'Ulysse*, m'étant décidé à l'écrire un jour que je m'y étais irrésistiblement senti tenu par les termes dans lesquels, en ma présence et comme s'adressant plus particulièrement à moi, le colonel Rémy avait exprimé, devant un cercle d'amis, son dégoût pour toutes les complaisances dont bénéficiait le communisme, ça s'est terminé en cassation. Il faudra que je me regarde attentivement dans une glace : je dois avoir une gueule de boue émissaire...

Ce qui est sûr c'est que cette affaire était depuis longtemps classée dans mon esprit. J'avais gagné mon procès, on avait dû tirer quatre éditions successives de l'ouvrage et j'étais loin de penser à une cinquième. Il y avait bien mon éditeur qui, depuis deux ou trois ans, me disait de temps à autre, qu'il recevait toujours des commandes mais chaque fois, nous tombions d'accord que le nombre n'en était pas suffisant pour justifier commercialement une nouvelle édition. N'étant ni l'un, ni l'autre, des marchands de papier, nous ne pensions pas aux [12] ressources de la publicité. Et surtout, nous avions d'autres soucis.

Un jour, il nous a bien fallu nous rendre à l'évidence : comme le fleuve de Jaurès qui reste fidèle à sa source en allant vers la mer, les circonstances avaient évolué à notre insu dans un sens fidèle à leurs origines. Nous avions, certes, bien vu qu'en dix ans l'Europe était devenue une nécessité pour tous les hommes de l'Occident, jusques et y compris ses plus farouches adversaires. Nous nous y attendions même, car cela, nous l'avions prévu. Il ne nous avait pas davantage échappé, ni que l'Amérique n'accepterait l'Europe qu'à la condition d'en être sacrée métropole économique, ni qu'en aucun cas la Russie ne pourrait l'accepter, ni enfin que sa seule chance de l'empêcher était d'en isoler l'Allemagne. Et quel meilleur moyen d'en isoler l'Allemagne que de ressusciter les vieilles haines franco-allemandes en partant en guerre contre le militarisme allemand et le nazisme tout aussi inexistants l'un que l'autre avec des arguments puisés dans la littérature concentrationnaire ? Au moment de l'arrestation d'Eichmann, ce fut du délire : ainsi que le déclara le 20 juin 1960, à un envoyé du Monde, une haute personnalité allemande (dont le nom n'a pas été révélé) le monde entier se vit offrir de nouveau « tous les jours, au petit déjeuner du matin, six millions — quand ce n'était pas neuf ! — de juifs exterminés dans les chambres à gaz ». Et ça l'agaçait, le monde entier : d'une part, à tort ou [13] à raison, il avait maintenant des doutes aussi bien quant au chiffre qu'au moyen ; de l'autre il ne lui plaisait guère qu'un problème pour lui — à tort où à raison aussi — exclusivement européen, se transformât ainsi en problème à peu près exclusivement israélien.

Les Allemands qu'on se mit à arrêter par paquets de cent ou de mille voulurent éditer *Le Mensonge d'Ulysse* à titre de contre-poison. Par réaction contre les entreprises du résistantialisme international les Américains du Nord voulurent l'éditer en anglais et ceux du Sud en demandèrent une édition en espagnol. Sur ces entrefaites, un certain Benartsky écrivit dans *Le Monde* que j'étais « un auteur bien connu pour mes sympathies hitlériennes¹ » et il n'en fallut pas plus pour qu'on [14] voulût à nouveau se renseigner sur ce qu'avait bien pu écrire ce curieux bonhomme dont on avait tout oublié sauf son passé de résistant et de militant puis de député socialiste : les commandes se mirent à affluer en nombre suffisant pour justifier une cinquième édition.

Et voilà.

Mais ici se posait un problème délicat : d'une part, il n'était pas possible, après plus de dix ans, de republier *Le Mensonge d'Ulysse* sans tenir compte des documents rendus publics depuis ; de l'autre, en faire état, c'était le transformer en un autre livre qui ne serait plus protégé par l'immunité qui couvre la chose jugée et s'exposer à un nouveau procès... que, à moins de faire jouer contre nous ce pouvoir discrétionnaire dont le gouvernement use si généreusement contre la presse, nous eussions gagné comme l'autre, mais à quoi bon se compliquer la vie ?

Nous avons donc décidé de publier en cinquième édition *Le Mensonge d'Ulysse* tel qu'en lui-même l'Éternité ne le changera jamais puis, à part, ce petit livre exclusivement consacré aux documents qui ont été rendus publics au cours de ces dix dernières années.

Ai-je besoin de préciser qu'ils confirment au-delà de tout espoir toutes les thèses que j'ai soutenues ? Si on le jugeait nécessaire, il me suffirait de dire que dans cette cinquième édition du *Mensonge d'Ulysse* mise en vente en même temps qu'*Ulysse* [15] *trahi par les siens* aucune autre modification n'a été apportée à la version originale que le... point virgule — c'était une coquille visible — si bruyamment réclamé par M. Louis Martin-Chauffier.

On ne manquera pas de remarquer que si les circonstances me servent, elles servent aussi le lecteur : s'il possède déjà *Le Mensonge d'Ulysse*, il s'en tirera au moindre prix.

¹ Naturellement, j'écrivis au Monde, mais, non moins naturellement, tout en reconnaissant que mes qualités de résistant et mon socialisme étaient de bon aloi, *Le Monde* ne publia de ma réponse que ce qui ne dérangeait pas les raisonnements de son rédacteur. Et il précisa que ce qui m'était reproché, c'était ma « collaboration avec un éditeur qui avait été jadis officier S.S. ». J'envoyai donc une seconde rectification pour dire, d'une part que cela était faux — parce que c'était faux, — de l'autre que, même si c'était vrai, il s'agissait non d'une collaboration, mais relations d'auteur à éditeur, du même genre que celles de M. Mendès-France avec son éditeur dont on sait — et là, c'est indiscutable ! — qu'il fut, sous l'occupation, celui de tous les auteurs du Pétainisme. Bien entendu, cette nouvelle rectification ne fut pas publiée. Ces méthodes me paraissant porter préjudice beaucoup plus à ceux qui les emploient qu'à ceux qui en sont victimes, je n'insistai pas.

Amateurs de reliure, ne pas se presser : tous les documents qui concernent cette affaire n'ont pas encore été rendus publics et il y aura sûrement au moins une autre suite.

Dans le même format bien sûr.

Le 1er septembre 1960.

P. R.

CHAPITRE 1

« LE COMMANDANT D'AUSCHWITZ PARLE... » DE RUDOLF HÖSS¹

Dès que, les hostilités ayant à peine pris fin, l'existence des camps allemands de concentration fut révélée au monde — en même temps, d'ailleurs, qu'au peuple allemand — ce ne fut qu'un cri : on n'avait jamais vu cela et il fallait un génie aussi démoniaque que celui de l'Allemagne pour l'inventer. Personne ne remarqua sur le moment que ceux qui criaient le plus fort étaient les communistes. Et, comme les communistes ajoutaient qu'ils s'y étaient le mieux conduits, que grâce à eux beaucoup de gens voués à l'extermination avaient été [18] sauvés d'une mort affreuse à quelques esprits près, tout le monde leur emboîta le pas et les crut d'autant plus facilement qu'ils avaient trouvé deux écrivains de talent sinon d'une indiscutable probité pour les cautionner : David Rousset en France et Eugène Kogon en Allemagne.

Le temps aidant, si les choses ne rentrèrent pas tout à fait dans l'ordre normal, la vérité sortit peu à peu du puits.

Les historiens, un moment étonnés, par la version communiste et qui n'avaient cependant rien osé dire, les communistes étant au pouvoir dans la plupart des pays de l'Europe occidentale, commencèrent à écrire que l'Allemagne n'avait pas inventé les camps de concentration, que les Anglais les avaient utilisés contre les Boers en Afrique à la fin du siècle dernier, que les Français y avaient parqué les Espagnols en 1938, que les Russes s'en servaient depuis 1927 et qu'ils y gardaient jusqu'à 20 millions de personnes, etc. Bref, que tous les pays du monde avaient, à une période ou à une autre de leur histoire, utilisé cette institution et que, chaque fois, on avait pu y constater les mêmes horreurs que dans les camps de concentration allemands, quelle que soit la forme du gouvernement.

À mes yeux, la manœuvre des communistes était claire : en mettant l'accent sur les camps allemands ils pensaient faire diversion et détourner l'attention du monde des vingt millions de personnes qu'ils [19] gardaient dans leurs propres camps et auxquels ils imposaient des conditions de vie dont les témoignages aujourd'hui publiés de quelques rescapés (Margareth Buber-Neuman, notamment)

¹ Repris d'une publication allemande, ce texte a été publié en France par *Défense de l'Occident*.

ont amplement prouvé qu'elles étaient pires encore que celles que nous avons connues dans les camps allemands. En outre, cultivant l'horreur en s'appuyant sur David Rousset et Eugène Kogon, les communistes, dont le thème central était : « N'oubliez jamais cela »¹, voulaient maintenir les puissances occidentales en état de division et, plus particulièrement, empêcher tout rapprochement entre la France et l'Allemagne, piliers de l'union occidentale.

Aujourd'hui seulement, on s'aperçoit que, sur ce dernier point, ils ont atteint leur but et on commence à comprendre que leur thèse sur les camps de concentration ne les a pas peu aidés. Pour ce qui est de l'horreur inhérente aux camps de concentration, dans quelque pays et sous quelque gouvernement que ce soit, c'est *Ma France* elle-même qui en apporte le témoignage le plus probant : en juillet 1959, alors qu'il faisait un reportage en Algérie, le journaliste français Pierre Macaigne du *Figaro* a eu l'occasion de visiter le camp de concentration de Bessombourg, où il a vu des milliers de personnes dans le même état de [20] santé qui était le nôtre quand nous sommes sortis des camps allemands. Le rapport de la Croix-Rouge internationale publié en 1959 atteste d'autre part qu'en Algérie, il y a « plus de cent camps » comme celui-là, en tout 1 500 000 personnes détenues, soit le 1/6 de la population...

Ce point étant établi, il n'est pas indifférent d'entrer dans le détail et de donner quelques exemples de « vérités » révélées par les communistes et admises hier par une opinion crédule dont on peut dire aujourd'hui qu'elles étaient des mensonges éhontés.

Car les communistes n'ont pas désarmé : la culture de l'horreur — d'une horreur à laquelle ils ont leur bonne part puisqu'ils administraient eux-mêmes les camps allemands de concentration et y avaient la haute main sur tout — ayant si admirablement servi leurs desseins politiques, ils essaient de l'entretenir en publiant de temps à autre ce qu'ils appellent dans un délicieux euphémisme, un témoignage. On sait, certes, que venant de l'autre côté du Rideau de fer, tous ces « témoignages » sont suspects d'avoir été fabriqués pour les besoins de la cause, mais la propagande communiste est si bien faite, ils sont traduits dans toutes les langues et si abondamment répandus en Europe occidentale, que les esprits non avertis qui sont, malgré tout, le plus grand nombre, peuvent se laisser abuser et que, même si ce travail est fastidieux, il devient nécessaire de les examiner à la loupe pour [21] mettre l'escroquerie en évidence. En 1953, nous avons eu « *S.S. Obersturmfürer Dr Mengele* » par le Dr communiste Hongrois Niyzli Miklos et, aujourd'hui « *Der Kommandant von Auschwitz spricht...* » qui prétend être une confession rédigée en prison par Rudolph Höss, dans les derniers jours qui ont précédé sa pendaison, à Cracovie, le 1er avril 1947.

Ces deux « témoignages » concernent Auschwitz-Birkenau et ils ont été publiés pour prouver que la plupart des concentrationnaires et plus particulièrement

¹ Voir note 1, p. 10.

les juifs avaient été systématiquement exterminés par le moyen des chambres à gaz. Je ne suis pas fâché de les pouvoir confronter aujourd'hui : la contradiction du premier par le second confirme au-delà de tout espoir la thèse que, sur ce sujet, je soutiens dans « *Le Mensonge d'Ulysse* ».

De 1947 à 1953, j'ai dit et redit dans la presse française qu'aucun déporté vivant ne pouvait avoir vu des chambres à gaz en action et chaque fois qu'on m'en a signalé un qui acceptait la confrontation, je l'ai pris en flagrant délit de mensonge et publiquement obligé à convenir qu'effectivement, il n'avait rien vu de ce qu'il racontait. Le dernier en date a été le curé J.-P. Renard (dont il est question dans « *Le Mensonge d'Ulysse* » p. 153) qui avait réussi à faire croire à toute la France qu'il avait [22] vu asphyxier des milliers et des milliers de personnes à Buchenwald et à Dora où... il n'y avait pas de chambres à gaz !

Mon opinion finissant à la longue par s'imposer, on a commencé à me sortir des déportés de l'autre côté du rideau de fer avec lesquels la confrontation était, naturellement, impossible et qui, déclarant avoir assisté au supplice, le décrivaient minutieusement.

Le premier a été le docteur communiste hongrois Miklos, ancien détenu d'Auschwitz-Birkenau où il contrôlait, dit-il, le Kommando des fours crématoires et des chambres à gaz.

Celui-là croyait sans doute m'embarrasser en me parlant d'Auschwitz, camp où je n'avais pas été interné et sur lequel je n'étais moralement pas autorisé à porter témoignage. Il ignorait seulement que l'histoire étant un peu mon métier, je pouvais être assez familier avec le document historique pour en accepter ou refuser l'authenticité à simple lecture. Dans son cas, ce sont les chiffres qu'il produisait qui firent éclater l'imposture : 25 000 personnes par jour pendant près de cinq années, je n'eus aucune peine à démontrer que cela faisait 45 millions et que 4 fours crématoires de chacun 15 cornues, même à 3 cadavres par cornue, avaient besoin de plus de 10 ans pour brûler tout cela.

Il en convint et m'écrivit qu'il se contentait de 2 500 000 cadavres dont tous n'étaient pas juifs et [23] dont tous n'avaient pas péri par le moyen de la chambre à gaz.

Mais il maintenait tout le reste. Je jugeai inutile de continuer la controverse avec un tel individu.

Dans le livre que les communistes polonais (par les soins de qui il a été publié et distribué dans le monde en cinq langues) présentent comme une confession de Rudolph Höss Lagerkommandant d'Auschwitz de mai 1940 à novembre, 1943, je lis :

« Au cours du printemps de 1942 DES CENTAINES d'êtres humains ont trouvé la mort dans les chambres à gaz » (p. 178 de l'édition française).

Des centaines en trois mois... Nous sommes loin des 25 000 par jour — soit 2 millions en trois mois — du communiste Miklos ! Il ne nous reste qu'à attendre le

prochain « témoin » qui passera peut-être des centaines à zéro... ce qui serait exagéré dans l'autre sens.

Le Rudolph Höss des communistes polonais n'est d'ailleurs pas très en accord avec lui-même car, quelques pages plus loin, il écrit :

« Le chiffre maximum de gazés et d'incinérés en 24 heures s'est élevé un peu au-delà de 9 000 pour toutes les installations... » (p. 236).

Enfin, un autre chiffre qu'il donne prête à méditation :

« Vers la fin de 1942 (les fours crématoires n'ayant pas encore fonctionné parce que pas [24] construits¹), TOUTES les fosses du camp furent nettoyées. Le nombre des cadavres qui y avaient été enterrés s'élevait à 107000. »²

De quoi on peut inférer qu'en trois années (1939-1942) il était mort 107 000 personnes à Auschwitz, soit moins de 100 par jour ! À ce rythme, nous sommes loin des 2 500 000 de Miklos pour toute la guerre et surtout des 9 000 par jour !

Veut-on d'autres sujets d'étonnements ? Alors, voici trois propositions sur lesquelles le lecteur pourra méditer à loisir :

1. « Pour autant que je me souviens, les convois qui arrivaient à Auschwitz ne comportaient jamais plus de 1 000 personnes » (p. 229).

[25]

2. « À la suite de retards dans les communications il nous arrivait cinq convois par jour au lieu des trois attendus » (p. 236).

3. « Pour l'extermination des juifs hongrois, les arrivages des convois se succédaient à raison de 15 000 personnes par jour » (p. 239).

D'où il appert que : $1\ 000 \times 5 = 15\ 000$

Pour terminer sur ce point, on me permettra de citer encore ceci qu'on peut lire p. 245 :

« Comme je l'ai déjà dit, les crématoires I et II pouvaient incinérer environ 2 000 CORPS en 24 heures³ : il n'était pas possible de faire plus si on voulait éviter les dégâts.

¹ Ceci prouve au moins qu'à la fin de 1942, les fours crématoires n'étaient pas construits à Auschwitz-Birkenau et donc, les chambres à gaz non plus, car il serait bien étonnant qu'on les ait construites avant les fours dont les « témoins » sont unanimes à dire qu'elles étaient inséparables, ce qui est logique: les Allemands ne se seraient sûrement jamais lancés dans cette production industrielle de cadavres sans s'être donné, en même temps que le moyen de les produire, celui de les incinérer. Or, Kogon, Miklos et David Rousset nous disent qu'elles étaient « prêtes à fonctionner dès le printemps de 1942 » et Hoess qui le prétend aussi (p. 171) nous dit plus loin (p. 172) qu'« au printemps et en été 1942, il a fallu utiliser une morgue pour les premières exterminations » parce qu'elles ne l'étaient pas !

² Dans ce chiffre, précise plus loin Rudolph Hoess, sont compris non seulement les convois de juifs gazés depuis le début jusqu'au moment où l'on procéda aux incinérations, mais aussi les cadavres de tous les détenus morts au camp d'Auschwitz-Birkenau pendant cette période (p. 231).

³ Il y avait 4 fours crématoires à Auschwitz-Birkenau et non 46 comme il est écrit aujourd'hui encore dans tous les journaux.

Les installations III et IV devaient incinérer 1 500 CADAVRES en 24 heures. Mais, pour autant que je sache, ces chiffres n'ont jamais été atteints. »¹

Comment ne pas déduire de ces contradictions flagrantes qu'il s'agit là d'un document falsifié après coup, hâtivement et par des illettrés ?

Cette fabrication après coup se devinait d'ailleurs déjà, rien qu'à la présentation du livre : écrit au [26] crayon et précieusement conservé dans les archives du musée d'Auschwitz où, à moins d'être un communiste reconnu, personne ne peut aller contrôler ; portant la date de février-mars 1947, connu depuis cette date et publié seulement en 1958 ; attribué à un mort qui, de toutes façons, ne peut pas protester contre les déclarations qui portent sa signature, etc. tout cela en dit, à soi seul, trop long.

Ces contradictions chiffrées ne sont d'ailleurs pas les seules anomalies de ce témoignage, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il est... singulièrement tardif.

Parmi ces autres anomalies, la première qui vient à l'esprit est celle qui relève des ordres d'extermination d'origine gouvernementale.

D'un de ces ordres, j'ai déjà fait justice : celui de faire sauter tous les camps de concentration à l'approche des troupes alliées et d'y exterminer ainsi tous leurs occupants, gardiens compris. On sait aujourd'hui que cet ordre reçu par tout le monde, brandi contre les accusés du procès de Nuremberg et abondamment commenté par les Rousset, sous-Rousset et autres Kogon n'a jamais été donné et n'est qu'une invention du sinistre [27] médecin-chef S.S. du *Revier* de Dora, le Dr Piazza, pour s'attirer la bienveillance des alliés et sauver sa peau². (Voir « *Le Mensonge d'Ulysse* », p. 24)

En dépit que les intentions de ceux qui ont publié « *Der Lagerkommandant von Auschwitz spricht...* » n'aient pas été de démontrer qu'il en a été de même des ordres d'extermination par les gaz, j'ai bien peur qu'en définitive ce soit ce but qu'ils aient atteint.

D'abord, il est explicitement reconnu dans ce livre que la première utilisation du gaz pour tuer des détenus a été perpétrée sans ordre aucun, avec un gaz de fortune et alors que parmi les responsables du camp, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, personne ne s'y attendait :

« Pendant l'un de mes voyages d'affaires (1942) mon suppléant, le Schutzhaftlager Fritsch³. Il fit usage des gaz contre un lot de fonctionnaires politiques de l'armée rouge. Il employa en l'occurrence la préparation de cyanure (cyclon B) qu'il avait sous la main parce qu'on l'utilisait constamment au bureau comme insecticide. Il m'en informa dès mon retour » (p.172).

¹ Or, dans son livre « *S.S. Obersturmführer Dr Mengele* », le communiste hongrois Dr Niyzli Miklos qui prétend avoir appartenu au kommando d'extermination et, à ce titre avoir été témoin, nous dit que 25 000 cadavres étaient incinérés chaque jour...

² Dans le livre de Höss il est dit que « Himmler avait personnellement donné l'ordre d'évacuer les camps dès janvier 1945 » (p. 203) et qu'en cas d'impossibilité d'atteindre l'étape fixée, les convois devaient être remis au Volksturm des localités où ils étaient arrêtés » (p. 204).

³ Acquitté à Nuremberg, dit Höss

Ainsi, sur l'initiative fortuite d'un subalterne, serait née une méthode qui aurait été utilisée en grand contre les juifs.

[28]

À plusieurs reprises, dans le corps de l'ouvrage, Rudolf Höss dit (ou on lui fait dire) que les plus hautes instances gouvernementales du IIIe Reich et particulièrement Himmler, lui ont verbalement réitéré les ordres d'exterminer les Juifs par les gaz, mais :

« On n'a jamais pu obtenir sur ce sujet une décision claire et nette d'Himmler » (p. 233).

Et, alors qu'il était, lui Höss pour la gazéification en grand :

« J'ai souvent traité de cette question dans mes rapports mais je ne pouvais rien contre la pression d'Himmler qui voulait toujours avoir plus de détenus pour l'armement (p. 189) et donc s'y opposait. »

De toutes façons, on ne voit pas bien comment Himmler aurait pu avoir toujours plus de détenus pour l'armement » en en faisant exterminer toujours de plus en plus par les gaz.

Il faut au surplus noter que, Himmler ayant verbalement demandé à Höss de construire des chambres à gaz à Auschwitz (en été 1941), Höss lui « soumit un plan détaillé des installations projetées » à propos duquel il déclara : « Je n'ai jamais reçu de réponse ou de décision à ce sujet » (page 227). Les chambres à gaz ont cependant été construites parce que, dit Höss,

« par la suite, Eichmann (un sous-ordre¹ de Himmler) me dit [29] en passant — donc verbalement : tout est verbal, dans cette affaire ! — que le Reichsführer était d'accord » (p. 227).

Himmler n'aurait alors jamais donné l'ordre de construire ces chambres à gaz — l'aveu est de taille ! — dont il aurait réclamé qu'elles anéantissent à la fois beaucoup et le moins possible de monde.

À la page 191, on peut encore lire :

« Les détenus spéciaux (c'est-à-dire les Juifs) soumis à sa compétence (de Himmler) devaient être traités avec tous les égards... On ne pouvait pas se passer de cette main-d'œuvre massive et, en particulier, dans les industries d'armement. »

Allez vous y reconnaître !

Les choses ne deviennent pas plus claires si on se penche sur la façon d'exterminer. On a vu plus haut que le gaz employé était un insecticide, le cyclon B, qui fut utilisé, nous dit Höss, dans toutes les asphyxies postérieures à celles des fonctionnaires politiques de l'Armée rouge dont il est question ci-dessus : il est pour

¹ Ce sous-ordre occupait le poste de chef de la section A. IV B. 4 (affaires juives) de la *Gestapo*. A ce titre, il avait la responsabilité de la déportation des juifs. Récemment arrêté par les services secrets israéliens, il est le seul détenteur vivant du secret des chambres à gaz. D'où l'importance de son arrestation du point de vue de la vérité historique. D'où l'importance aussi qu'il y aurait pour l'histoire à ce qu'il parle librement et non sous la menace d'une sanction.

le moins bizarre que, pour l'exécution d'un tel ordre, même verbalement [30] donné, on n'ait pas prévu un gaz spécial autre qu'un insecticide.

Quoi qu'il en soit, voici ce qu'est le cyclon B

« Le cyclon B se présente sous la forme de cailloux bleus, livrés en boîte, d'où le gaz se dégage¹ sous les jets de vapeur d'eau. » (p. 228).

[31]

Son maniement est si dangereux que, lorsqu'on l'utilise dans une pièce, avant d'y pénétrer à nouveau, « IL FAUT L'AÉRER PENDANT DEUX JOURS » (p. 229) mais la gazéification des juifs « dure en moyenne une demi-heure » (p. 174) après quoi « on ouvre les portes et le Sonderkommando commence AUSSITÔT son travail de déblaiement des cadavres » (p. 230)... « traînant les cadavres en mangeant et en fumant » (p. 180) sans qu'il arrive jamais le moindre accident. Mieux : pour la première extermination, on la fit dans une morgue et, pour y faire pénétrer le gaz, « tandis qu'on déchargeait les camions (de futures victimes) on perça rapidement plusieurs trous dans les parois de pierre et de béton de la morgue » (page 172). Il n'est pas dit comment on fit arriver la vapeur d'eau nécessaire, ni comment on reboucha les trous après introduction des cailloux bleus : hâtivement aussi, sans doute, et avec de vieux chiffons...

Non vraiment, tout cela n'est pas sérieux : « le roman chez la concierge » et c'est ce roman qu'on nous présente comme un document !

[32]

Dans ce tissu de contradictions naïvement étalées, on ne peut pas tout citer : le volume comprend 247 pages et il en faudrait au moins autant pour tout réfuter. Force était donc de se limiter à l'essentiel et l'essentiel était ce qui concerne les chambres à

¹ « On pouvait se servir des chambres de déshabillage et des chambres à gaz pour les douches », lit-on un peu plus loin (p. 236). S'il est vrai, comme il est dit page 227 que « jamais Himmler n'a donné l'ordre de construire des chambres à gaz », ne serait-ce pas plutôt que les salles de douches « auraient » été utilisées comme chambres à gaz ? — On remarquera que, pour la première fois dans la littérature concentrationnaire, les chambres à gaz sont officiellement présentées sous un aspect qui les fait étrangement ressembler à des salles de douches. Pour la première fois aussi, le gaz utilisé est minutieusement défini et il s'agit d'un gaz dont l'utilisation n'est possible que si les chambres à gaz sont équipées comme des salles de douches. Il a fallu douze années pour avoir ces précisions que ni David Rousset, ni Eugène Kogon, ni le communiste hongrois Niyzli Miklos n'avaient jamais données. Encore douze années et, peut-être aura-t-on des témoignages enfin et en tous points cohérents. Il suffit seulement que dans les « ateliers » où ils corrigent l'histoire à longueur de journée, les Russes se décident à ne plus employer que du personnel qualifié pour la fabrication des faux historiques. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'ils sont en progrès surtout si l'on tient compte qu'en janvier 1947, ils avaient réussi à faire accepter comme authentique par le Tribunal de Nuremberg jugeant les médecins, le document P.S. 1553 - R.F. 350 (remis au tribunal par un parent d'un témoin qui avait eu la sagesse de se suicider aussitôt après l'avoir rédigé et qui fut publié dans le n° 2 de la revue « *Dreimonatliche Hefte neuere Geschichte* » en 1953, puis dans le journal suédois *Dagens Nyheter* le 16 juillet 1953) selon lequel les juifs étaient asphyxiés « par groupes de 750 à 800 » dans des CHAMBRES à gaz qui avaient « 25 m² de surface de base et 1 m. 80 de hauteur ». Quant au gaz employé, il s'agissait alors du « gaz d'échappement d'un moteur Diesel » et, comprimés dans ces chambres, précisait encore le témoin, les 750 à 800 personnes mettaient « trois heures pour mourir, chronomètre en main ». De quoi faire frémir les historiens de l'avenir, quand ils se pencheront sur les étranges « documents » que le Tribunal de Nuremberg a pris au sérieux.

gaz, la plus irritante question de toutes celles qui touchent au problème des camps de concentration en Allemagne. Les contradictions que j'ai relevées me semblent d'ailleurs suffisantes pour prouver que ce nouveau témoignage ne pouvait, pas plus que celui du communiste hongrois Miklos, être l'œuvre de quelqu'un qui a vu. Très probablement, Rudolf Höss ayant écrit sa confession en attendant la mort, les communistes polonais y ont introduit, de-ci, de-là, et assez maladroitement, la thèse bolchevique sur les événements qui sont réputés s'être passés au camp d'Auschwitz de 1940 à 1943, c'est-à-dire durant le temps qu'il en a été le Lagerkommandant. C'est, en tout cas, la seule explication possible, à la fois du temps qu'ils ont mis à publier ce témoignage — 12 ans ! — et de son incohérence.

J'en veux cependant retenir deux toutes petites phrases encore :

« Fin novembre 1940, je fus convoqué pour la première fois chez le Reichsführer et je reçus l'ordre de procéder à un agrandissement de l'ensemble du territoire du camp... Il s'agissait de la construction [33] de Birkenau (Auschwitz II) qui devait être suivi de l'aménagement de l'ensemble des Kommandos de Monowitz pour l'I.G. Farben (Auschwitz III). La construction d'Auschwitz IV a été interrompue par la défaite hitlérienne (p. 121). »

À ma connaissance, c'est la première fois encore que la littérature concentrationnaire convient que, comme elle le fit pour toutes ses autres industries, l'Allemagne en guerre avait aussi projeté d'installer dans les camps l'I.G. Farben, industrie dans laquelle les chambres à gaz sont indispensables.

Pour la fabrication des couleurs et d'un certain nombre de produits chimiques, non pour l'extermination des concentrationnaires.

C'est ce que j'ai dit dans *Le Mensonge d'Ulysse* bien avant que cet aveu ne soit rendu public.

Mais les asphyxies de concentrationnaires ?

Nous sommes déjà en possession d'un élément certain :

Au lendemain de la guerre, on a publié dans tous les journaux du monde la photographie d'un poteau indicateur portant l'inscription suivante : « *Vorsicht ! Gas ! Gefahr !* » (Attention ! Gaz ! Danger !). Cet appel à l'attention concernait la chambre à gaz du camp de Dachau dont on disait à l'époque qu'elle avait asphyxié des dizaines de milliers de concentrationnaires.

De passage à Munich, j'ai voulu en avoir le cœur net et je me suis fait conduire sur les lieux : le poteau indicateur a disparu, la chambre peut contenir une cinquantaine de personnes debout et serrées les unes contre les autres, à la façon des sardines dans une boîte.

À la porte du camp, un gardien explique aux visiteurs que

« dans toutes les librairies de Munich on vend une histoire du camp de Dachau dans laquelle il est dit que cette chambre à gaz n'a jamais fonctionné pour la simple raison qu'elle n'a été achevée qu'après la guerre par les S.S. qui ont pris la suite des concentrationnaires dans ce camp. »

C'est exact, j'ai vérifié... Je dois d'ailleurs reconnaître qu'à partir de 1948, on a déjà pu lire cela dans la presse française, mais en tout petits caractères et dans les coins perdus des journaux — qui passent inaperçus du plus grand nombre de leurs lecteurs, — tant et si bien qu'aujourd'hui encore la plupart des gens sont toujours persuadés que « des dizaines de milliers de personnes ont été asphyxiées à Dachau ».

S'il en est de même des 4 chambres à gaz d'Auschwitz-Birkenau¹... Et pourquoi n'en serait-il [35] pas de même ? On sait en effet qu'en novembre 1944, à l'approche des troupes russes qui libèrent le camp le 22 janvier 1945, « les Allemands firent démolir les fours crématoires et sauter les chambres à gaz » (*Exodus*, de Léon Uris, page 219 de l'édition française, *Der SS Staat* de Kogon qui situe l'événement en septembre 1944, *Histoire de Joël Brand* de Weisberg, etc.) dont tant de touristes — qui ont tous beaucoup d'entregent dans le monde communiste ! — prétendent toujours qu'ils y sont allés en pèlerinage depuis la fin de la guerre et les ont visitées.

Je note encore qu'après avoir prétendu qu'il y en avait eu dans tous les camps, on ne parle plus que des exterminations qui ont eu lieu à Auschwitz, en zone russe en utilisant des documents que personne — sauf les communistes ! — ne peut contrôler et que ceux qui continuent à en écrire sont, comme par hasard, seulement des ressortissants de la zone russe dont les affirmations sont invérifiables. Ce qui est déjà certain, c'est que les « té[36]moignages » écrits qu'ils nous envoient, premièrement se contredisent entre eux (Hoess en contradiction avec Miklos et même avec E. Kogon et D. Rousset) et, secondement, sont pleins d'invéraisemblances, se contredisent eux-mêmes d'une page à l'autre, ainsi qu'il est prouvé dans cet article.

Or, on ne peut pas fonder une vérité historique sur des « témoignages » à la fois si incohérents et si divergents.

J'ajouterais bien qu'en plus de ses propres contradictions et de celles qu'il apporte à ceux qui ont été publiés avant lui, le témoignage « attribué » à Rudolf Hoess sur le camp d'Auschwitz-Birkenau, est rédigé dans un style qui le fait étrangement ressembler aux confessions publiques des accusés des célèbres procès de Moscou que personne n'a pris au sérieux en Europe occidentale.

Mais à quoi bon ?

¹ Depuis que ceci a été écrit, j'ai visité Mauthausen on m'y a montré une chambre à gaz... Je le dis tout net prétendre que des dizaines de milliers de personnes ont été gazées là est une abominable gredinerie. Le présentateur m'a expliqué que « tout était en état sauf le tuyau d'arrivée du gaz qui a été débranché »: celui-là ne savait pas que dans la thèse officielle, le gaz n'arrivait pas « par tuyau » dans les chambres à gaz mais y était produit par « des tablettes de cyclon B, qu'on y jetait et qui se désagrégeaient au contact de la vapeur d'eau » (Voir ci-dessus). Ce même présentateur, d'ailleurs, m'a en outre informé, avec des trémolos dans la voix que « la princesse Maffalda, fille du roi d'Italie, était morte au Bordel de Mauthausen des suites des effroyables tortures qu'elle y avait subies ». Or, la princesse Maffalda est morte le 24 août 1944, au Bordel de Buchenwald où elle avait été transportée après avoir été horriblement mutilée au cours du bombardement de Buchenwald par les avions anglo-américains. Tels sont les « historiens » d'aujourd'hui !

Là-dessus, en publiant son célèbre livre « *Le Zéro et l'infini* », Arthur Koestler
— qu'on me passe la référence a tout dit.

20 octobre 1959.

P. R

CHAPITRE II

LES CHAMBRES A GAZ : 6 000 000 DE GAZES, OU ?

Ce qu'il faut dire d'abord, c'est que la question a beaucoup évolué depuis la date à laquelle j'ai écrit *Le Mensonge d'Ulysse*. C'était en 1949-50. Sur la foi de n'importe quel récit, de n'importe quel déporté, tous les journaux plaçaient des chambres à gaz et des exterminations massives au petit bonheur la chance, n'importe où et presque dans tous les camps. Presque tous les déportés en avaient vu, — de leurs yeux vu. Et tout le monde les croyait encore.

Malgré Eugène Kogon d'ailleurs qui, dans son livre « *L'enfer organisé* », avait écrit en 1945 : « ...dans les rares camps où il y en eut... »

Comme il n'avait pas dit lesquels, chacun en plaçait où il voulait et il finissait par y en avoir partout.

[38]

En France, j'ai détruit la légende de celle de Buchenwald et de celle de Dachau. Je cherche à savoir aujourd'hui ce qu'il en fut exactement de celles — car on parle de quatre — d'Auschwitz, les seules dont on écrive encore.

Mais commençons par le commencement.

Aujourd'hui, malgré l'interdiction qui leur en avait été faite, beaucoup des Avocats des accusés de Nuremberg ont rendu publics les documents qui leur avaient servi à présenter la défense de leurs clients et dont les copies étaient restées dans leurs dossiers. En 1949-50, il n'en était pas de même.

J'en avais été réduit à traiter du problème des chambres à gaz en prenant le maximum de précautions de style et dans une forme aussi dubitative que possible.

À l'époque, on ne pouvait encore que subodorer l'imposture et je n'avais que des soupçons.

Dans la suite, tout ce qui a été publié est venu confirmer tous ces soupçons et le plus souvent par l'absurde.

En 1958, il y eut *Der Lagerkommandant¹ von Auschwitz Spricht ...* : on a lu ce que j'en pensais au chapitre précédent.

¹ Lagerkommandant.

En 1953, il y avait déjà eu *S.S. Obersturmführer Dr Mengele*, du Dr communiste hongrois Nyiszli Miklos, et je n'avais pu en dire ce que j'en pensais que dans la quatrième édition du *Mensonge d'Ulysse*.

[39]

L'imposture, cette fois, sautait aux yeux et, d'ailleurs, l'auteur en a, en partie, convenu (voir page 16)¹.

On peut maintenant comparer la description des chambres à gaz et des exterminations que donne ce Dr Nyiszli Miklos avec celle qui est donnée dans le chapitre précédent par le livre attribué à Rudolf Hoess. Quelle foi accorder à deux témoins d'un même événement qui se contredisent à ce point ? Et où est la vérité ?

Mais on a lu au passage que M. Eugène Kogon fixait la mise en état de fonctionner des chambres à gaz « en mars 1942 » : or, « en mars 1942 », Hoess nous dit à la fois que les chambres à gaz ont fonctionné (p. 174) et qu'au cours de l'été, comme elles n'étaient pas construites, il avait fallu utiliser le Block 11, puis la morgue, pour procéder à des exterminations par les gaz (p. 229). Et, bien avant la publication de « son » livre, nous savions déjà que les fours crématoires d'Auschwitz ont seulement « été commandés le 3 août 1942 à la Maison Topf und Soehne d'Erfurt par ordre n° 11450/42/BI/H » : comment, alors, ces chambres à gaz ont-elles pu fonctionner avant que les fours crématoires aient été construits ? Surtout si elles sont présentées comme y ayant été annexées ? C'est la question que je posais déjà dans mon étude critique de ce livre.

Enfin, dans cette étude critique, j'ai signalé deux livres dans lesquels il est dit que « les Allemands [40] ont fait sauter les chambres à gaz d'Auschwitz à l'approche des troupes russes en novembre 1944 » : *Histoire de Joel Brand*, de Weisberg et *Exodus* de Léon Uris.

Eugène Kogon, lui au moins, avait réservé l'avenir en nous disant « qu'à partir de septembre 1944, des ordres avaient interdit de les utiliser ». Et quand on réussissait à se rendre à Auschwitz en touriste, on pouvait penser qu'on y visitait des chambres à gaz authentiques.

Avec Weisberg et Uris, tout s'effondre.

Comme pour Dachau.

Il reste un argument : « la solution finale » du problème juif.

La « solution finale » du problème juif n'est pas une expression proprement allemande. Depuis des siècles et des siècles — exactement depuis Titus et la Diaspora — elle a été employée par tous les faiseurs de systèmes sociaux et tous les gouvernements du monde méditerranéen d'abord, de l'Europe septentrionale puis méridionale ensuite. En France, la Révolution de 1789, puis Napoléon III la rendirent célèbre qui crurent l'avoir trouvée sous la forme d'un statut équitable pour tous les ressortissants juifs vivant sur le territoire national. Au lendemain de l'autre guerre, avec la Déclaration Balfour, elle prit à l'échelle mondiale le sens [41] de « la

¹ Voir p. 22.

reconstitution d'un foyer national juif » que l'Angleterre s'engageait à favoriser en Palestine. Avec l'avènement du national-socialisme en Allemagne, elle prit celui de l'extermination massive des juifs européens par le moyen des chambres à gaz.

Cette interprétation est-elle correcte ?

Au procès de Nuremberg, on la brandit comme une accusation contre tous les dignitaires du régime qui avaient participé de près ou de loin à la déportation des juifs dans les camps de concentration par application de la « Solution finale » et tous furent unanimes à répondre que « lorsqu'on parlait de la solution finale du problème juif, ils ne soupçonnaient pas que cela voulait dire les chambres à gaz ». Sous la foi du serment, des témoins vinrent affirmer à la barre (surtout au procès des médecins) qu'ils avaient reçu — verbalement il est vrai — des ordres d'y procéder et on les crut. En ce temps-là, on trouvait des témoins pour affirmer n'importe quoi pourvu que ce fût dans le sens de la vérité du moment des vainqueurs. L'un d'entre eux ne vint-il pas authentifier l'ordre « de faire sauter tous les camps à l'approche des alliés, gardiens compris », dont il fut prouvé par la suite (Déclaration de Jacques Sabille, dans *Le Figaro littéraire* en 1951 et livre de Joseph Kessel, *Les Mains du Miracle*) que grâce à Kersten, médecin de Himmler, cet ordre n'avait jamais été donné ? Un autre ne vint-il pas dire que l'artillerie alle[42]mande avait reçu l'ordre de couler trois bateaux chargés de déportés (dont l'Arcona) qui, dans la mer Baltique, se dirigeaient vers la Suède et dont on a su depuis qu'ils avaient été coulés par l'aviation alliée à la suite d'une méprise ?

Si l'on est aujourd'hui revenu des ordres de faire sauter les camps à l'approche des alliés, de tirer sur les bateaux chargés de déportés de la Baltique et de bien d'autres encore, c'est que, non seulement il n'y avait pas de textes pour les soutenir, mais encore que des textes sont venus prouver sans discussion possible qu'il n'y en avait pas. Pour soutenir les ordres d'extermination des Juifs par les gaz, il n'y avait pas davantage de textes : on a prétendu qu'il y en avait, on le prétend encore, on en a cité, on en cite encore.

Que disent ces textes ?

Le plus précis d'entre eux — le seul, d'ailleurs, qui soit encore cité — est extrait d'un document dit « Protocole de Wannsee » qui rassemble, dans une forme où seuls les esprits avertis et les spécialistes peuvent distinguer le commentaire et le texte authentique, les rapports présentés et les décisions prises au cours d'une réunion interministérielle qui eut lieu le 20 janvier 1942 et à laquelle assistaient les secrétaires et les grands commis de tous les ministères du IIIe Reich.

Voici ce texte dans la traduction qui en a été donnée en France par le centre de documentation juive :

[43]

« [...] Dans le cadre de la solution finale du problème, les Juifs seront transférés sous bonne escorte dans les territoires de l'Est et y seront affectés au service du travail. Formés en grandes colonies de travail, hommes d'un côté, femmes de l'autre, seront amenés dans ces territoires : il va sans dire qu'une grande partie d'entre eux s'éliminera

par décroissance naturelle [...] Le résidu qui subsisterait en fin de compte et qu'il faut considérer comme la partie la plus résistante — devra être traité en conséquence. En effet, l'expérience de l'Histoire a montré qu'une fois libérée, cette élite naturelle porte en germe les éléments d'une nouvelle renaissance juive. »

Même texte extrait du « Protocole... » en langue allemande :

« ... Unter entsprechender Leitung sollen im Zuge der Endlösung die Juden in geeigneter Weise im Osten zum Arbeitseinsatz kommen. In grossen sen Arbeitskolonnen, unter Trennung der Geschlechter, Kerden¹ die arbeitsfaehigen Juden strassenbauend in diese Gebiete geführt, wobei zweifellos ein Gressteil² durch natürliche Verminderung ausfallen wird. Der allfällig endlich verbleibende Restbestand wird, da es sich bei diesem zweifellos um den widerstandsfahigsten Teil handelt, entsprechend behandelt Kerden³ müssen, die⁴ dieser, eine natürliche Auslese dars tellend, bei Freilassung als Keimzelle eines [44] neuen jüdischen Autbaues anzusprechen ist. »

Il est visible à l'œil nu que les deux parties de ce texte, celle que j'ai soulignée et celle qui la précède, ne sont pas rédigées dans le même style et la première conclusion qui s'impose est : ou bien elles ne sont pas du même auteur, ou bien elles n'ont pas été rédigées au même moment, ou bien elles ne figurent pas dans le même « document ». La première est, en effet, rédigée dans le style de la décision, la seconde dans celui de l'appréciation, c'est-à-dire du commentaire.

C'est sur ce texte qu'on s'est appuyé pour accepter comme vrais les témoignages des gens qui ont déclaré à Nuremberg et ailleurs qu'ils avaient assisté à des exterminations par les gaz ou qu'ils avaient reçu l'ordre d'y procéder.

Sur le moment, dans le désarroi des esprits qui a immédiatement suivi la fin des hostilités, l'effet politique recherché s'est produit. À la longue, on est bien obligé de convenir que si des personnalités de la République fédérale allemande qui ont joué un rôle important sous Hitler — des juges par exemple ou de grands commis — disent encore que « lorsqu'on parlait de la solution finale du problème juif, elles ne soupçonnaient pas que cela voulait dire les chambres à gaz » même après lecture de ce texte, elles ne le pouvaient pas soupçonner.

Historiquement, tout semble se réduire à ceci qui a été admirablement, quoique insidieusement [45] résumé par l'écrivain juif américain, Léon Uris, dans *Exodus* :

« En mars 1941, dix-huit mois après l'invasion de la Pologne, Adolph Hitler choisit la « solution finale » du problème juif. Fait significatif il précisa ses instructions sous forme d'*ordre verbal*⁵.

... Six semaines plus tard, Heydrich, grand maître des organismes de sécurité, réunit un certain nombre de dignitaires nazis en *conférence secrète*⁶ afin de leur faire part des décisions du Führer... (p. 192 de l'édition française). Eichmann, Himmler, Streicher et une dizaine de seigneurs de moindre importance se mirent au travail pour édifier un plan aussi vaste que remarquable... » (p. 193).

¹ Werden.

² Grossteil.

³ Werden.

⁴ da.

⁵ Souligné par l'auteur.

⁶ idem.

Les ordres de Hitler sont verbaux... Un an après, la réunion ministérielle connue sous le nom de Protocole de Wannsee a lieu pour décider et, dans ce qui a été publié de ce qu'on y a dit et décidé, on cherche depuis vingt ans des textes susceptibles de permettre d'affirmer que là et ce jour-là sont nées les chambres à gaz.

On en a trouvé un : on a vu ce qu'il valait.

Au Procès de Nuremberg, ai-je dit souvent, on a cependant trouvé beaucoup de témoins pour [46]confirmer que « la solution finale du problème juif » c'était « l'extermination par le moyen des chambres à gaz ». Je m'en voudrais d'infliger au lecteur, un recensement complet de tous ces témoins et de leurs dires. Un seul suffira pour démontrer le mécanisme de cette extrapolation : le plus important de tous l'Hauptsturmführer (capitaine, je crois) Dieter von Wisliceny adjoint direct d'Adolf Eichmann, chef du bureau chargé de « la solution finale » au stade de l'exécution.

Ce Dieter von Wisliceny fut interrogé à Nuremberg le 3 janvier 1946 par le lieutenant-colonel Broockhart et voici le passage principal de cet interrogatoire :

Lieutenant-colonel Broockhart. – Dans vos relations officielles avec la section IV. A.¹ (dont le chef était Eichmann) avez-vous eu connaissance d'un ordre prescrivant l'extermination de tous les juifs ?

Wisliceny. – Oui, c'est d'Eichmann que j'ai appris pour la première fois l'existence d'un tel ordre, au cours de l'été 1942. [...] Je lui demandai qui avait donné cet ordre ; il me déclara que c'était un ordre de Himmler. Je le priai alors de me montrer cet ordre, car je ne pouvais pas croire qu'il existât réellement par écrit. [...] Eichmann me dit qu'il pouvait me montrer cet ordre écrit, si cela pouvait tranquilliser ma conscience. De son coffre il sortit un petit dossier qu'il feuilleta et Il me mon[47]tra une lettre de Himmler adressée au chef de la Sipo et du S.P.².

L'essentiel de cette lettre était à peu près le suivant :

– Le Führer avait ordonné la solution définitive du problème juif.

– L'exécution de cette solution dite définitive était confiée au chef de la Sipo et du S. D. et à l'inspecteur des camps de concentration. Tous les Juifs en mesure de travailler, du sexe féminin ou masculin, devaient provisoirement être employés à travailler dans les camps de concentration. Cette lettre était signée de Himmler en personne. Il n'y avait aucune erreur possible, car je connaissais parfaitement la signature de Himmler.

Dans cette lettre, il n'est pas question d'extermination, ni de chambre à gaz. L'interrogatoire se poursuit donc car, naturellement, on n'a pas retrouvé la lettre.

Lieut-Col. Broockhart. – L'ordre portait-il une indication quelconque en vue de la conservation du secret³ ?

Wisliceny. – Il portait l'indication « très secret ».

¹ * Section IV B 4.

² S.D..

³ On se demande de quel secret il peut bien être question, les autorités nazies ayant clamé sur tous les toits dès septembre 1939 que les juifs seraient mis en camp de concentration et y travailleraient jusqu'à la fin de la guerre !

[...]

[48]

Lieut-Col. Broockhart. – Avez-vous posé une question sur la signification des mots « solution définitive » employés dans cet ordre ?

Wisliceny. – Eichmann finit par m'expliquer ce qu'on entendait par-là. Il me dit que l'expression « solution définitive » cachait l'extermination biologique et totale des juifs dans les territoires de l'Est.

Wisliceny savait Eichmann avait réussi à échapper à la police alliée et qu'il ne sortirait pas de sa cachette pour lui venir donner le démenti. Pourquoi se gêner, alors ? Il convient de dire qu'il y eut pas mal de Wisliceny au Procès de Nuremberg... Celui-ci qui pensait se sauver en reconnaissant le crime et en le, reportant sur un autre n'en fut pas moins pendu, mais le procédé réussit à quelques-uns d'entre eux.

Ainsi est née la thèse de l'extermination. Dans les premiers temps qui suivirent la fin de la guerre, on commença d'abord par parler de « la solution finale » en affectant l'expression d'un renvoi en bas de page où il était expliqué qu'il s'agissait de l'extermination dans la chambre à gaz. Car, on avait aussi trouvé des témoins de ce genre d'extermination qui en rapportaient la preuve « d'après des personnes dignes de foi, mortes ou disparues ».

C'est seulement en 1954, au moment où parut le livre du communiste hongrois Nyiszli Miklos¹ qu'on s'aperçut que son témoignage ne concordait [49] pas avec ceux qu'avaient recueillis Eugen Kogon et David Rousset, auprès de gens eux aussi « dignes de foi » mais qu'on ne retrouva jamais. Avec « *Le Commandant d'Auschwitz parle...* » de Rudolf Hoess. paru en 1958, ce fut la débâcle de la thèse car il donnait lui aussi, une version du crime, en contradiction totale avec celles de tous ceux qui l'avaient précédé dans cette voie.

Pour ce qui est du témoignage de Wisliceny, clef de voûte de tous ceux qui ont suivi, on a vu à quel point il fallait solliciter les textes pour conclure à une extermination par les chambres à gaz.

Mais le Lieut-Col. Broockhart a encore demandé autre chose à Wisliceny :

Lieut-Col. Broockhart. – Savez-vous si cet ordre continua à être observé par les services d'Eichmann ?

Wisliceny. – Oui.

Lieut-Col. Broockhart. – Pendant combien de temps ?

Wisliceny. – Cet ordre resta valable jusqu'en octobre 1944. À ce moment-là, Himmler donna un contrordre interdisant l'extermination des juifs.

Ainsi donc, voilà une lettre d'Himmler dont Wisliceny prend connaissance en été 1942 sans autre précision sur la date, ce qui permet de penser qu'elle est antérieure. Non seulement on n'a jamais retrouvé cette lettre, mais on lui fait dire ce que de toute évidence elle ne dit pas et, pour couronner [50] le tout, on précise que ce

¹ Miklos.

qu'elle ne dit pas a fait ait l'objet d'un contrordre en octobre 1944. Naturellement, on n'a jamais non plus retrouvé ce contrordre...

Par contre, on sait aujourd'hui qu'au cours d'une visite qu'il fit à Auschwitz en mars 1941, Himmler fit part au Commandant du camp de sa décision de le transformer en une puissante centrale d'armement occupant dans ses ateliers tous les détenus juifs ou non aptes au travail et que cette décision fit l'objet d'une lettre à Pohl en date du 5 octobre 1941¹.

Et on ne voit pas comment il est possible de faire concorder les instructions données par Himmler à Pohl en octobre 1941 et celles que, selon le témoignage de Wisliceny, il aurait dans le même temps ou à peu près données directement à Eichmann.

Qu'était-ce alors que cette célèbre « solution finale du problème juif » ?

On ne le sait pas bien.

Dans les années 1934-35 Julius Streicher en parlait déjà dans ses écrits. Divers journalistes alle[51]mands lui faisaient écho qui suggéraient le regroupement des Juifs dans une colonie française, l'Afrique occidentale, par exemple, puisque les Anglais n'en voulaient pas en Palestine. Dans le même temps, la droite factieuse française se plaignait dans tous ses journaux qu'il soit impossible à quelque gouvernement que ce soit de mettre Madagascar en valeur, donc de garder l'île dans l'empire colonial, si on ne se résolvait pas à en faire aire une colonie de peuplement². Le national-socialisme sauta sur l'occasion : pourquoi n'y regrouperait-on pas les Juifs dont les Allemands ne voulaient plus ? Mais la France n'en voulait pas plus que l'Angleterre...

À la déclaration de guerre, aucune solution n'avait été trouvée au plan mondial.

Que s'est-il passé jusque là ?

Ici encore, il faut interroger les textes. En voici donc deux :

« Avant la guerre, Eichmann (qui dirigeait à Berlin la section principale IV-B³ du Service central de sécurité chargée de la question juive) avait pratiqué l'émigration massive des Juifs !... En les faisant émigrer, il croyait épurer l'Allemagne tout en portant la peste juive dans les pays ennemis. Il avait eu des pourparlers avec les [52] chefs sionistes pour accélérer les départs massifs vers la Palestine. »⁴

« Il vous intéressera donc de savoir qu'au cours du dernier trimestre, j'ai mis à exécution une idée dont nous nous étions entretenus un jour.

Deux trains ont transporté en Suisse 2 700 hommes, femmes et enfants juifs. Ainsi a été reprise la méthode que mes collaborateurs et moi-même avions appliquée pendant de longues années, jusqu'à ce que la guerre et la folie qu'elle a déchaînée dans le monde en aient rendu la pratique tique impossible. Vous savez bien que de 1936 à 1940,

¹ D'après M. Michel Borwicz, dans une étude parue dans la Revue d'Histoire de la deuxième Guerre Mondiale, oct. 1956, p. 59. L'existence et le contenu de cette lettre ont été confirmées par M. Joseph Billig, dans le Figaro du 14 oct. 1960.

² Voir les Mémoires d'un Français rebelle du commandant français Loustaunau Lacau.

³ Section IV B 4.

⁴ Histoire de Joel Brand, p. 93, de l'écrivain juif A. Weisberg.

d'accord avec les organisations juives américaines, j'avais créé une société d'émigration d'une *bienfaitante activité*¹. »²

En Allemand

« *Es wird Sie interessieren, das ich im Laufe des letzten vierteljahres einen Gedaukers, über den wir ein mal sprechen, zur Verwirklichung gebracht habe. Es wurden naemlich in zwei zügen rund 2 700 judische Maenner, Frauen, Frauen und Kinder in die Schweiz verbracht. [53] Es ist dies praktisch die Fortsetzung des wegese gewesen, den meine Mitarbeiter und ich lange Jahre hindurch konsequent verfolgten, bis der Krieg und die mit ihm einsetzende Unvernunft in der Welt seine Durch : führung un moeglich machten. Sie wissen ja, dass ich un den Jahren 1936, 37, 38, 39 und 40 zusammen mit jüdischen amerikanischen vereinigungen eine Auswander organisation ins Leben gerufen habe, die sehr segenreich gewirkt hat.* »

De ces deux textes qui se confirment l'un par l'autre et dont l'un au moins ne peut être suspect, il résulte indiscutablement qu'il y a eu une émigration massive des Juifs menacés par le national-socialisme et organisée par le national-socialisme lui-même. Il semble bien, même, que si cette émigration n'a pas été aussi massive qu'elle l'aurait pu, on le doit surtout à la mauvaise volonté des autres pays qui refusaient d'accueillir les Juifs dont l'Allemagne ne voulait plus. Il n'est que de lire le *Livre Blanc* anglais, publié en 1939, après l'annexion de l'Autriche et alors que le *Foreign Office* sentait menacée d'invasion la Pologne où il y avait 3 100 000 Juifs : il était dit que « la puissance mandataire en Palestine n'y accepterait plus, en tout et pour tout que 75 000 immigrants ». En France, chaque fois qu'un juif réussissait à y arriver, il se sentait si mal accueilli qu'il se dirigeait sur l'Italie et, de 1935 à 1940, l'Italie où finissait par conver[54]ger tous les, Juifs qui fuyaient le national-socialisme en empruntant la route de l'Ouest, fut le théâtre d'un véritable marché noir de places sur des bateaux à destination de la Palestine, dont la plupart étaient fantaisistes.

Si on en croit le *Bericht (1942-1945) des Komitee für Rettung der ungarischen Juden du Dr Reszo Kasztner* que l'*Histoire de Joel Brand* de A. Weisberg ne fait que reprendre dans l'essentiel, cette émigration a continué, sous une autre forme pendant toute la durée de la guerre.

Dans le premier de ces deux ouvrages, on peut en effet lire, à la première page :

« *Bis zum 19 März 1944 galt unsere Arbeit hauptsächlich der Rettung und Betreuung, Polnischer, slovakischer, jugoslawischer Flüchtlinge. Mit der deutschen Besetzung Ungars erstreckten sich unsere Anstrengungen auf die Verteidigung der ungarischen Juden... Die Besetzung brachte das Todesurteil für die nahezu 800 000 Seelen Zählende ungarische Judenheit.* »

En français :

« Jusqu'au 19 mars 1944, notre activité principale consista dans l'assistance et la protection des réfugiés polonais, slovaques et yougoslaves. Avec l'occupation allemande

¹ Souligné par l'auteur.

² Heinrich Himmler (Lettre au Dr Kersten, 21 mars 1945).

de la Hongrie, nos efforts se sont concentrés sur la protection des juifs hongrois... L'occupation provoqua la condamnation d'à [55] peu près 800 000 personnes dont la plupart appartenaient à la communauté juive. »

Un peu plus loin, (p. 8 de son rapport) il parle même des « 1 500 000 juifs hongrois »¹ qui « entre le 15 mai et le début de juillet 1944 avaient été déportés sur la ligne Karchau-Oderberg »...

Or, dans la Hongrie vieux pays de tradition chrétienne de temps immémorial vouée au culte de la couronne de Saint-Étienne, les Juifs étaient si peu nombreux avant l'avènement du national-socialisme en Europe que, comme on le verra dans un instant, elle ne figurait même pas dans les statistiques publiées par les Juifs avant la guerre. Voici alors que, jusqu'au 19 mars 1944, la Hongrie n'est pas occupée par les troupes allemandes et que le 19 mars 1944, 800 000 juifs, et même 1 500 000² nous dit le Dr Kaztner, s'y retrouvent : venant de Pologne, de Slovaquie et de Yougoslavie, précise-t-il dans la première phrase tout en les baptisant hongrois dans les suivantes...

Voici maintenant ce qu'on peut lire dans l'*Histoire de Joel Brand* d'A. Weisberg, sur ce sujet :

« Dans leur hâte à se débarrasser des Juifs, il importait peu aux Allemands qu'ils disparaissent à l'étranger ou dans les fours crématoires... Les passeports étrangers constituaient la plus sûre protection... En quelques semaines, il y eut plus de ressortissants de la République de San Salvador que de tous les autres pays réunis... À la suite d'une [56] intervention du pape et du président Roosevelt, les gouvernements suédois et suisse délivrèrent des milliers de passeports et nous en ajoutâmes trente à quarante mille faux. Les possesseurs de ce viatique étaient immunisés contre la déportation. » (pp. 55-56 de l'édition française)

Immunisés contre la déportation, les détenteurs de ces passeports purent, après avoir gagné la Hongrie où on les leur distribuait et où on continua de les leur distribuer sous l'occupation allemande après le 19-3-1944, être acheminés sur Constanza d'où ils étaient embarqués pour la Palestine et d'où étant donné l'hostilité anglaise, « ils étaient pour la plupart dirigés sur les Etats-Unis », nous dit encore A. Weisberg (p. 93).

Jusqu'au 19 mars 1944, l'émigration des Juifs qui avaient réussi à fuir leur pays d'origine avant son occupation par les troupes allemandes et à gagner la Hongrie se fit par Constanza sous les auspices de la Waada de Budapest. Après le 19 mars 1944, les Allemands ayant occupé aussi la Hongrie, elle se fit dans des conditions plus difficiles, les Allemands la trouvant trop lente ayant décidé d'envoyer dans les camps de concentration aussi les juifs qui se trouvaient sur le territoire hongrois et que la Waada ne réussissait pas à envoyer à Constanza au rythme compatible avec leurs exigences. Il y eut alors des contacts puis des marchandages sur lesquels toute la lumière n'a [57] pas encore été faite, entre les services allemands chargés du problème juif en Hongrie dirigés par Eichmann,

¹ 500 000 au lieu de 1500 000 : corrigé par l'auteur sur son exemplaire personnel.

² cf. note précédente.

Krumey, Becher, etc., et les membres du Comité directeur de la Waada. Parti en Israël en 1947, le Président de la Waada, le Dr Katzner y fut accusé par ses coreligionnaires d'avoir collaboré avec le national-socialisme en Hongrie : un grand procès où il figurait l'accusé pour ce « crime » s'ouvrit à Jérusalem en 1955, il y présenta le rapport connu sous le nom de *Bericht (1942-45) des Komitee zur Rettung der Ungarischen Juden* de Budapest qu'il avait rédigé en Suisse en 1945-46, dont il avait déposé l'original devant le Tribunal de Nuremberg et dans lequel un certain nombre d'accusés trouvèrent des arguments à décharge et furent acquittés (Becher, Krumey ...). Un jour, au cours du procès, il fut abattu par un fanatique israélien à sa sortie du tribunal : condamné *post mortem*, il fut réhabilité en Israël même, le 16-1-1958 seulement, à la suite d'un procès en révision de la première sentence.

Son rapport dont j'ai eu entre les mains un exemplaire dactylographié de sa propre main puis ronéotypé à un nombre extrêmement limité d'exemplaires porte la mention « confidentiel » sur la couverture. Il n'a jamais été publié que par bribes soigneusement choisies par le centre mondial de documentation juive : bien que le Dr Katzner y parle en de nombreux endroits « des moulins d'Auschwitz » (expression attribuée à Eichmann) et [58] des chambres à gaz, sa publication intégrale — si un jour on y procède — établira elle aussi, par de nombreux détails que, pour la plupart, l'auteur a donnés sans se rendre compte de leur importance, « la solution finale du problème juif » n'a guère de rapport avec l'interprétation qui en a été donnée et, jusqu'ici, communément admise.

Si, maintenant, on examine les statistiques produites quant au nombre des victimes des exterminations par le gaz, on ne peut manquer d'être frappé par certaines anomalies dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles invitent à beaucoup de circonspection. Ici, je ne veux pas parler des statistiques des petits ratés du journalisme ou des politiciens, mais de celles seulement dont le caractère officiel ou le sérieux ne peuvent pas être discutés pour les comparer avec celles qui ont été produites par le centre de documentation juive.

Voici d'abord celle qui a été produite par le centre de documentation juive et qui met en regard dans les pays qui ont été occupés par l'Allemagne pendant la dernière guerre, la population juive avant l'accession de Hitler au pouvoir, et, par pays, le nombre des morts et des disparus¹ :

[59]

	Population avant Hitler	Morts et disparus en 1946	Restent en 1946
France	300 000	120 000	180 000
Belgique	90 000	40 000	50 000
Hollande	150 000	90 000	60 000
Danemark	7 000	500	6 500
Norvège	1 500	900	600

¹ Les points d'interrogation, que le Centre de documentation juive a laissé subsister dans cette statistique, expliquent que le total de la 31 colonne ne soit pas la différence des deux autres.

Estonie	5 000	4 000	1 000
Lettonie	95 000	85 000	10 000
Lituanie	150 000	135 000	15 000
Pologne	3 300 000	2 800 000	500 000
Allemagne	210 000	170 000	40 000
Tchécoslovaquie	315 000	260.000	55 000
Autriche	60 000	40 000	20 000
Hongrie	404 000	200 000	204 000
Yougoslavie	75 000	55 000	20 000
Roumanie	850 000	425 000	425 000
Italie	57 000	15 000	42 000
U.R.S.S.	2 100 000	1 500 000	600 000
Bulgarie	50 000	?	?
Macédoine	?	?	7 000
Grèce	75 000	60 000	15 000
Totaux	8 294 500	6 000 400	2 251 100

Avant la guerre, un statisticien juif de réputation mondiale avait travaillé de longues années sur la population juive dans le monde et, tout en précisant que ses chiffres étaient approximatifs, l'avait classée par professions et par pays. De ses travaux, un journal publié à New York, le *Menorah Journal*, avait tiré dans son n° 2 de l'année 1932, les chiffres qu'on lira ci-dessous, reproduits en France dans *Le Crapouillot*, numéro de septembre 1936.

[60]

I. - Par professions :

Commerce :	6 100 000	soit	38,6 %
Industrie et artisanat :	5 750 000	soit	36,4 %
Professions libérales :	1 000 000	soit	6,3 %
Agriculture :	625 000	soit	4 %
Domestiques :	325 000	soit	2 %
Rentiers :	2 000 000	soit	12,7 %
Totaux :	15 800 000 env.		100 %

II. - Par pays :

Etats-Unis :	4 500 000
Pologne :	3 100 000
Russie :	3 000 000
Roumanie :	900 000
Allemagne :	500 000
Angleterre :	330 000
France :	250 000
Palestine :	250 000
Argentine :	1 240 000

Autriche :	230 000
Canada :	170 000
Lituanie :	160 000
Pays-Bas :	120 000
Maroc français :	120 000
Irak :	100 000
Reste du monde ¹ :	1 830 000
Total :	15 800 000

[61]

7 à 8 pour mille de la population mondiale d'alors, précise M. A. Ruppin, dont 11 500 000 environ sont inscrits sur les registres des synagogues, dit l'écrivain juif, Arthur Koestler.

Ces chiffres coïncident avec ceux qui ont été publiés dans le « World Almanac 1947 » de « l'American Jewish Committee » : 15 688 259 juifs dans le monde entier, en 1938, dit cet almanach.

Pour l'Europe occupée par les troupes allemandes de 1939 à 1945, voici donc ce que, d'après les travaux d'Arthur Ruppin, la population juive aurait été par pays en 1932

Pologne :	3 100 000
Russie :	3 000 000
Roumanie :	900 000
Allemagne :	500 000
France :	250 000
Autriche :	230 000
Lituanie :	160 000
Pays-Bas :	120 000
Lettonie + Grèce + Yougoslavie + Belgique + Italie + Bulgarie =	420 000 ²

[62]

Danemark + Estonie + Norvège + Finlande =	30 000 ³
Total :	8 710 000

¹ Ces autres pays étaient classés en trois catégories :

1° Pays comptant entre 50 000 et 100 000 juifs : Lettonie, Grèce. Yougoslavie, Belgique, Italie, Turquie, Bulgarie, Algérie, Afrique du Sud. Tunisie, Égypte.

2° Pays comptant entre 10 000 et 50 000 juifs : Suisse, Brésil, Mexique, Uruguay, Perse, Syrie, Yémen, Inde, Afghanistan, Chine, Maroc Espagnol, Tripolitaine, Australie.

3° Pays comptant moins de 10 000 juifs : Dantzig, Suède, Danemark, Estonie, Irlande, Espagne, Rhodes, Memel, Portugal, Norvège, Finlande, Cuba, Chili, Japon, Singapour, Nouvelle-Zélande.

On remarquera que ni la Hongrie (404 000 dans la statistique du centre de documentation juive) ni la Tchécoslovaquie (315 000) ne sont citées, ni la Macédoine.

² Figurent dans les pays comptant entre 50 et 100 000 juifs, comptés à une moyenne de 70 000.

³ Figurent dans les pays comptant moins de 10 000 juifs.

Comparés aux chiffres d'Arthur Ruppin de l'*American Jewish Committee* et du *Menorah Journal*, ceux du centre de documentation juive appellent les remarques suivantes :

1. Pour les pays d'Europe occupés par les troupes allemandes de 1939 à 1945, le Centre de documentation juive trouve une population juive de 8 294 500 personnes et Arthur Ruppin 8 710 000, Russie comprise dans les deux cas. Les deux chiffres sont sensiblement les mêmes : pour éviter toute discussion, les calculs seront cependant faits en fonction de l'un et de l'autre.

2. En ce qui concerne la Russie, les chiffres produits dans les trois colonnes par le centre de documentation juive sont manifestement faux dans la première et dans la troisième : d'accord en cela avec tous les historiens et statisticiens du monde, Arthur Ruppin évaluait la population juive de ce pays à 3 000 000 avant Hitler et, pour ce qui est de ceux qui restent, tous ceux qui depuis dix ans ont [63] accusé le régime bolchevique d'antisémitisme, l'ont évaluée autour de deux millions¹ après la guerre, en Russie même, et à 1 200 000 en Russie asiatique au lieu des 300 000 qui ressortent des statistiques d'A. Ruppin pour les années 30.

Et voici déjà entre 2 200 000 et 2 300 000 ressort[64]issants juifs qui, ayant fui devant l'avance des troupes allemandes, n'auraient pas été exterminés dans les chambres à gaz.

3. J'ai dit ce qu'il fallait penser des chiffres du centre de documentation juive pour ce qui est de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie.

C'est ici qu'intervient l'argument le plus terrible contre la statistique du centre de documentation juive : le mouvement d'émigration de la population juive européenne de 1933 à 1945.

Il est par exemple admis par tous les statisticiens du monde que la population juive des États-Unis qui se situait aux environs de 4 500 000 personnes, avant Hitler, était passée à près de 6 000 000 en 1946 ; que, dans le même temps, celle de la Palestine était passée de 250 000 à près de 1 000 000 ; que celle de l'Amérique du

¹ 2 500 000 a dit l'*American Jewish Committee*, le 31 déc. 1951 et c'est aussi l'opinion du Rabin Joseph Miller dans la revue U.S. « Look » du 27 décembre 1956. Le Centre de documentation juive qui n'en a trouvé que 600 000 (étant donné le secret des statistiques soviétiques, on se demande d'ailleurs comment) n'a pas tenu compte du fait qu'au moment de l'annexion de la Bessarabie, de la Bukovine et des États Baltes, les juifs de ces pays tombèrent sous le contrôle russe, qu'au moment de l'avance des troupes allemandes en Pologne, la plupart s'enfuirent du côté russe et que, pendant la campagne de Russie, « grâce à l'évacuation, dit le journaliste juif David Bergelson, dans le journal moscovite l'Unité du 5-12-1942, la majorité des juifs d'Ukraine, de Russie blanche, de Lituanie et de Lettonie (80 %) a été évacuée avant l'arrivée des Allemands, c'est-à-dire sauvée... Il y eut un moment, dit encore David Bergelson où en pleine ne guerre, la population juive atteignit les 5 millions en Russie... » Ils ne sont pas encore tous rentrés dans leurs pays d'origine. Beaucoup sont partis en Asie Centrale, a déclaré le Joint Distribution Committee en juin 1942, d'autres ont réussi à gagner les États-Unis d'Amérique latine, Israël, etc. Depuis la fin de la guerre la Russie ne les laisse quitter les territoires sous son contrôle que clandestinement : on apprend de temps à autre que des convois de quelques centaines ou de quelques dizaines réintègrent la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, etc. De toutes façons, il n'y a pas de raisons de suspecter les chiffres antérieurement donnés par les juifs eux-mêmes.

Sud avait augmenté de près de 700 000 (voir statistique qui suit), de 200 000 celle de l'Afrique du Sud et de 200 000 celle de l'Afrique du Nord. Voici donc encore un minimum de 3 000 000 à 3 300 000, en gros, qui, de toute évidence ne sont ni morts, ni disparus.

En tout, avec la Russie et la Russie asiatique, environ 5 500 000.

Ce nombre des morts et disparus se trouverait donc ramené à 6 000 000 - 5 500 000 = 500 000 [65] ou environ 1 million si l'on prend pour base la statistique d'Arthur Ruppin¹.

Et c'est déjà un chiffre.

Si ce total obtenu par déduction rigoureuse est exact, pour qui connaît tant soit peu ce que fut la vie concentrationnaire, il n'est pas besoin des chambres à gaz pour l'expliquer : à Buchenwald où il n'y avait pas de chambre à gaz, 25 % des internés sont morts.

Je le répète, la grande erreur du Centre de documentation juive est de n'avoir absolument pas voulu tenir compte du mouvement d'émigration juive entre 1933 et 1945. Les rares statisticiens [66] qui en ont fait état se sont, jusqu'ici régulièrement fait traiter d'antisémites ou de fascistes : l'argument est trop facile et, qu'on n'en doute pas, la postérité ne s'en satisfera pas.

Cette erreur n'est d'ailleurs pas dépourvu d'une certitude et macabre fantaisie. Exemple : en Hongrie, nous dit le Centre de Documentation Juive, il y avait 404 000 juifs avant Hitler ; le Dr Kasztner prétend que 434 000 ont été déportés ; l'ingénieur Biss, qu'il a évité la déportation à 300 000 d'entre eux (*Terre retrouvée*, 1er juillet 1960) ; et, quand le Centre de documentation compte les survivants il en trouve 200 000.

Cette mathématique a décidément des vertus singulières !

Mais je veux être objectif jusqu'à la dernière limite...

Une statistique établie à la date du 31 décembre 1951 par le journaliste allemand Erwin F. Neubert dans la revue *Der Weg*, à l'aide d'informations publiées en 1949 par l'*American Jewish Committee* dans le *New York Times* et diverses autres publications juives comme l'*Aufbau*, *Unité dans la dispersion*, etc... donne du nombre des victimes juives du national-socialisme un chiffre du même ordre de

¹ Une institutrice allemande qui avait fait état de mon livre et de ma tournée de conférences dans une réunion pédagogique, ayant eu quelques « ennuis », s'est adressée au Pr Freiherr de Richtoffen pour lui demander ce qu'il pensait des chiffres que je citais d'après le Pr Listojwski. Elle en a reçu la réponse suivante: « Le nombre donné par M. Listojewski des juifs exterminés (il s'agissait de 600 000 N.D. l'auteur) est sûrement trop bas, bien qu'il l'ait, sans aucun doute, avancé de très bonne foi ». Il y a sur la responsabilité allemande « un document de Himmler qui n'est ni douteux, ni falsifié et qui fait état de 3 500 000 ! Mais si 6 000 000 n'ont sûrement pas été atteints, le chiffre de 4 100 000 peut être retenu. C'est l'opinion du patriote et très sérieux Archiviste d'État de Gottingen. le Dr Hans Günther Seraphin, dont le point de vue sur l'anéantissement des juifs figure dans le « Grand Brokhaus », source à laquelle je vous conseille de vous reporter. »

Cette lettre prouve que, dans l'Université allemande, il y a déjà des gens qui pensent que le chiffre de 6 millions est faux et c'est un résultat encourageant.

grandeur par simple comparaison avec les chiffres du *Menorah Journal* et de Arthur Ruppin. Voici cette statistique :

[67]

Europe	
Grande-Bretagne :	450 000
France :	350 000
Italie :	75 000
Allemagne et Autriche :	56 000
Belgique et Hollande :	55 000
Scandinavie :	23 000
Suisse :	22 000
U.R.S.S. (Asie y comprise) :	2 500 000
Pologne :	500 000
Roumanie :	350 000
Hongrie :	170 000
Tchécoslovaquie :	17 000
Yougoslavie, Grèce :	25 000
Bulgarie :	8 000
Autres pays d'Europe :	8 000
Total :	4 608 000
Amérique :	
U.S.A. :	7 200 000
Canada :	250 000
Amérique latine :	900 000
Total :	8 350 000
Asie :	
Israël :	1 300 000
Perse, Afghanistan :	120 000
Pays de la Ligue arabe :	35 000
Indes :	25 000
Chine, Japon :	5 000
Autres pays d'Asie :	10 000
Australie et Nouvelle-Zélande :	60 000
Afrique	
Afrique du Nord :	430 000
Abyssinie :	15 000
Colonies :	5 000
Afrique du Sud :	350 000
[98]	
Récapitulation :	
Europe :	4 608 000

Asie :	1 495 000
Australie :	60 000
Amérique :	8 350 000
Afrique :	800 000
Total :	15 313 000

Comparée à celle d'Arthur Ruppin, cette statistique rend en outre compte de l'émigration des juifs d'Europe, notamment vers les États-Unis, l'Amérique latine et Israël, de 1933 à 1951.

Il ne s'agit, bien sûr, que d'une statistique de journaliste et je ne la reprends ici que, parce que me paraissant contenir une vérité d'ensemble, si elle contient aussi des erreurs elles ne peuvent être que de détail et très minces.

On remarquera que je n'ai pas eu recours à l'argument biologique dont la valeur n'est cependant pas niable ainsi qu'en témoigne une dernière statistique : le 28 février 1948, un autre spécialiste des questions de population, M. Hanson W. Baldwin, écrivait dans le « *New York Times* » qu'il y avait, à l'époque, entre 15 600 000 et 18 700 000¹ juifs dans le monde, c'est-à-dire autant qu'en avaient dénombré A. Ruppin et le « *Menorah Journal* » en 1932 et « *l'American Jewish Committee* » en 1938. Si l'on admet que 6 000 000 d'entre eux ont été exterminés entre 1933 et 1945, il faut aussi admettre... que la population juive du monde double presque tous les trois ans !

[69]

Et qui le prétendra ?

La dernière question qui se pose est la suivante : Comment a-t-on pu en venir à évaluer à 6 000 000 le nombre des juifs exterminés par les nazis ?

La réponse est simple : par le même procédé au moyen duquel on a authentifié les chambres à gaz. Et, ici encore, c'est au dénommé Dieter von Wisliceny qu'on a eu recours en tout premier lieu. Dans cette affaire, le Lieut-Col. Broockhart qui l'interrogeait paraît d'ailleurs avoir été, lui aussi, un homme de la meilleure volonté. Voici la partie de l'interrogatoire (du 3 janvier 1946) relative à cette question d'après les documents publiés après le procès de Nuremberg :

Lieut-Col. Broockhart. – Dans vos conférences avec les autres spécialistes du problème juif et Eichmann, avez-vous eu connaissance ou avez-vous été informé du nombre total des Juifs tués en application de ce programme ?

Wisliceny. – Eichmann lui-même parlait toujours de quatre et même de cinq millions de Juifs. D'après mon évaluation personnelle, quatre millions ont dû être atteints par la solution définitive². En fait, combien ont eu la vie sauve, je ne suis pas en mesure de le dire.

¹ 17 800 000, non 18 700 000 : erreur typographique corrigée par l'auteur sur son exemplaire.

² Au passage, on notera l'euphémisme « atteints par la solution définitive », et non « exterminés ».

[70]

Lieut-Col. Broockhart. – Quand avez-vous vu Eichmann pour la dernière fois ?

Wisliceny. – Fin février 1945, j'ai vu Eichmann pour la dernière fois à Berlin. Il disait à ce moment que si la guerre était perdue, il se suiciderait.

Lieut-Col. Broockhart. – A-t-il dit quelque chose à ce moment-là sur le nombre de Juifs qui avaient été exterminés ?

Wisliceny. – Oui, et il en a parlé d'une façon particulièrement cynique. Il disait qu'il sauterait en riant dans sa tombe, car l'impression d'avoir cinq millions de personnes sur la conscience serait pour lui la source d'une extraordinaire satisfaction.

À partir de cette déclaration, on chercha d'autres témoins et, à ma connaissance, on n'en trouva qu'un seul : le Dr Wilhelm Hoettl, chef de Bataillon dans la S.S. et rapporteur en même temps que chef de bureau-adjoint à la section VI de l'office central de Sécurité du Reich. Voici ce que ce témoin déclara devant le Tribunal de Nuremberg :

« En avril 1944, j'ai eu un entretien avec le S.S. Obersturmbannführer Adolf Eichmann que je connaissais depuis 1938. Cet entretien eut lieu dans mon appartement à Budapest. [...] Il savait qu'il était considéré par les Nations-Unies comme l'un des principaux criminels de guerre, puisqu'il avait des milliers de vies juives sur la conscience. Je lui demandai combien il y en avait, et il me répondit que, bien que le nombre fût un grand secret, il me [71] le dirait, parce qu'en ma qualité d'historien, je devais y être intéressé [...]. En raison des renseignements qu'il possédait, il était arrivé à la conclusion suivante : dans les différents camps d'extermination environ 4 millions de Juifs avaient été tués alors que 2 millions avaient trouvé la mort d'une autre manière. »

Pour donner plus de poids à son témoignage, ce Dr Hoettl, ajouta qu'Eichmann ayant envoyé à Himmler un rapport concluant à ce chiffre encore une pièce qu'on n'a pas retrouvée ! Himmler n'en avait pas été satisfait parce que « à son avis le nombre de juifs tués devait être supérieur à six millions ».

Tels sont, tout le monde en est d'accord, les deux seuls témoignages sur lesquels s'appuient — en les ignorant, d'ailleurs — les bataillons de journalistes qui ont accrédité dans le monde cette thèse des 6 millions. Ils sont du type « on m'a dit ». En l'occurrence, « on » c'est Eichmann. Étant donné le cas de leurs auteurs, il n'y a aucune chance qu'aucun historien les prenne jamais au sérieux. Le Tribunal de Nuremberg s'en est cependant satisfait. Eichmann ayant été arrêté depuis nous nous trouvons donc devant l'alternative suivante : ou bien il niera et on pourra dire que cela va de soi puisqu'il joue sa vie, ou bien il en conviendra et ce qu'on pourra dire c'est que, tel est son système de défense — le même que celui des accusés des procès de Moscou — pour essayer d'obtenir la clé[72]mence du tribunal. Par quoi l'on voit que le seul moyen d'obtenir la vérité de la bouche du seul homme vivant qui la connaisse, serait de le placer dans des conditions telles qu'il ne parle pas sous la menace d'une sanction. Comme on ne le fera pas, il s'agit là d'un débat destiné à durer un certain temps encore entre les partisans des six millions et ceux qui n'admettront pas ce chiffre : tant qu'on n'aura pas rendu public un document

indiscutable sur cette affaire — j'ai peine à croire qu'un tel document n'existe pas — la vie politique en sera empoisonnée dans le monde entier.

On a vu que j'étais de ceux qui ne croient ni que six millions de juifs soient morts du nazisme, ni qu'ils en soient morts dans des chambres à gaz. Ma conviction se fonde sur les statistiques et les documents produits par les tenants mêmes des six millions et sur les faiblesses de leurs raisonnements.

L'homme qui, à ma connaissance, déploya le plus d'efforts pour démontrer l'authenticité de ce chiffre est un certain L. Poliakov. Ses conclusions sur le nombre total des victimes juives des persécutions raciales pendant la dernière guerre mondiale, ont été publiées dans la *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale* (n° 24, octobre 1956, p. 88). Elles méritent qu'on s'y arrête.

Tout d'abord, ce L. Poliakov indique ses sources : les témoignages en question de Wisliceny et Hoettl, dont il convient qu'ils ont les seuls. Beau joueur, il ajoute même :

[73]

« Il serait donc possible d'objecter qu'un chiffre si imparfaitement étayé doit être considéré comme suspect. »

On ne le lui fait pas dire...

Mais il ne croit pas qu'il le soit parce qu'il a trouvé un texte qui, à ses yeux, le corrobore : un rapport adressé à Himmler en date du 17 avril 1943 par un certain Korherr, Chef de l'inspection statistique du IIIe Reich et portant sur l'état de la question au 31 décembre 1942.

Voici la conclusion de ce rapport.

La décroissance du judaïsme en Europe devrait déjà s'élever, par conséquent à 4 millions de têtes. Des colonies importantes ne devraient plus exister sur le continent (à côté de la Russie avec quelque 4 millions) qu'en Hongrie (750 000), Roumanie (300 000) et peut-être aussi en France. Si l'on tient compte de l'émigration juive, de l'excédent de la mortalité, ainsi que, d'autre part, des inévitables erreurs dues à la fluctuation de la population juive on devrait évaluer à 4 millions 1/2 la décroissance de la population juive en Europe entre 1937 et 1943. Ce chiffre n'englobe que partiellement les décès des juifs dans les régions occupées de l'Est, tandis que les décès survenus dans le restant de la Russie n'y sont pas compris du tout. Il faut y ajouter les émigrations des Juifs soit en Russie vers sa partie asiatique, soit dans les pays d'Europe non soumis à l'influence allemande, vers l'outre-Mer.

[74]

Au total, depuis 1933, c'est-à-dire au cours de la première décennie du pouvoir national socialiste, le judaïsme européen a perdu à peu près la moitié de ses effectifs. À peu près la moitié de cette perte, c'est-à-dire un quart de la population juive totale de 1937, a probablement afflué dans les autres continents.

Cette conclusion se déduit de longues colonnes de chiffres dont je fais grâce au lecteur et qui établissent que l'autre moitié a été « évacuée » dans les camps de concentration. Pour tout homme de bon sens et malgré les imperfections d'une traduction qui fait apparaître une contradiction¹ entre la troisième phrase et la dernière, elle signifie qu'à la date du 31 décembre 1942, 4 millions de ressortissants juifs ont, soit émigré hors des pays occupés par l'Allemagne, soit été envoyés dans des camps de concentration et qu'il y faut ajouter 500 000 morts dues soit à la mortalité naturelle, soit à la guerre.

[75]

En prétendant que les mots ou expressions « évacuation... émigration... décroissance du judaïsme européen » signifient « extermination ». Poliakov conclut que « si à la date du 31 décembre 1942, 4 millions de Juifs avaient déjà été exterminés minés... sur la seule foi de ce document, on peut dire avec une quasi certitude que le nombre total des Juifs exterminés (jusqu'en 1945) devait être compris entre 5 et 7 millions, 6 millions demeurent le chiffre le plus probable ».

Et voilà : il suffisait d'y penser...

Mais M. Poliakov ne s'en tient pas là : il a une deuxième méthode. d'évaluation. Voici en quoi elle consiste :

« La deuxième méthode, appliquée par les spécialistes de la démographie juive, et, en particulier, par l'économiste et statisticien de New York, M. Jacob Lechtinsky, nous dit-il, consiste à comparer les données respectives sur la population juive des différents pays *européens*² avant la guerre et après la guerre. C'est de cette manière que certaines organisations juives internationales, telles que le Congrès, Juif mondial, sont arrivées, en 1945, au chiffre, toujours le même, de 6 millions. »

Ce à quoi il suffisait de penser ici, c'est qu'il n'y avait pas lieu de faire le même travail pour les, pays non européens où la population juive a aug[76]menté dans les proportions indiquées par les statistiques que j'ai produites.

M. Poliakov y a pensé.

C'est un homme ingénieux... mais seulement dans son village.

On m'assure que M. Poliakov est maître de recherches au Centre national de la recherche scientifique. C'est possible. Mais, si c'est vrai, on les choisit, dans cette maison !

Je conviens volontiers qu'au plan de la morale cette discussion sur les moyens du crime et le nombre des victimes est sans prolongements possibles : que ce soit dans les chambres à gaz, par la corde, sous la hache ou le fouet, il suffit qu'un seul

¹ Dans ce rapport, il est dit, trois pages avant, que « Le bureau statistique du Reich indiquait pour 1937, le chiffre de 17 millions pour la population juive totale du monde » : Un quart, cela donne 4 250 000 et si ce quart représente la moitié de la perte du judaïsme européen, cette perte peut être à son tour évaluée à 8 500 000. Or, Korherr ne parle que de 4 millions 1/2. D'autre part, la perte évaluée à 8.500.000 et définie comme étant « la moitié des effectifs du judaïsme européen », cela signifierait qu'il y avait 17 millions de Juifs en Europe en 1937. D'où il appert, ou que le rapport a été rédigé par un fou, ou qu'il y a là un visible tripatouillage de texte.

² C'est moi qui souligne : européens seulement. P.R.

Juif ait été condamné à mort parce qu'il était Juif pour que le crime soit établi. Le nombre des victimes et les moyens du crime n'entrent pas dans sa définition : ils n'en définissent que le degré d'horreur et, s'il heurte la sensibilité populaire, le degré d'horreur est un élément d'appréciation des juristes qui le lient abusivement au degré de responsabilité non pour définir le crime mais les circonstances aggravantes ou atténuantes au moment de l'application de la peine. Il n'appartient pas à la morale mais à la mode et varie avec l'époque et le lieu. Les circonstances atténuantes ou aggra[77]vantes n'appartiennent d'ailleurs pas non plus à la morale et, limité à la personne du criminel, le degré de responsabilité ne peut entrer dans son domaine que par les conditions dans lesquelles le crime a été commis. Encore ceci ne vaut-il que dans le cadre de la morale traditionnelle : au siècle dernier, le philosophe français Georges Goyau¹ au point une Morale sans obligation ni sanction qui est à coup sûr celle de l'avenir et, en tout cas, la mienne.

Ayant ainsi précisé à quel point cette discussion était sans objet dans mon esprit au plan de la matérialité du crime, je n'en suis que plus à l'aise pour dire qu'il n'en est de même ni au plan de l'histoire, ni à celui de la sociologie, ni même à celui du sens commun dont on a trop souvent le tort de croire qu'il est négligeable.

L'histoire est le livre de bord de l'humanité. À ce titre elle est un inventaire et un inventaire doit être exact. Dresser celui de toutes les actions des hommes est la mission des historiens et cette mission se limite à cela. Ils ne se préoccupent en conséquence d'aucun des impératifs de la morale à l'exception d'un seul : la recherche de la vérité. À plus forte raison sont-ils totalement étrangers à ceux de la politique et c'est ce qui explique le souci de l'objectivité qui a présidé à tout ce que j'ai écrit sur la déportation.

La sociologie, elle, a besoin de savoir s'il s'agit ou non d'un génocide — l'histoire aussi, d'ailleurs, [78] mais c'est seulement pour l'enregistrer — et c'est pourquoi cette discussion s'impose à elle en fonction du nombre des victimes et des moyens du crime.

Quant au sens commun, on me permettra de quitter le plan de l'histoire, de la morale et de la sociologie, et de descendre dans la psychologie des foules à partir de la réponse qu'une personnalité allemande dont le nom n'est pas cité, fit le 5 juin dernier à l'envoyé spécial du *Monde* chargé d'une enquête en Allemagne sur l'effet qu'y avait produit l'arrestation d'Adolf Eichmann par les services secrets israéliens :

« Les Allemands ne veulent pas qu'on leur serve à chaque petit déjeuner quelques milliers de Juifs exterminés dans les camps de concentration. Ils ne veulent plus entendre parler de tout cela. »

La personnalité allemande en question est bien modeste : depuis quinze ans ce n'est pas seulement « quelques milliers de juifs exterminés dans les, camps de concentration » qu'on sert « tous les matins au petit déjeuner » du monde entier mais

¹ J.-M. Guyau : corrigé par l'auteur sur son exemplaire.

6 millions et parfois 9 millions¹ comme ce fut le cas en France au moment de la sortie du film *Nacht und Nebel*.

Et il n'y a pas que les Allemands qui soient fatigués : le monde entier l'est. Il en est même [79] agacé car il sait que ce n'est pas vrai et, chaque fois qu'il trouve ce chiffre dans son journal habituel, la réaction du monde entier est automatiquement : « Ces Juifs, tout de même... » souligné par le sourire de mépris ou d'indignation qui est de rigueur.

C'est ainsi qu'en l'an de grâce 1960, l'antisémitisme naît dans l'opinion publique et l'on sait que, parce qu'il tourne très facilement au racisme, l'antisémitisme est depuis des siècles un des pires fléaux de l'humanité. Or, tant qu'on prétendra faire admettre à l'opinion que 6 000 000 de Juifs ont été exterminés dans les chambres à gaz, il n'y aura aucune chance d'empêcher que, périodiquement, des vagues d'antisémitisme ne déferlent sur le monde. Tout se passe donc comme si ceux qui se retranchent irréductiblement sur ces chiffres et leur font une publicité si tapageuse n'avaient d'autre souci que de provoquer ou d'entretenir des campagnes antisémites et le sens commun commande de les dénoncer impitoyablement comme les plus dangereux fourriers du racisme.

Où le sens commun rejoint tout de même les impératifs de la morale, c'est si l'on sait que ce chiffre de 6 000 000 de Juifs exterminés dans les chambres à gaz est entré en ligne de compte dans le calcul du montant des réparations que l'Allemagne a été condamnée à payer à l'État d'Israël et là, on peut au moins s'étonner que le gouvernement allemand ne se soit pas montré plus sou[80]cieux de le vérifier, ne serait-ce que pour enlever un argument aux agitateurs antisémites.

Pour conclure sur le tout, je dirai seulement que je ne me fais aucune illusion : le vieux socialiste que je suis sera une fois de plus accusé d'avoir cherché à minimiser les crimes du nazisme et, parce qu'il discute une affirmation sans référence sérieuse des autorités juives, d'antisémitisme, voire de racisme. On ne manquera même peut-être pas d'ajouter que mes écrits servent une politique à jamais condamnée par les principes fondamentaux de l'humanisme traditionnel. Aucun de mes détracteurs ne verra jamais que, dans la forme même qui leur a été donnée, les accusations portées contre le nazisme, non seulement en font le jeu dans la mesure où elles ne correspondent pas à la vérité, mais encore retombent en définitive sur le peuple allemand. Aucun ne verra non plus que, dans ces conditions, ce que je défends c'est le peuple allemand, non le nazisme dont, par corollaire, seule la vérité pure et simple — ça suffit déjà, bon Dieu ! — peut empêcher la renaissance. Et tous continueront à défendre cette infamie cautionnée par la littérature concentrationnaire qui consiste, par exemple, à inscrire sur tous les monuments érigés à la mémoire de la résistance dans toute la France, cette phrase odieuse : « Aux victimes de la barbarie allemande » non, ce qui serait seul raisonnable : « Aux victimes de la barbarie guerrière ».

¹ Michel Duran, *Le Canard enchaîné* du 27-1-1960.

Je m'en ferai une raison : c'est le lot des cher[81]cheurs de vérités que d'être suspectés d'arrière-pensées et il y aura toujours au moins un imbécile pour demander au pape la condamnation de Galilée.

Il me sera d'ailleurs toujours facile de répondre que cette politique effectivement condamnée par les principes fondamentaux de l'humanisme traditionnel ne trouve plus aujourd'hui de raisons de renaître et de prospérer que dans les exagérations outrancières de beaucoup trop de gens dont l'unique mobile est le ressentiment ou la vengeance et dont, par voie de conséquence, la politique n'est pas beaucoup meilleure.

Après quoi il me suffira de citer Socrate qui jamais ne se préoccupa de savoir si sa philosophie servait ou non la politique des Trente Tyrans.

Le 20 août 1960.

CHAPITRE III

Texte de la Conférence faite par l'auteur dans quatorze villes allemandes et à Vienne (Autriche) du 21 mars au 10 avril 1960, et annoncée sous le titre :

« VERITE HISTORIQUE OU VERITE POLITIQUE ? »¹

Mesdames et Messieurs,

Mon imparfaite connaissance de la langue allemande fait que je dois d'abord vous demander de bien vouloir m'excuser si je commets quelques fautes de syntaxe ou de prononciation et, si vous avez quelques questions à me poser après cette conférence, de bien vouloir aussi, parler lentement.

Mon souci étant seulement que nous nous comprenions, je n'ai rien d'autre à vous demander et, sans autre forme de procès, je me permets d'entrer directement dans le débat.

C'est un débat délicat. Sur son objet, il y a une opinion mondiale qui est seulement politique mais [84] qui est présentée comme une vérité historique. Et puis, il y a la vérité historique. Le malheur veut — hélas ! — que vérité politique et vérité historique soient très loin de concorder et qu'il y ait toujours quelque risque à le prétendre.

Je n'ai pas besoin de préciser que ce qui m'intéresse, c'est seulement la vérité historique. Que je comprenne la vérité politique est hors de question : après la guerre, après toutes les guerres, la vérité est celle des vainqueurs et elle est toujours politique. Mais je ne suis pas un politicien et, encore moins un vainqueur. Nous allons donc essayer de nous élever ensemble au plan de l'Histoire et de chercher ensemble, sans passion, dans le langage des universitaires, cette vérité qui traverse les siècles en restant éternellement semblable à elle-même.

Et d'abord, dans cette affaire, peut-on déjà parler de vérité historique ?

Sur les camps de concentration allemands, on a dit ou laissé entendre trois choses :

1. Les Allemands les ont inventés : ce n'est pas vrai.

¹ Texte de la conférence faite en Allemagne et en Autriche au printemps de 1960 [et qui provoqua la déclaration fracassante de Broszat dans Die Zeit, au mois d'août suivant]

2. Dans ces camps il y eut des atrocités comme jamais l'histoire du monde n'en avait connu jusqu'ici : ce n'est pas vrai.

3. De ces horreurs, le peuple allemand est responsable : ce n'est pas vrai.

[85]

Sur le premier point, il serait pour moi trop facile de vous dire qu'en Russie depuis 1937¹, des camps de concentration ont été construits et que la France de 1938 n'a pas reculé devant l'institution. Je préfère vous dire tout simplement qu'arrivant à Dora en 1943, j'y fus accueilli dans un block par ces mots :

– Ah ! les Français, vous allez enfin savoir ce que c'est qu'un camp de concentration ... Ne vous inquiétez pas, on va vous l'apprendre

C'étaient des Espagnols qui n'avaient pas oublié les camps dans lesquels M. Daladier les avait fait interner .

Sur les camps russes, on sait aujourd'hui qu'ils étaient encore plus terribles que les camps allemands et cela plus particulièrement depuis la publication du livre de Margareth Buber-Neuman qui avait connu les deux. On sait aussi qu'en Algérie, la France a construit des camps dont, si on a lu les rapports de la Croix Rouge Internationale, il serait bien aventureux de dire qu'ils sont beaucoup meilleurs que les camps allemands.

C'est qu'il s'agit là non pas seulement d'un problème actuel, mais d'une tradition historique que je ne saurais mieux caractériser qu'en citant ici ce que me disait un jour à Buchenwald un grand bourgeois de Prague :

« Les camps — Les Lager, comme il disait — sont un phénomène historique et social par lequel [86] passent tous les peuples arrivant à la notion de Nation et d'État On en a connu dans l'Antiquité, au Moyen Age, dans les Temps modernes : pourquoi voudriez-vous que l'Époque contemporaine fît exception ? Bien avant Jésus-Christ, les Égyptiens ne trouvaient que ce moyen de rendre les Juifs inoffensifs à leur prospérité, et Babylone ne connut son apogée merveilleuse que grâce aux concentrationnaires. Les Anglais eux-mêmes y eurent recours avec les malheureux Boers, après Napoléon qui inventa Lambessa. Actuellement, il y en a en Russie qui n'ont rien à envier à ceux des Allemands ; il y en a en Espagne, en Italie et même en France: vous rencontrerez ici des Espagnols et vous verrez ce qu'ils vous diront, par exemple du camp de Gurs, en France, où on les parqua au lendemain du triomphe de Franco. »

Je vous ai déjà dit comment j'avais été accueilli à Dora par les Espagnols en question. Pour le reste, vous pourrez lire dans mon livre, si vous n'avez déjà lu, que chez tous les peuples les camps de concentration, chaque fois qu'il y en a eu, ont été

¹ 1927 : corrigé par l'auteur.

Note de l'AAARGH : les témoignages sur l'afflux de réfugiés espagnols et leur regroupement dans des camps sont très rares. Nous signalons à nos lecteurs l'existence d'un passage sur la vie dans ces camps, au chapitre XV du roman de Nancy Mitford, *The Pursuit of Love*, 1945 (traduction française sous le titre *La Poursuite de l'amour*, 10/18, 1994). L'auteur, une aristocrate anglaise qui a vécu une bonne partie de sa vie adulte en France, a écrit plusieurs romans fort spirituels et très bien vus sur la vie en France et en Angleterre entre 1920 et 1960. L'héroïne du roman cité se trouve, par hasard, engagée dans une action charitable dans les camps de réfugiés catalans en 1939. L'historien ne doit mépriser aucune source.

semblables à ce que nous avons connu en Allemagne et précisément parce que partout c'était le même mécanisme.

Et quel était ce mécanisme ?

En France, pendant l'occupation, il y avait une organisation des familles de déportés. Quand une famille s'adressait à cette organisation pour avoir [87] des renseignements sur le sort de son ou de ses déportés, elle recevait, retransmis des autorités allemandes, le communiqué suivant :

« *Camp de Weimar.* – Le camp est situé à 9 km. de Weimar et y est relié par une voie ferrée. Il est à 800 m. d'altitude.

Il comporte trois enceintes de barbelés concentriques. Dans la première enceinte, les baraques des prisonniers, entre la première et la deuxième enceinte, les usines et les ateliers où l'on fabrique des accessoires de T.S.F., des pièces de mécanique, etc.

Entre la deuxième et la troisième enceinte s'étend un terrain non bâti que l'on finit de déboiser et où l'on exploite les routes du camp et du petit chemin de fer.

La première enceinte de barbelés est électrifiée et jalonnée de myriades de miradors en haut desquels se trouvent trois hommes armés. Pas de sentinelles à la deuxième et à la troisième enceintes, mais, dans l'enclos des usines, il y a une caserne de S.S. ; ils font, pendant la nuit, des patrouilles avec les chiens, ainsi que dans la troisième enceinte.

Le camp se développe sur 8 km et contient 30 000 internés environ. Au début du régime nazi, des opposants y étaient internés. Sur la population, il y a moitié Français, moitié étrangers, Allemands antinazis, mais qui restent Allemands et qui four[88]nissent la plupart des chefs de Block. Il y a aussi des Russes, parmi lesquels des officiers de l'Armée rouge, des Hongrois, des Polonais, des Belges, des Hollandais, etc.

Le règlement du camp est le suivant :

4. h. 30 : Lever, toilette surveillée torse nu, lavage du corps obligatoire.

5 h. 30 : 500 cm³ de potage ou café, avec 450 gr. de pain (parfois ils ont moins de pain, mais ils ont une ration de pommes de terre de bonne qualité, abondante) ; 30 gr. de margarine, une rondelle de saucisson ou un morceau de fromage.

12 heures : Un café.

18 h. 30 : Un litre de bonne soupe épaisse.

Le matin, à 6 heures, départ pour le travail. Le rassemblement se fait par emploi, usine, carrière, bûcheronnage, etc... Dans chaque détachement, les hommes se placent par rang de cinq et se tiennent par le bras pour que les rangs soient bien alignés et séparés. Puis l'on part, musique en tête (constituée de 70 à 80 exécutants, des internés en uniforme : pantalon rouge, veste bleue à parements noirs.)

L'état sanitaire du camp est très bon. À la tête se trouve le professeur Richet, déporté. Visite médicale chaque jour. Il y a de nombreux médecins, une infirmerie et un hôpital, comme au régiment. Les internés portent le costume des forçats allemands en drap artificiel relativement chaud. Leur [89] linge a été désinfecté à l'arrivée. Ils ont une couverture pour deux hommes.

Il n'y a pas de chapelle au camp. Il y a pourtant de nombreux prêtres parmi les internés, mais qui, en général, ont dissimulé leur qualité. Ces prêtres réunissent les fidèles pour des causeries, récitation de chapelets, etc.

Loisirs. – Liberté complète dans le camp le dimanche après-midi. Cette soirée est agrémentée de représentations données par une troupe théâtrale organisée par les internés. Cinéma, une ou deux fois par semaine (films allemands), T.S.F. dans chaque baraque (communiqués allemands). Beaux concerts donnés par l'orchestre des prisonniers.

Tous les prisonniers sont d'accord pour trouver qu'ils sont mieux à Weimar qu'ils ne l'étaient à Fresnes ou dans les autres prisons françaises.

Nous rappelons aux familles des déportés que le bombardement allié des usines de Weimar, qui a eu lieu vers la fin d'août, n'a fait aucune victime parmi les déportés du camp.

Nous rappelons aussi que la plupart des trains partis de Compiègne et de Fresnes en août 1944 étaient dirigés sur Weimar. »

Devant le Tribunal de Nuremberg beaucoup d'accusés ont cité ce texte. Il est clair qu'il contenait la théorie et il serait vain de soutenir que, dans la pratique, notre vie pouvait être comparée [90] à la description somme toute assez sympathique et rassurante qu'en donne ce communiqué : dans la pratique c'était horrible...

Mais, dans le monde entier la théorie est toujours une chose et la pratique toujours une autre. Pour rendre sensible la différence qu'en l'occurrence il existait entre l'une et l'autre, je ne saurais mieux faire, que de risquer une comparaison : c'est un peu l'histoire de l'éclipse de lune qu'on raconte sûrement aussi dans les casernes allemandes. Le colonel dit un jour au commandant qu'il y aurait lieu de faire observer à toutes les recrues une éclipse de lune qui aura lieu le soir même à 23 heures. Le commandant transmet au capitaine qui transmet au lieutenant et, finalement l'affaire arrive aux soldats par les caporaux, dans la forme suivante : « Par ordre du Colonel, une éclipse de lune aura lieu ce soir à 23 heures. Tous ceux qui n'y participeront pas auront quatre jours ! »

Ainsi en fut-il des camps de concentration : en France, le gouvernement Daladier qui avait construit des camps pour les Espagnols, les avait dotés d'une réglementation que devaient surveiller des gendarmes dont les possibilités étaient intellectuellement — et humainement ! — très limitées. En Allemagne, il en fut de même à cette aggravation près que les soldats et les policiers étaient doublés par des détenus pris parmi nous. Ces détenus — pris parmi nous, je le répète — furent un de nos plus grands malheurs. Ils constituaient un [91] appareil : la *Häftlingsführung* dont je vous parlerai plus longuement dans quelques instants.

En Russie (Karaganda) nous dit Margareth Buber-Neuman, il en était de même. Et de même en Italie (Lipari) sous Mussolini. De même encore en Grèce (Makronissos), en France dans les camps pour collaborateurs (Carrère, la Noë, etc.), en Algérie, etc. Car, c'est une vérité qui ne paraît plus guère contestable que, dans tous les pays où il y en eut, les camps de concentration sont ce qu'ils sont, quelles que soient les formes de gouvernement.

Pourquoi alors l'Allemagne serait-elle seule accusée ? Là est la question, la plus grave question de notre temps. Avant d'y répondre, je voudrais d'abord traiter du deuxième point de ma conférence : le problème des atrocités et de ceux qui en sont responsables.

Les atrocités et ceux qui en sont responsables sont évidemment inséparables. Peut-être d'ailleurs vous étonnerai-je : ces atrocités, je renonce, en effet, à la fois à vous en donner une liste et à vous les décrire. Sur le sujet, vous n'avez déjà que trop entendu. L'atrocité ne prouve d'ailleurs rien, en histoire, ni contre celui qui la commet, ni en faveur de celui qui la subit ; nous n'avons que trop d'exemples d'un

monde où la victime du jour est le bourreau du lendemain vice-versa. Il me [92] suffira donc de vous dire que les camps de concentration étaient un univers d'horreurs. Et si quelque chose devait être ajouté, ce serait ceci malgré cela, à peu près tous ceux qui en ont parlé ont encore forcé la dose et surtout les explications qu'ils en ont données n'ont pas grand chose de commun avec la vérité.

On doit ici compter avec le complexe du *Mensonge d'Ulysse* qui est celui de tous les hommes, par conséquent de tous les internés. L'humanité a besoin de merveilleux dans le mauvais comme dans le bon, dans le laid comme dans le beau. Chacun espère et veut sortir de l'aventure avec l'auréole du saint, du héros ou du martyr, et chacun ajoute à sa propre odyssée sans se rendre compte que la réalité se suffit déjà amplement à elle-même.

Avec les mensonges d'Ulysse, on a fait jadis un chef-d'œuvre de poésie qui a séduit l'humanité et passé les siècles. Avec ceux des déportés, on a aujourd'hui bâti une politique. Et c'est la différence.

Au regard de l'Histoire qui comprend aussi la statistique, l'importance des responsabilités varie selon qu'il y a eu 4 ou 48 fours crématoires à Auschwitz, 2 500 000 victimes ainsi que le prétend un livre récemment paru et attribué au commandant du camp, ou 6 millions comme on l'admet généralement, ou 9 millions comme le disent encore quelques journaux, ou 45 millions comme l'a écrit le communiste hongrois Niyzsl Miklos.

[93]

En matière de chiffres, les « témoins » ont dit et écrit les choses les plus invraisemblables. En matière de mise en œuvre des moyens de conduire à la mort aussi. La littérature concentrationnaire dans son ensemble offre l'aspect d'un rassemblement de ragots contradictoires. Mais nous sommes ici pour rechercher une vérité non pour discuter sans fin d'un roman écrit chez la portière.

De toutes façons, une chose est sûre — de ces horreurs et atrocités, le peuple allemand est irresponsable, totalement irresponsable. On lui a fait deux reproches : il s'était prononcé en faveur du nazisme et jamais, n'avait protesté. Sur le premier on sait que, jamais un peuple ne choisit son gouvernement : dans tous les pays du monde, l'opinion publique est faite par les journaux et les journaux — comme la radio — appartiennent à ceux qui possèdent l'argent. Dans ces conditions, un choix électoral est très facilement et toujours une imposture et une falsification. Sur le deuxième reproche, il est notoire que jamais le peuple allemand n'a su ce qui se passait dans les camps : les S.S. qui veillaient à la porte en ignoraient eux-mêmes la plus grande partie !

Il n'est d'ailleurs que de citer l'exemple des camps actuels : le peuple français, lui aussi, ignore ce qui se passe dans les camps algériens...

Ce qui est indiscutable au plan des responsabilités, c'est que les gouvernements allemands de ces temps-là ont les leurs. Personne jamais n'a songé à prétendre le contraire. Depuis 1933, le gouverne[94] ment nazi avait construit et utilisé les camps.

Mais, dans la période contemporaine, quel gouvernement de quelque forme et de quelque politique qu'il se réclame est à l'abri de ce reproche ? Et pour prétendre à s'ériger en juge, il est clair qu'y aurait seulement droit un gouvernement qui n'aurait jamais eu recours à ce moyen. Il y aurait alors beaucoup d'accusés et peu d'accusateurs...

Pourquoi, maintenant, les camps sont-ils si horribles dans tous les pays ? Les camps allemands nous fournissent la réponse et pour bien comprendre, on doit d'abord savoir comment ils étaient administrés. Voici donc : sous les regards de la S.S. les camps étaient administrés par les internés eux-mêmes et ceci explique tout. La véritable administration était le *Häftlingsführung*. Cette administration était toute-puissante, elle s'appuyait sur la S.S. qui, toujours, lui apportait sa caution et son aide. Le Dr Eugen Kogon, le plus important et le plus complet de tous les témoins, dit lui-même dans son livre, *L'Enfer organisé* :

« Ses tâches étaient les suivantes: maintenir l'ordre dans le camp, veiller à la discipline pour éviter l'intervention S.S. etc. » (p. 62).

« Les Directions S.S. des camps n'étaient pas capables d'exercer sur des dizaines de milliers de détenus un contrôle autrement qu'extérieur et sporadique. » (Page 275).

[95]

Et il donne un exemple :

« on sait que, dans les camps, le bureau de la statistique du travail, composé de détenus, régissait l'utilisation de la main-d'œuvre sous le contrôle et les instructions du chef de la main-d'œuvre et du service du travail. Avec les années, la S.S. fut débordée par les énormes demandes. À Buchenwald, le capitaine S.S. Shwartz n'essaya qu'une fois de former lui-même un transport de mille détenus. Après avoir fait séjourner presque tout le camp une demi-journée sur la place d'Appel pour passer les hommes en revue, il parvint à rassembler 600 hommes. Mais les gens examinés qui avaient dû sortir du rang filèrent tout simplement dans d'autres directions, et nul ne resta aux mains de Shwartz... » (Page 286.)

À mon sens, il n'y avait aucun inconvénient à ce que l'expérience Schwartz se répêât chaque fois qu'il était question d'organiser un transport vers quelque lieu de travail : si les S.S. n'avaient jamais pu y arriver, il n'en eût que mieux valu. Mais :

«À partir de ce moment, le chef de la main d'œuvre abandonna aux détenus de la statistique du travail toutes les questions de la répartition, du travail. » (Ibid.)

Et, après avoir été sélectionné sur la place d'Appel, il ne fut plus possible de « filer dans toutes les directions » comme avec Schwartz : gummi à [96] la main, tous les Kapos, tous les chefs de Block, tous les Lagerschutz, etc. dressaient un barrage menaçant contre toute tentative de fuite. Auprès d'eux, le S.S. Schwartz paraissait débonnaire. Ils étaient communistes, anti-fascistes, anti-hitlériens, etc. mais ils ne pouvaient tolérer que quelqu'un troublât l'ordre hitlérien des opérations ou tentât d'amoinrir l'effort de guerre du IIIe Reich en cherchant à lui échapper.

Il est, en effet, reconnu par tout le monde aujourd'hui que les déportés qui faisaient partie de cette bureaucratie étaient les moins honnêtes et les moins

scrupuleux. Pour tout dire, dans un monde où toutes les races et tous les types sociaux étaient rassemblés, ils étaient la lie de la population.

Et que s'est-il passé sous leur autorité ?

C'est encore Eugène Kogon qui nous renseigne :

« En fait les détenus n'ont jamais reçu les faibles rations qui leur étaient destinées en principe. Tout d'abord, la S.S. prenait ce qui lui plaisait puis les détenus qui travaillaient dans le magasin à vivres et dans les cuisines « se débrouillaient » pour prélever amplement leur part. Puis les chefs de chambrée en détournaient une bonne quantité pour eux et pour leurs amis. Le reste allait aux misérables détenus ordinaires. » (Page 107)

Il y a lieu de, préciser que tout ce qui détenait une parcelle d'autorité dans le camp était par là même, placé pour « prélever » : le doyen de camp [97] qui délivrait globalement les rations, le Kapo ou le chef de Block qui se servaient copieusement en premier lieu, le chef d'équipe ou l'homme de chambre qui coupaient le pain ou mettaient la soupe dans les écuelles, le policier, le secrétaire, etc. Il est curieux que Kogon ne le mentionne qu'à peine.

Tous ces gens. se gorgeaient littéralement des produits de leurs vols, et promenaient dans le camp des mines florissantes. Aucun scrupule ne les arrêtait :

« Pour l'infirmerie des détenus, il y avait dans les camps une nourriture spéciale pour les malades, ce qu'on appelait la diète. Elle était très recherchée comme supplément et sa plus grande part était détournée au profit des personnalités du camp: Doyens de Blocks, Kapos, etc. Dans chaque camp, on pouvait trouver des communistes ou des criminels qui, pendant des années, recevaient, en plus de leurs avantages, les suppléments pour malades. C'était surtout une affaire de relations avec la cuisine des malades composée exclusivement de gens appartenant à la catégorie de détenus qui dominaient le camp, ou une affaire d'échange de bons services : les Kapos de l'atelier de couture, de la cordonnerie, du magasin d'habillement du magasin à outils, etc. livraient, en échange de cette nourriture, ce que leur demandait les autres. Dans le camp de Buchenwald, de 1939 à 1941, près de quarante mille œufs ont été [98] ainsi détournés, à l'intérieur même du camp. » (Pages 110-111-112.)

Pendant ce temps, les malades de l'infirmerie mouraient d'être privés de cette nourriture spéciale que la S.S. leur destinait. Expliquant le mécanisme du vol, Kogon en fait un simple aspect du « système D », indistinctement employé par tous les détenus qui se trouvaient sur le circuit alimentaire. C'est, à la fois, une inexactitude et un acte de bienveillance à l'égard de la *Häftlingsführung*.

Le drame commençait à la porte de l'infirmerie.

« Quand le malade y était enfin arrivé, il lui fallait d'abord faire la queue dehors par n'importe quel temps et avec des chaussures nettoyées. Comme il n'était pas possible d'examiner tous les malades, et comme il se trouvait d'ailleurs parmi eux toujours des détenus qui n'avaient que le désir compréhensible en soi de fuir le travail, un robuste portier détenu procédait à la première sélection radicale des malades. » (Page 130.)

Le Kapo, choisi parce qu'il était communiste, choisissait un portier, non parce qu'il était capable de discerner les malades des autres ou, entre les malades, ceux qui l'étaient le plus de ceux qui l'étaient le moins, mais parce qu'il était robuste et

pouvait administrer de solides raclées. Il va sans dire qu'il l'entretenait en forme par des soupes supplémentaires.

Pour ce qui est des S.S. voici ce que dit E. Kogon :

[99]

« Ils ignoraient ce qui se passait réellement derrière les barbelés. » (p. 275)

« La dernière année, l'administration interne de Buchenwald était si solidement organisée que la S.S. n'avait plus le droit de regard sur certaines questions intérieures fort importantes. Fatiguée, la S.S. était maintenant habituée à « laisser aller les choses » et, en gros, elle laissait faire les politiques. » (p. 284)

Mon opinion d'ensemble est donc la suivante qu'on trouvera d'ailleurs dans mon livre : parce que, nous ayant volés sans vergogne sur le chapitre de la nourriture et de l'habillement, malmenés, brutalisés, frappés à un point qu'on ne saurait dire et qui a fait mourir 82 % — disent les statistiques — d'entre nous, les survivants de la bureaucratie concentrationnaire ont vu dans les chambres à gaz l'unique et providentiel moyen d'expliquer tous ces cadavres en se disculpant.

Cette thèse a été confirmée de façon éclatante le 22 juillet 1953, à la tribune du Conseil de la République par M. de Chevigny, sénateur d'un département de l'Est, lequel, ex-déporté de Buchenwald, a révélé que

« les Allemands avaient laissé les détenus faire leur propre police et que pour accomplir les exécutions hâtives — sans chambres à gaz ! — on trouvait toujours des amateurs passionnés. Tous ou presque tous ces acharnés de justice ont été pris plus tard en flagrant délit »,

ajoutait le sénateur (J.O. du 23 juillet 1953 – Débats parlementaires).

Prétendre tout cela — qui est aujourd'hui l'opinion de beaucoup de bons esprits — est-ce minimiser les responsabilités de la S.S. et du nazisme ? Cette accusation grossière tombe d'elle-même à partir du moment où l'on commence par dire qu'on lui doit la création de certains camps et où l'on continue en précisant que tout se faisait sous leurs yeux, bien qu'ils les fermassent. Mais comment passer sous silence les responsabilités propres à la *Häftlingsführung* ? Ce serait cependant n'être pas complet que de ne pas ajouter que le principal responsable c'est la guerre et que les responsabilités de la guerre sont, au-delà des problèmes de partis politiques ou de gouvernements, des problèmes de régime : deux guerres ont apporté les camps en Allemagne comme la guerre d'Algérie les apporte aujourd'hui en France... avec leur cortège habituel d'horreurs et d'atrocités.

C'est cela dont Eugen Kogon ne veut absolument pas convenir : pour lui le responsable de l'atrocité dans la guerre, c'est toujours le soldat, non le régime. Mais on voit bien que c'est une prise de position exclusivement politique, lorsqu'il nous dit que seul le but comptait : maintenir un noyau de prisonniers contre la S.S.

« Si la garde du camp, dit-il, n'avait pas fait régner une impeccable apparence d'ordre, face à [101] la S.S., que ne serait-il pas advenu du camp tout entier, et des milliers de prisonniers, lors des arrivées et des départs en groupe, lors des opérations punitives et « *last not least* », dans les derniers jours avant la libération ? » (page 62)

S'il n'en avait pas été ainsi, il n'aurait pu se produire que :

« NOUS ne fussions pas TOUS transformés en martyrs, mais puissions continuer à vivre comme témoins. » (page 62)

Comme si, au regard de l'histoire, il importait que Kogon et son équipe fussent témoins plutôt que d'autres, que Michelin de Clermont-Ferrand, que François de Tesson, que le Dr Seguin, que Crémieux, que Desnos, etc. car, ce nous et ce tous ne s'appliquait, bien entendu, qu'aux privilégiés de la *Häftlingsführung* et non à tous les politiques qui constituaient, en dépit qu'on en ait, la plus grande partie de la masse. Pas un instant, il n'est à l'idée de l'auteur qu'en se contentant de moins manger et de moins frapper, la bureaucratie concentrationnaire eût pu sauver la presque totalité des détenus, et qu'il n'y aurait, aujourd'hui, que des avantages à ce qu'ils fussent, eux aussi, témoins.

La conséquence de la méthode, c'est qu'à quelques exceptions près, seulement les communistes furent sauvés. Eugen Kogon, lui, a réalisé ce tour de force d'être sauvé par les efforts conjugués de la S.S. et des communistes ! Car, à Buchenwald, c'était [102] quelqu'un que M. Kogon. Il pouvait dire : « J'avais dans ma main le Dr Ding Schuller » (p. 218) qui, après le commandant du camp, était la plus haute autorité effective et dont il était le secrétaire particulier.

Dans sa thèse « *Croix gammée contre caducée* » le Dr François Bayle rapporte ce curieux témoignage de Kogon à Nürnberg : Ding Schuller, médecin-chef du camp de Buchenwald, lui aurait demandé de s'occuper de sa femme et de ses enfants, en cas de défaite de l'Allemagne (!...) Si cette demande comportait une contrepartie semblable — ce que Kogon ne dirait pas de toutes manières ! — la situation privilégiée de ce singulier détenu s'expliquerait par un contrat de collaboration dont l'inspiration et les buts seraient beaucoup moins nobles qu'il n'a été jusqu'ici convenu de l'admettre. Spéculer sur cette hypothèse serait aventureux : bornons-nous donc à enregistrer que la collaboration Kogon-S.S. fut, de son aveu même, effective, amicale et souvent intime. Le prix que l'a payée la masse des détenus est évidemment une autre histoire. Car il y avait aussi une collaboration Kogon-P.C. si on le croit lorsqu'il avoue encore qu'il a été porté à son poste de secrétaire particulier du Dr Ding-Schuller « par une habile politique des détenus ». (P. 163) c'est-à-dire de la *Häftlingsführung* qui était communiste.

Qu'entre la S.S. et les communistes, ses sympathies soient allées à ces derniers, on n'en doute pas.

[103]

C'est donc leur jeu qu'au camp il jouait. Après la guerre, il a d'abord continué et nous avons eu « *L'Enfer organisé* ». Maintenant, il joue le jeu des Américains. Si cette nouvelle attitude ne consistait pas à passer d'un excès à l'autre, on pourrait seulement dire qu'il est trop tard: le mal est fait. Car son « *Enfer organisé* » reste le meilleur atout des communistes contre l'Allemagne.

Mais je veux encore dire quelques mots sur la méthode historique de M. Kogon... Pour donner à son témoignage la couleur de la vérité voici d'après lui-même, comment il a procédé :

« Pour dissiper certaines craintes et montrer que ce rapport (c'est ainsi qu'il désigne son *Enfer organisé*) ne risquait pas de se transformer en acte d'accusation contre certains détenus qui avaient occupé une position dominante, je le lus, au début du mois de mai 1945, dès qu'il eût été couché sur le papier, et alors qu'il ne manquait que les deux derniers chapitres sur un total de douze à un groupe de quinze personnes, qui avaient appartenu à la direction clandestine¹ du camp, ou qui représentaient certains groupements politiques de détenus. Ces personnes en approuvèrent l'exactitude et d'objectivité.

[104]

Avaient assisté à cette lecture :

1. Walter Bartel, communiste de Berlin, président du comité international du camp.

2. Heinz Baumeister, social-démocrate, de Dortmund qui, pendant des années, avait appartenu au Secrétariat de Buchenwald ; deuxième secrétaire du Block 50.

3. Ernest Busse, communiste, de Solingen Kapo de l'infirmierie des détenus.

4. Boris Banilenko, chef des jeunes communistes en Ukraine, membre du comité russe.

5. Hans Eiden, communiste, de Trèves, premier doyen du camp.

6. Baptiste Feilen, communiste, d'Aix-la-Chapelle, Kapo du lavoir.

7. Franz Hackel, indépendant de gauche de Prague. Un de nos amis, sans fonction dans le camp.

8. Stephan Heymann, communiste, de Manheint, membre du bureau d'informations du camp.

9. Werner Hilpert, centriste de Leipzig, membre du comité international du camp.

10. Otto Horn, communiste de Vienne, membre du comité autrichien.

11. A. Kaltschin, prisonnier de guerre russe, membre du comité russe.

12. Otto Kipp, communiste de Dresde, Kapo suppléant de l'infirmierie des détenus.

13. Ferdinand Roemhild, communiste de Francfort-sur-le-Mein, premier secrétaire de l'infirmierie des détenus.

[105]

14. Ernst Thappe, social-démocrate, chef du comité allemand.

15. Walter Wolff, communiste, chef du Bureau d'informations du camp. » (pages 20-21)

À elle seule, cette déclaration, en quelque sorte liminaire, suffit à rendre tout le témoignage suspect :

« Pour dissiper certaines craintes et montrer que ce rapport ne risquait pas de se transformer en acte d'accusation contre certains détenus qui avaient occupé une position dominante dans le camp... »

Eugen Kogon a donc évité de rapporter tout ce qui pouvait accuser la *Häftlingsführung*, ne retenant de griefs que contre les S.S. : aucun historien n'acceptera jamais cela. Par contre, on est fondé de croire qu'agissant ainsi, il a payé

¹ Eugen Kogon emploie tantôt le mot « illégale », tantôt le mot « clandestine », pour caractériser la *Häftlingsführung*. En réalité il n'y avait rien, ni de moins illégal, ni de moins clandestin.

une dette de reconnaissance envers ceux qui lui avaient procuré un emploi de tout repos dans le camp et avec lesquels il a des intérêts communs à défendre devant l'opinion.

À mon sens, ces quinze personnes ont été très heureuses de trouver en Eugen Kogon une plume habile pour les décharger de toute responsabilité, aux yeux de la postérité.

Il est impossible de faire une conférence sur les camps de concentration sans y consacrer un paragraphe spécial au problème des chambres à gaz.

[106]

Les chambres à gaz sont encore le secret de la dernière guerre : y en eut-il et, s'il y en eut, combien et quel est le nombre des victimes ? Si les deux dernières questions ne se posent pas pour un philosophe ou pour un moraliste, elles se posent pour un historien. Et quant à la première, elle se pose pour tout le monde.

Ici, ce qui est inquiétant, c'est la forme générale des témoignages. Eugen Kogon n'a jamais vu de chambres à gaz. Moi non plus, d'ailleurs : je ne puis donc que comparer les témoignages. Eugen Kogon, lui, préfère répondre catégoriquement par l'affirmative et en donner une description détaillée.

« ...d'après le témoignage d'un jeune Juif de Brno, Janda Weiss qui appartenait, en 1944, au Sonderkommando (crématoire et chambres à gaz) dont proviennent les détails suivants, d'ailleurs confirmés par d'autres personnes. » (p. 155)

Ce Janda Weiss était polonais et... il est mort ! Seul Kogon...

Un autre témoin, le Dr Benedikt Kautsky qui, en trois années d'internement à Auschwitz n'en a jamais vu, en parle aussi « d'après des témoins dignes de foi » dans son livre « *Enfer et damnation* » et leur attribue 3 500 000 victimes rien que pour Auschwitz.

Qui sont ces « témoins dignes de foi », on ne l'a jamais su et on ne le saura jamais.

Il y eut même des fantaisistes, témoin cet étrange [107] abbé Jean-Paul Renard, que j'ai connu à Buchenwald et à Dora, seuls camps que, comme moi et avec moi, il ait connus :

« J'ai vu rentrer aux douches mille et mille personnes sur qui se déversaient, en guise de liquide, des gaz asphyxiants. »

En réalité, l'abbé Jean-Paul Renard n'a rien vu de tout cela, puisque les chambres à gaz n'existaient ni à Buchenwald, ni à Dora. Quant à la piqûre qui ne se pratiquait pas non plus à Dora, elle ne se pratiquait plus à Buchenwald au moment où il y est passé.

Comme je lui en faisais la remarque au début de 1947, il me répondit :

« D'accord, mais ce n'est qu'une tournure littéraire... et, puisque, ces choses ont quand même existé quelque part, ceci n'a guère d'importance. »

Je trouvai le raisonnement délicieux. Sur le moment, je n'osai pas rétorquer que la bataille de Fontenoy était, elle aussi, une réalité historique, mais que ce n'était

pas une raison pour dire, même en « tournure littéraire », qu'il y avait assisté. Ni que, si vingt-huit mille rescapés des camps nazis se mettaient à prétendre qu'ils avaient assisté à toutes les horreurs retenues par tous les témoignages, les camps prendraient, aux yeux de l'Histoire, un tout autre aspect que si chacun d'eux se bornait à dire seulement ce qu'il avait vu. Ni non plus qu'il y [108] avait intérêt à ce qu'aucun d'entre nous ne fût pris en flagrant délit de mensonge ou d'exagération.

À propos des chambres à gaz, l'opinion publique semble s'être laissée prendre à un piège grossier. Il est clair, en effet, qu'aucun déporté survivant ne peut avoir vu des chambres à gaz en état de fonctionnement. Mais les réactions de l'opinion publique sont toujours passionnelles et, après une guerre comme celle de 1939-45... Bref.

Ce qui m'étonne, c'est que n'ait jamais été retenu comme significatif qu'au Tribunal de Nuremberg et pas plus que sous aucun des titres de la littérature concentrationnaire, aucun document écrit n'ait pu être produit qui atteste que le gouvernement allemand ait donné l'ordre de construire des chambres à gaz « dans le dessein de procéder à des exterminations massives d'internés ».

Malgré cela et bien que, dans son ensemble, l'opinion publique fasse aujourd'hui les plus expresses réserves sur ce qui a été dit des chambres à gaz, on trouve toujours de temps à autre un témoin qui a vu... et qui dit n'importe quoi sans tenir compte de ce qui a été dit avant lui, avec quoi il est régulièrement en contradiction. Mais, maintenant, ce ne sont plus des déportés qui parlent : ce sont de hauts exécutants du régime nazi. Le dernier en date est Rudolf Hoess qui fut commandant du camp d'Auschwitz et dont, en 1958, on a publié la confession sous le titre « *Le commandant du camp d'Auschwitz parle...* ».

[109]

« C'était en été 1951¹, dit-il (je ne me souviens plus de la date exacte), que je fus soudain convoqué à Berlin chez le Reichsführer S.S. (Himmler) par l'un de ses aides de camp. Contrairement à ses habitudes, il me reçut en tête-à-tête et me déclara (!) ce qui suit : le Führer a donné l'ordre de procéder à la « solution finale » du problème juif. Nous, les S.S., sommes chargés d'exécuter cet ordre. » (p. 225)

Et, plus loin (p. 227)

« Quelques jours plus tard, j'expédiai au Reichsführer, par message spécial, un plan détaillé de l'emplacement et une description exacte des installations projetées (les chambres à gaz). Je n'ai jamais reçu de réponse ou de décision à ce propos. »

Les chambres à gaz ont cependant été construites parce que, dit Hoess, « Par la suite, Eichmann me DIT en passant que le Reichsführer était d'accord » p. (227). ME DIT, donc toujours verbalement.

Et il répète encore :

« On n'a jamais pu obtenir à ce sujet, une décision claire et nette de Himmler » (p. 233).

¹ Coquille pour 1941.

Si on en croit ce témoin, Himmler n'aurait alors jamais donné l'ordre de construire des chambres à gaz. Cet aveu est d'autant plus étrange qu'il est [110] fait avec le consentement des communistes qui ont mis le manuscrit en circulation puisque, jusqu'en 1958, ce manuscrit était précieusement conservé à Auschwitz en zone russe.

À ce sujet, voici une petite histoire qui fait état d'un autre ordre soi-disant donné par Himmler et sur lequel la littérature concentrationnaire est très prolix : celui de faire sauter tous les camps à l'approche des troupes alliées et d'y exterminer ainsi tous leurs occupants, gardiens y compris.

Le médecin-chef S.S. du Revier de Dora, le Dr Piazza le confirma dès qu'il fut capturé et en eut la vie sauve. Au Tribunal de Nüremberg, on le brandit contre les accusés qui nièrent. Or, dans le *Figaro Littéraire* du 6 janvier 1951, sous le titre « *Un juif négocie avec Himmler* » et sous la signature de Jacques Sabille, on a pu lire :

« C'est grâce à la pression de Gunther, exercée sur Himmler par l'intermédiaire de Kersten (son médecin personnel) que l'ordre cannibale de faire sauter les camps à l'approche des alliés — sans ménager les gardiens — est restée lettre morte. »

Ce qui signifie que cet ordre, reçu par tout le monde et abondamment commenté dans la littérature concentrationnaire n'a jamais été envoyé à personne. M. Joseph Kessel l'a encore récemment confirmé dans « *Les mains du miracle* » qui racontent l'aventure du Dr Kersten. Et voici que le commandant du camp d'Auschwitz nous dit qu'il [111] en est de même de l'ordre de construire, des chambres à gaz !

Son livre, d'ailleurs, décrit les exterminations par les gaz et dit qu'on a employé un insecticide : le cyclon B. Un insecticide : aucun gaz non plus n'avait donc été prévu pour exterminer (!!)

Et qu'est-ce que le cyclon B ? Page 228, Hoess nous dit que « Le cyclon B se présente sous la forme de cailloux bleus d'où le gaz se dégage sous les jets de vapeur d'eau ». Nous sommes donc loin des tuyaux d'arrivée de gaz que des guides illettrés présentent toujours aux visiteurs de Dachau et de Mauthausen. Mais, page 236, Hoess dit encore que « l'action d'extermination une fois achevée, on pouvait se servir des chambres de déshabillage et des chambres à gaz pour les douches ».

Si donc il est exact qu'Himmler n'a jamais donné l'ordre de construire des chambres à gaz comme il est dit page 227, ne doit-on pas se demander si les salles de douches n'ont pas été utilisées comme chambres à gaz ?

C'est, en tout cas, la première fois qu'à ma connaissance, dans la littérature concentrationnaire et venant des officiels, les chambres à gaz sont présentées comme pouvant servir indifféremment pour la douche et l'extermination et c'est aussi la première fois que le gaz utilisé a été décrit à la fois si minutieusement et comme ne pouvant être utilisé que dans des salles de douches. Alors, pour[112]quoi avoir construit deux installations pour l'un et l'autre besoin ? De toutes façons, il a fallu douze années pour avoir ces précisions que ni David Rousset, ni Eugène Kogon, ni le

communiste hongrois Niyzli Miklos n'avaient jamais données. Encore douze années et, peut-être aura-t-on des témoignages enfin et en tous points cohérents. Il suffit seulement que dans les « ateliers » où ils corrigent l'histoire à longueur de journée, les Russes se décident à ne plus employer que du personnel qualifié pour la fabrication des faux historiques. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'ils sont en progrès surtout si l'on tient compte qu'en janvier 1947, ils avaient réussi à faire accepter comme authentique par le Tribunal de Nuremberg jugeant les médecins, le document P.S. 1553 - R.F. 350 (remis au tribunal par un parent d'un témoin qui avait eu la sagesse de se suicider aussitôt après l'avoir rédigé et qui fut publié dans le n° 2 de la revue *Dreimonatliche Hefte neuere Geschichte* en 1953, puis dans le journal suédois *Dagens Nyheter* le 16 juillet 1953) selon lequel les juifs étaient asphyxiés « par groupes de 750 à 800 » dans des chambres à gaz qui avaient « 25 m² de surface de base et 1 m 80 de hauteur ». Quant au gaz employé, il s'agissait alors du « gaz d'échappement d'un moteur Diesel » et, comprimés dans ces chambres, précisait encore le témoin, les 750 à 800 personnes mettaient « trois heures pour mou[113]rir, chronomètre en mains ».

De quoi faire frémir les historiens de l'avenir quand ils se pencheront sur les étranges « documents » que le Tribunal de Nüremberg a pris au sérieux.

Je ne dirai rien du nombre des victimes dont le livre de Hoess fait état, page 229, il dit que « jamais les convois de gens destinés à l'extermination ne comptaient plus de mille personnes » et, page 239, que « les arrivées se succédaient au rythme de 1 000 personnes par convoi » après avoir dit, page 236, qu'il arrivait au maximum « cinq convois par jour » et que cela faisait 15 000. Le « témoignage » est jugé.

Mais je veux encore citer deux petites phrases de lui :

« Fin novembre 1940, je fus convoqué pour la première fois chez le Reichsführer et je reçus l'ordre de procéder à un agrandissement de l'ensemble du territoire du camp... Il s'agit de la construction de Birkenau (Auschwitz II) qui devait être suivi de l'aménagement de l'ensemble des Kommandos de Monowitz pour I.G. Farben (Auschwitz III). La construction d'Auschwitz IV a été interrompue par la défaite hitlérienne. »

À ma connaissance, c'est aussi la première fois que la littérature concentrationnaire fait état de la nécessité dans laquelle se trouvait l'Allemagne [114] en guerre de transporter dans les camps, comme ses autres industries, celles des colorants sous les espèces de I.G. Farben, — celle des colorants où l'utilisation du gaz est indispensable. S'il y a des ordres de construction de chambres à gaz dans les camps, on ne peut, dans cette hypothèse, pas les produire parce qu'ils font sûrement mention du but. Et cela expliquerait que, dans cette affaire, tout soit verbal.

Aujourd'hui — j'en ai souvent fait publiquement la remarque — on ne parle plus guère que des chambres à gaz d'Auschwitz qui sont en zone russe et, à propos desquelles tous les documents produits sont, de ce fait, incontrôlables. Il suffit d'ailleurs de dire que, bien qu'on puisse toujours les visiter, dans *Exodus*, M. Léon Uris nous a appris « qu'elles avaient été détruites en novembre 1944 par les

Allemands » et qu'ils se contredisent entre eux — comme Hoess contredit Miklos qui contredit Kogon, lequel n'est pas toujours d'accord avec Rousset — parfois d'une page à l'autre.

À ce propos, voici ma deuxième et dernière citation :

« Le Reichsführer a donné l'ordre d'exterminer tous les juifs. » (p.189)

Et :

« Le Reichsführer voulait toujours plus de détenus spéciaux (juifs) pour l'industrie des armements. » (p. 225)

[115]

Pour tout dire, le moins que l'on puisse penser, c'est que ce « document » a été un peu hâtivement fabriqué et sans doute par les procédés en honneur dans les célèbres « Procès de Moscou » sur lesquels Arthur Koestler a tout dit dans son non moins célèbre livre *Le Zéro et l'Infini*.

Il ne me reste plus maintenant qu'à répondre à ma question du début : pourquoi l'Allemagne a-t-elle été et reste-t-elle seule accusée ?

Dès que, les hostilités ayant à peine pris fin, l'existence des camps allemands de concentration fut révélée au monde — en même temps, d'ailleurs, qu'au peuple allemand — ce ne fut qu'un cri : on n'avait jamais vu cela et il fallait un génie aussi démoniaque que celui de l'Allemagne pour l'inventer. Personne ne remarqua sur le moment que ceux qui criaient le plus fort étaient les communistes. Et, comme les communistes ajoutaient qu'ils s'y étaient le mieux conduits, que grâce à eux beaucoup de gens voués à l'extermination avaient été sauvés d'une mort affreuse, à quelques esprits près, tout le monde leur emboîta le pas et les crut d'autant plus facilement qu'ils avaient trouvé deux écrivains de talent, sinon d'une indiscutable moralité, pour les cautionner : David Rousset en France et Eugène Kogon en Allemagne.

[116]

Le temps aidant, si les choses ne rentrèrent pas tout à fait dans l'ordre normal, la vérité sortit peu à peu du puits.

Les historiens, un moment étonnés par la version communiste, et qui n'avaient cependant rien osé dire, les communistes étant au pouvoir dans la plupart des pays de l'Europe occidentale, commencèrent à écrire que l'Allemagne n'avait pas inventé les camps de concentration, que les Anglais les avaient utilisés contre les Boers en Afrique à la fin du siècle dernier, que les Français y avaient parqué les Espagnols en 1938, que les Russes s'en servaient depuis 1,927 et qu'ils y gardaient jusqu'à 20 millions de personnes, etc. Bref, que tous les pays du monde avaient, à une période ou à une autre de leur histoire, utilisé cette institution et que, chaque fois, on avait pu y constater les mêmes horreurs que dans les camps de concentration allemands, quelle que soit la forme du gouvernement.

En France et probablement dans le monde, je crois bien avoir été le premier à avancer cette thèse et cela dès 1947, c'est-à-dire dès que parurent les livres de David Rousset et d'Eugène Kogon, devant lesquels il me sembla aussitôt que garder le silence eût été criminel.

À mes yeux, la manœuvre des communistes était claire : en mettant l'accent sur les camps allemands, ils pensaient faire diversion et détourner l'attention du monde des 20 millions de personnes [117] qu'ils gardaient dans leurs propres camps et auxquels ils imposaient des conditions de vie dont les témoignages aujourd'hui publiés de quelques rescapés (Margareth Buber-Neuman, notamment) ont amplement prouvé qu'elles étaient pires encore que celles que nous avons connues dans les camps allemands. En outre, cultivant l'horreur en s'appuyant sur David Rousset et Eugène Kogon, les communistes dont le thème central était « N'oubliez jamais cela » voulaient maintenir les puissances occidentales en état de division et, plus particulièrement, empêcher tout rapprochement entre la France et l'Allemagne, piliers de l'union générale.

Aujourd'hui seulement, on s'aperçoit que, sur ce dernier point, ils ont atteint leur but et on commence à comprendre que leur thèse sur les camps allemands de concentration ne les a pas peu aidés.

Et on commence aussi à s'apercevoir que la forme même dans laquelle on a prétendu accuser le nazisme faisait pratiquement retomber toutes les fautes et tous les crimes qu'on lui reprochait sur le peuple allemand. Krouchtchev ne s'y est pas plus trompé que Staline : « Le militarisme allemand, le fascisme allemand », dit-il, toujours tandis que quelques insensés lui font écho avec « la barbarie allemande »...

Il y a donc une pente à remonter.

Pour ma part, je n'ai jamais compris que le peuple allemand n'ait, lui, jamais tenté de constituer un comité d'historiens indépendants qui se serait donné pour but de rechercher la vérité sur les camps de concentration allemands.

Si j'avais quelque conseil à vous donner, ce serait donc le suivant : les partis politiques ne recherchant jamais que des vérités politiques, c'est un comité de ce genre qu'il faut créer, non un parti. Des partis politiques, il y en a déjà d'ailleurs beaucoup trop. Je ne saurais mieux définir l'urgence qu'il y a à s'engager dans cette voie qu'en vous citant pour terminer un passage d'un article de l'écrivain français Pierre Gascar, paru récemment dans *Le Figaro* du 9-2-1960 :

« J'entendis, l'autre jour, le recteur de l'université de Berlin-Ouest évoquer, devant un amphithéâtre rempli d'étudiants, les années de honte de l'Allemagne. Il employait des termes énergiques et le ton de sa voix exprimait la sincérité. Je regardais ces jeunes gens et ces jeunes filles qui, silencieusement, recevaient ces paroles : plus exactement, ce fardeau. Et j'éprouvais un peu de tristesse et de gêne. La pensée de ce peuple, un tel passé l'opprime cruellement et je ne crois pas qu'il soit bon de partir, à vingt ans, avec une conscience ainsi lestée.

Je m'étais longtemps interrogé sur certain silence de l'Allemagne intellectuelle qui nous semble plus singulier aujourd'hui qu'une nouvelle génération prend la relève de celle de la guerre [119] et que le pays a retrouvé une vie normale, dans l'ordre matériel.

Peu de romanciers, de poètes, encore moins d'essayistes, pas un seul auteur dramatique dont l'œuvre passe les frontières, une musique qu'on n'entend guère, une peinture qu'on ne distingue pas aisément... Cette jeunesse sage, qui, les bras croisés, apprend, à longueur d'année, à l'occasion de chaque leçon d'histoire contemporaine ou dans une grande partie de la littérature étrangère de ces dernières années, que ses devanciers et ses proches furent indignes, que le déshonneur finit à peine avec elle et reste assez proche pour l'enfermer dans la suspicion, m'apportait une première réponse.

Dès lors, je crus mieux comprendre cette religion du « miracle économique » cet attachement au confort qui a amené une sorte d'américanisation des grandes villes allemandes. En choisissant le réfrigérateur, l'Allemand se dit qu'au moins il est sûr de ne pas se réveiller, un beau matin, coupable de crime envers l'humanité. »

Cet article prouve que si M. Krouchtchev ne s'est pas trompé sur l'utilisation qu'il pouvait faire de la littérature concentrationnaire, le peuple allemand ne s'est lui non plus pas trompé sur l'injure qu'elle constituait pour lui.

J'ai moi-même fait des remarques analogues à celles de Pierre Gascar : la jeunesse vous attend, mettez vite sur pied ce comité pour la recherche [120] de la vérité historique. Et l'espoir renaîtra car, privant ses adversaires de tous leurs arguments, vous aurez ouvert la voie à l'Europe.

Mars-Avril 1960.

CONCLURE ?

Ce petit recueil ne comporte pas de conclusion : le lecteur a sûrement compris que le débat restait ouvert et que, tant qu'il le resterait, il ne serait possible de tirer de conclusions que partielles. Or, en l'occurrence, des conclusions partielles se limiteraient à une récapitulation des vérités qui nous ont été « révélées » à la libération et qui peuvent déjà être considérées comme de basses impostures. Et ce serait faire injure au lecteur que de ne le pas croire capable de procéder lui-même à cette récapitulation après lecture.

Ce qui, par contre, le surprendra sans doute, c'est que je n'aie pas fait la moindre allusion au Dossier Eichmann qui vient d'être présenté au public par MM. Edgar Faure, François de Menthon et Joseph Billig.

Je lui dois donc une explication.

À la date à laquelle *Ulysse trahi par les siens* a été envoyé à l'impression, nous savions déjà, mon éditeur et moi, qu'un livre dont le titre n'avait pas [122] encore été rendu public était en préparation sur le cas Eichmann et qu'il consisterait en un commentaire de documents fait par M. Joseph Billig du Centre de documentation juive contemporaine et fonctionnaire du Centre National de la Recherche scientifique. Mais nous ne pensions pas qu'il serait aussi mince — rien d'inédit ! — ni qu'on commettrait l'imprudence de répandre dans l'opinion une thèse aussi fragile à la veille d'un procès qui, s'il a lieu, ne peut manquer de la mettre en pièces.

J'avais, d'autre part, déjà projeté moi-même de constituer un dossier Eichmann pour l'histoire non pour la politique — et donc dans le respect des règles en usage chez les historiens, c'est-à-dire après avoir entendu aussi l'accusé.

C'est cela que je sous-entendais lorsque dans l'introduction de ce recueil, j'écrivais qu'après celle-ci, *Le Mensonge d'Ulysse* « aurait sûrement au moins une autre suite ».

L'empressement de MM. Edgar Faure, François de Menthon et Joseph Billig à présenter un dossier qui ne pouvait être qu'incomplet m'aura permis de fixer le lecteur sur la nature de cette suite.

Et de prendre date.

Si, soucieux de la forme, le lecteur voulait cependant qu'à tout prix ce petit recueil eût une conclusion, il me suffira de lui dire qu'elle ne [123] pourrait porter que sur l'évolution des interprétations successives, du problème concentrationnaire,

du national-socialisme et de ses protagonistes allemands, dont l'opinion mondiale a été, depuis 1945, nourrie par des gens dont le scrupule n'était pas la vertu principale.

Ici encore, on me permettra de rapporter des textes :

« Que l'on se rappelle les prestations de serment des aspirants S.S., à minuit, dans la cathédrale de Brunswick, écrivait par exemple Eugen Kogon en 1945. Là, devant les ossements de Henri Ier, l'unique empereur allemand qu'il appréciait, Himmler aimait à développer la mystique de la « Communauté des conjurés ». Puis, il se rendait ensuite, sous le gai soleil, dans quelque camp de concentration, pour voir fouetter en série les prisonniers politiques. » (Page 24)

Et, par la suite, cette façon de mettre en évidence le sadisme, fut imitée en l'appuyant sur des exemples identiques multipliés à l'infini, par tous les tâcherons de la littérature concentrationnaire.

Mais, en 1960, voici comment nous fût présenté Himmler par Joseph Kessel :

« Le chef suprême des bourreaux, le maître des supplices, ne supportait pas la vue des souffrances ni d'une goutte de sang. » (*Les Mains du Miracle*, p. 163)

[124]

Les ordres d'extermination de la population juive européenne ont, depuis 1945, eux aussi été présentés, quant à leurs origines, sur des formes successives qui trahissent une évolution dans le même sens : Eugen Kogon, David Rousset, Martin Chauffier, Léon Vris¹, Joël Brand, Alexandre Weisberg, etc. les ont tous fait émaner de Hitler et de Himmler ; en 1959 encore, dans *Les Mains du miracle*, Joseph Kessel, s'il ne fait de Himmler qu'un agent de retransmission contre son gré, en impute l'initiative et la responsabilité à Hitler.

Mais, le 15 décembre 1960, dans *La Terre retrouvée* (p. 4, 4e col.) on pouvait lire :

« Des documents étudiés, il ressort, d'après le Dr Kubovy, qu'Eichmann est personnellement responsable de l'extermination des Juifs d'Europe. Alors qu'il n'existe aucun document signé par Hitler, Himmler ou Heydrich parlant d'exterminer les Juifs et que le mot « extermination » n'apparaît pas dans la lettre de Goering à Heydrich concernant « la solution finale » de la question juive, il existe près de 500 lettres signées par Eichmann prouvant que c'est lui qui est responsable de l'organisation de massacres massifs qui ne lui ont jamais été ordonnés, mais seulement suggérés.»²

[125]

Parce que, pour avoir suivi d'assez près le déroulement du Procès de Nuremberg, je m'étais, entre autres, cru autorisé à écrire cela — sans citer Heydrich

¹ Uris.

² On ne manquera pas de sourire, je pense, en apprenant aujourd'hui que le responsable de tout ce qui peut être reproché au national-socialisme en matière de « crimes contre la conscience universelle » est un simple colonel ! On savait déjà, depuis les célèbres procès des bourreaux d'Arcq et d'Oradour, qu'en certaines occasions les responsables furent des sous-officiers ou des simples soldats. Ainsi, entre les deux guerres, dans leurs journaux destinés aux casernes, les communistes rendaient-ils les adjudants de la coloniale responsables de toutes les exactions du colonialisme, ce qui disculpait... le colonialisme lui-même ou le système capitaliste qui l'avait engendré ! Qu'on en revienne à ces raisonnements simplistes est un signe des temps.

toutefois ! — les officiels de la littérature concentrationnaire ont poussé les cris d'orfraie dont on ne peut pas ne pas se souvenir.

Aujourd'hui...

Je n'en finirais pas de citer des exemples de cette évolution.

Tout est donc très clair : si ce petit recueil me valait à nouveau d'être accusé d'antisémitisme, de fascisme et de vouloir encore minimiser les crimes des nazis ou du nazisme, je ne manquerais de répondre, premièrement que je ne suis plus seul et, deuxièmement, que je ne suis pas en si mauvaise compagnie.

Le 15 janvier 1961.

ANNEXES (1/2)

Note de l'éditeur

Articles de J.P. Bermont [Rassinier] dans *Rivarol* : Le procès des gardiens d'Auschwitz, 1963-1965 :

– Avant le procès des gardiens du camp d'Auschwitz ; la situation après l'armistice de 1940 (*Rivarol* n° 674, 12 décembre 1963)

– L'entrée en guerre de l'Allemagne contre la Russie et la solution finale du problème juif : la conférence de Wannsee ; le nombre des victimes ; les chambres à gaz ; importance de la question (*Rivarol* n° 677, 2 janvier 1964)

– Le procès des gardiens du camp d'Auschwitz (*Rivarol* n° 680, 23 janvier 1964), (*Rivarol* n° 682, 6 février 1964), (*Rivarol* n° 684, 20 février 1964), (*Rivarol* n° 686, 5 mars 1964), (*Rivarol* n° 689, 26 mars 1964).

– Du procès des gardiens d'Auschwitz à la journée de la déportation (*Rivarol* n° 696, 14 mai 1964)

– Le procès des gardiens d'Auschwitz : interview de Paul Rassinier (*Rivarol* n° 692, 16 avril 1964)

Actes de contrition (*Rivarol*, 4 novembre 1965)

Note de l'éditeur (suite).

Lettre de Rassinier à Kogon (5 mai 1960).

[Biographie de] Paul Rassinier

NOTE DE L'EDITEUR

Ce livre est, jusqu'à cette page, une reproduction en fac-similé de *Ulysse trahi par les siens*, édité en 1961, par Henry Coston, dans la collection « Documents et Témoignages ».

Seules ont été corrigées les plus importantes fautes typographiques de la précédente édition relevées par l'auteur sur son exemplaire personnel. Les corrections d'auteur n'ont pas été introduites. Pour deux raisons : d'abord fournir au lecteur le texte exact de l'édition précédente, ensuite parce que ces ajouts se réfèrent aux documents nouvellement publiés sur le sujet et ont fait l'objet de développements plus exhaustifs dans les ouvrages suivants de l'auteur.

Ce livre est, et n'est que, un complément au *Mensonge d'Ulysse*, qui reste l'ouvrage fondamental de Paul Rassinier.

Il nous est cependant apparu nécessaire de le publier, pour son contenu bien sûr, mais aussi pour une raison qui tient aux circonstances particulières de ce qu'il faut bien appeler l'« affaire Rassinier ».

On parle beaucoup (et l'on écrit même) sur Paul Rassinier et *Le Mensonge d'Ulysse*. Force est de constater que la plupart de ceux qui en parlent (et écrivent) ne l'ont pas lu, et le font sur la base de rumeurs. Ils tirent leurs informations des formidables campagnes de presse qui se sont déclenchées contre l'homme et l'œuvre. Aussi n'est-il pas rare d'entendre sur le compte de Rassinier des contre-vérités dénuées du moindre fondement, dont la fonction essentielle est de [127] fournir des justifications pour ne pas lire une œuvre qui dérange.

Au niveau le plus vulgaire de désinformation, on vous déclare tout crûment que Rassinier était un néo-nazi ou un fou. On concède parfois qu'il fut lui-même déporté, résistant et socialiste pacifiste, mais qu'il a tourné sa veste. Lorsqu'on a affaire à un interlocuteur moins ignare, il conviendra que les choses sont un peu plus complexes, mais conclura inmanquablement : « De toute façon, je ne veux même pas le lire, il a fait une tournée de conférences en Allemagne pour réhabiliter les S.S., et il a tenté cette réhabilitation jusque dans les colonnes de *Rivarol* ».

En ce qui concerne la tournée de conférences en Allemagne, le lecteur a pu juger le contenu du texte pages 83 à 120 de la présente édition. En ce qui concerne la collaboration de Rassinier à *Rivarol*, le texte des articles était difficilement accessible, ce qui permettait à la rumeur de s'enfler sans contrôle. C'est pourquoi il nous a paru nécessaire de donner à lire cette pièce du dossier avant même les articles parus à la même époque dans la presse anarchiste et pacifiste. L'idéal eût été de publier le tout mais nos moyens financiers ne permettaient pas de l'envisager.

Nous voudrions simplement indiquer ici les circonstances de la collaboration de Rassinier à *Rivarol*.

1963. On annonce *le procès des gardiens d'Auschwitz*.

C'est évidemment un événement considérable pour quiconque cherche à approcher la vérité.

Rassinier fait immédiatement les démarches nécessaires pour pouvoir assister au procès et cherche une tribune. Ancien déporté et auteur d'ouvrages sur le sujet, ce devrait être facile... n'est-ce pas ?

En ce qui concerne une tribune, toutes ses tentatives restent vaines... C'est alors qu'un ami lui annonce que *Rivarol* accepterait de lui ouvrir ses colonnes. À cette époque Rassinier collabore régulièrement à *La Voie de la paix*, revue pacifiste, et *Défense de l'homme* de Louis Lecoq. Il est aux antipodes de *Rivarol* puisqu'il est antimilitariste et anticolonialiste radical [129] depuis toujours et qu'il s'est élevé dès l'origine contre la guerre d'Algérie et son cortège d'atrocités, la torture et les camps.

Il hésite, puis, éperonné par les rebuffades qu'il a subies, il accepte. Il signera du pseudonyme de Bermont, son village natal. Il espère que les articles de Bermont dans *Rivarol* ouvriront un débat et une brèche dans le mur épais du conformisme, qui

permettra enfin à Rassinier d'intervenir sous son nom dans d'autres organes moins marqués. Cette technique est tellement fréquente chez les journalistes professionnels qu'elle a un nom : l'amorce.

Le 12 décembre 1963 paraît donc dans *Rivarol* n-674 un article signé J.-P. Bermont. (Voir plus loin)

Le 20 décembre 1963, Rassinier était déclaré indésirable en Allemagne par le ministère de l'Intérieur de R.F.A., qui précise dans un communiqué que : « Monsieur Rassinier appartient à un groupe international de tendance fasciste. » (Voir *Le Monde* du 21 décembre 1963.)

C'est une abominable calomnie, mais qui portera ses fruits en confirmant l'adage fameux : « Calomniez, calomniez... Il en restera toujours quelque chose ». Or cette calomnie venait de loin. Le ministère allemand de l'Intérieur ne l'avait pas forgé seul. Ce n'était que le coup d'envoi d'une campagne de presse internationale d'une rare perfidie et persévérance.

Bernard Lecache relance immédiatement le ballon dans *Le Droit de vivre*, organe de la L.I.C.A., justifiant largement l'opinion qu'avait de lui Jules Humbert-Droz « Lecache : connu pour ses campagnes de bluff et de chantage. » (Rapport confidentiel à FLC., adressé le 30 décembre 1962 à Zinoviev, Trotsky, Kolarov.)

C'est ainsi que la presse va enfoncer le clou et marteler : Rassinier nazi, contre un homme qui a affiché avec une rare continuité des positions pacifistes, antimilitaristes, internationalistes, qui lui valurent entre autres choses onze jours de torture par la Gestapo, et la déportation.

Cette campagne marque le tournant de l'affaire Rassinier. D'une part parce que l'intox atteint un [130] niveau tel que le débat honnête, en connaissance de cause, devient impossible. D'autre part, parce que Rassinier, ulcéré, acculé, sera conduit à commettre des « erreurs » qu'évidemment on ne ratera pas. À partir de janvier 1964, les articles signés Bermont dans *Rivarol* deviennent plus agressifs, et l'un d'entre eux comporte des allusions nettement fielleuses et provocatrices, sous le couvert d'une logique formelle inattaquable qu'il est seul au monde à n'avoir pas le droit d'utiliser.

Finalement, aucune autre tribune ne s'ouvrant à lui, il donne sous son nom, contrairement à son intention primitive, une interview à *Rivarol* et il porte plainte en diffamation contre Bernard Lecache.

C'est l'hallali et la curée.

Bien que la preuve que Rassinier soit nazi, ou simplement en contact avec des néo-nazis « n'ait nullement été rapportée » (dixit le tribunal), il est débouté de sa plainte et Bernard Lecache relaxé, sous le prétexte savoureux que ces imputations calomnieuses avaient été faites « de bonne foi ». La L.I.C.A. puis la presse rendirent compte du jugement comme si Rassinier avait été condamné et, plus grave... comme si ses thèses avaient été condamnées, et la preuve qu'il était un faussaire apportée. Cette campagne se poursuivit avec une telle persévérance que même des journalistes qu'on peut estimer consciencieux se laissèrent abuser (ainsi P. Viansson-Ponté en

1978 dans *Le Monde*). À ce procès d'ailleurs, un manuscrit de Bermont fut produit par l'avocat de la L.I.C.A. qui permit d'identifier Rassinier comme l'auteur. Les voies par lesquelles la L.I.C.A. l'avait obtenu restent à ce jour inexpliquées.

Ces articles dans *Rivarol* furent l'occasion d'un autre procès intenté à Rassinier cette fois par Mmes Marie-Claude Vaillant-Couturier et Speter-Ravine (voir plus loin). Ce procès se poursuivit, après appel, jusqu'en juin 1967. Harassé par la persécution judiciaire et ses frais, Paul Rassinier, dont les fonctions rénales étaient détruites à 80 % des suites des tortures subies en 1943, qui vivait en état d'hypertension permanente et à qui la station debout était dangereuse, meurt le 28 juillet 1967. Son épouse dut emprunter l'argent pour payer l'amende.

[131]

AVANT LE PROCES DES GARDIENS DU CAMP D'AUSCHWITZ

(*Rivarol n° 674, 12 décembre 1963*)

Le 17 décembre 1960, dans la région de Hambourg où il vivait sous un faux nom depuis plus de quinze ans, la police allemande arrêta un homme dont elle découvrit rapidement qu'il n'était autre que l'Obersturmbannführer Richard Baer, lequel avait été, du 1er décembre 1943 au 25 janvier 1945 — date de son évacuation devant l'avance des troupes russes — le second et dernier commandant du camp de concentration d'Auschwitz. On sait que, du 14 juin 1940, date de son ouverture, au 1er décembre 1943, le premier commandant de ce camp fut l'Obersturmbannführer Rudolf Höss, aujourd'hui universellement connu par l'aussi immense que peu scrupuleuse campagne de subversion publicitaire faite autour de la publication en cinq langues de ses mémoires sous le titre *Le commandant d'Auschwitz parle...* (en langue française chez Julliard, 1959).

Après avoir, en avril-mai 1946, docilement quoique au prix d'innombrables contradictions — authentifié à la barre du tribunal de Nüremberg les plus invraisemblables accusations portées contre l'Allemagne en matière de crimes de guerre et contre l'humanité, Rudolf Höss fut condamné à mort le 2 avril 1947 par le tribunal suprême polonais pour avoir, dit le jugement, « participé à l'assassinat... par asphyxie dans les chambres à gaz, par incinération de personnes vivantes, [132] fusillades, injections mortelles, expériences médicales, famine, etc, de 2.812.000 personnes, pour la plupart juives ». « ... Le surlendemain 4 avril, il était pendu à Auschwitz même ».

Depuis, on recherchait son successeur sur la conscience duquel pesait l'accusation d'avoir pris son relais, dans cet épouvantable travail d'extermination et porté le total des victimes à un nombre indéterminé, mais généralement estimé aux environs de 4 millions de Juifs par la littérature concentrationnaire. Enfin découvert,

il fut aussitôt incarcéré à la prison de Francfort et l'instruction de son procès commença.

Cette instruction ne fut pas facile: nous croyons savoir que, d'entrée de jeu, l'ex-Obertsturmbannführer déclara qu'il n'y avait jamais eu de chambre à gaz à Auschwitz sous son commandement, qu'il en avait entendu parler pour la première fois sous les espèces des échos qui, du Tribunal de Nüremberg, lui arrivaient dans sa retraite clandestine et que, s'il s'y était réfugié, ce n'était pas parce qu'il se sentait coupable, mais seulement pour ne pas tomber sous la coupe des justiciers de la saison... Le procureur général Fritz Bauer qui dirigeait l'instruction lui opposa les déclarations de Rudolf Höss à Nuremberg et dans ses mémoires : il a répliqué qu'il ne savait pas ce qui s'était passé sous le commandement de Höss, qu'il ne pouvait répondre que de ce qui s'était passé sous le sien, et il fit citer des témoins. Au fur et à mesure, le procureur général Bauer les fit inculper de complicité et incarcérer. Ils sont aujourd'hui 23 qui attendent de comparaître devant la cour d'assises (*Schwergeritch*) de Francfort.

Mais, jusqu'au bout, Baer s'est maintenu sur sa position et jamais on ne l'en put faire démordre. Jamais non plus on ne réussit à lui opposer la moindre preuve. C'était grave : le procureur général Bauer allait-il être obligé de convenir que jamais « les 434.351 Juifs hongrois, déportés à Auschwitz en 147 trains, du 16 mai au 8 juillet 1944 » dont fait état l'attendu 112 du Procès de Jérusalem, n'y avaient été exterminés par les gaz ? De cette accusation il ne démordit pas, lui non plus, [133] mais... Mais, annoncé pour l'automne 1961, le procès fut, une première fois, repoussé au printemps 1962, une seconde à l'automne 1962, une troisième au printemps 1963, et une quatrième au printemps 1964, Soudain le 17 juin dernier, le procureur général Bauer annonça que, bien que rien ne l'eût laissé prévoir (quelques jours auparavant sa femme, qui lui avait rendu visite dans sa prison, l'avait trouvé plein de santé et de l'espoir d'être très prochainement mis hors de cause par un non-lieu), l'ex-Obersturmbannführer Richard Baer avait pris la décision de mourir d'une défaillance cardiaque: moins d'une semaine après, on apprenait de même source que le procès d'Auschwitz pouvait être avancé du printemps 1964 au début de l'hiver 1963.

Il est actuellement prévu qu'il commencera le 20 décembre prochain à raison de deux jours d'audience par semaine pendant une durée dont, de source qualifiée, on estime qu'elle ne peut pas être inférieure à huit ou neuf mois. Les gens qui se disent informés pensent généralement que, dans ces conditions, il sera reporté au lendemain des fêtes de Noël. Mais on est aujourd'hui assuré qu'il aura lieu : chaque fois qu'un procès spectaculaire de ce genre est sur le point de commencer, on reparle d'Anne Frank par manière de préparation psychologique de l'opinion. C'est ainsi qu'on vient d'annoncer au tam-tam de presse l'arrestation à Vienne (Autriche) du policier S.S. qui, en août 1944, arrêta la malheureuse enfant et toute sa famille à Amsterdam. C'est un signe qui ne trompe pas. Le principal inculpé étant mort, la voie est ainsi,

d'autre part, considérablement déblayée devant les entreprises du procureur général Bauer qui, comme un de ses prédécesseurs le fit pour un dénommé Kurt Gerstein à propos des chambres à gaz de Belzec, Chelmno, Sobibor, Maïdanek et Treblinka, pourra, tout à son aise, faire faire toutes les déclarations posthumes qu'il voudra sur celles d'Auschwitz.

Notre collaborateur Jean-Pierre Bermont, qui, depuis quelques années s'est spécialisé dans l'étude des documents produits à la barre du Tribunal de Nuremberg, suivra ce procès pour le compte de Rivarol.

On trouvera ci-dessous le premier des deux articles [134] que, cette semaine et la prochaine, il consacre à la présentation de l'affaire soumise aux méditations de nos lecteurs.

La Rédaction

LA SITUATION APRES L'ARMISTICE DE 1940

De 1933 à 1939, la diplomatie allemande avait vainement essayé d'obtenir de l'Angleterre le transfert de tous les Juifs du Grand Reich en Palestine et, à cette revendication que, depuis 1895, le mouvement sioniste international a faite sienne par la voix et la plume de Théodore Herzl, dont Hitler pense qu'un aménagement adroit de la Convention Balfour (2 nov. 1917) la peut faire entrer dans la voie des réalisations, la diplomatie anglaise a toujours opposé un refus catégorique : elle était incompatible avec sa politique au Moyen-Orient sur lequel le Traité de Versailles lui avait donné la haute main ; elle s'insurgeait contre les aspirations nationales des Arabes et, d'autre part, depuis le 16 mai 1948, date de l'accession de l'état d'Israël à l'existence, la preuve est quotidiennement faite qu'elle n'était pas rationnelle.

Dès le 10 juillet 1940, la débâcle des armées françaises puis l'Armistice ont fait naître chez les dirigeants du IIIe Reich l'espoir d'une autre solution du problème juif. Le gouvernement du maréchal Pétain est assez représentatif d'un mouvement d'opinion qui, en France, se plaint depuis 1937 du sous-peuplement dont Madagascar souffre au point que son développement économique en est à peu près irrémédiablement [135] compromis. Pourquoi, alors, n'accepterait-il pas que tous les Juifs de l'espace européen à l'époque occupé par les troupes allemandes y fussent transportés ? Depuis le 10 juillet donc, la diplomatie allemande sonde Vichy dans ce sens.

L'histoire de ces sondages est racontée en détail dans un document qui porte la date du 24 septembre 1942, la signature du secrétaire d'État aux Affaires étrangères du IIIe Reich Martin Lüther, et qui fut produit à la barre du Tribunal de Nuremberg le 2 avril 1946, sous le P.S. 3688. On y lit que Pierre-Étienne Flandin, qui avait succédé à Pierre Laval au ministère des Affaires étrangères après le 13 décembre 1940, refusa toujours d'en entendre parler. Connaissant ses dispositions d'esprit sur la question, Otto Abetz en fait part à Hitler dès le 13 décembre, mais celui-ci ne s'en

émeut pas : son plan étant d'amener le maréchal Pétain à se défaire de P.-É. Flandin connu pour son « anglophilie », il ne doute pas d'y réussir rapidement et il ne change rien à sa politique du moment à l'égard des Juifs européens dont il ne désespère pas de faire, un jour ou l'autre, admettre au gouvernement de Vichy la mise de Madagascar à leur disposition.

Au départ de P.-É. Flandin, le 10 décembre 1941, les sondages dans ce sens reprennent. L'espace européen occupé par les troupes allemandes comprenait alors, outre l'Allemagne et l'Autriche reconstituées en Grand Reich (*Grossdeutschland*) :

– À l'Est, la Bohême-Moravie érigée en protectorat par dislocation de la Tchécoslovaquie dont la Slovaquie a été distraite pour former un état indépendant sous influence allemande et la bonne moitié de la Pologne ;

– À l'Ouest, le Danemark, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la France jusqu'à la ligne de démarcation qui la coupait en deux. Au total, combien de Juifs ?

Pour ainsi dire pas en Bohême-Moravie : ils avaient à peu près tous fui en Slovaquie d'où, ne s'y sentant pas en sûreté parce qu'à portée de main du national-socialisme, ils s'évadaient lentement vers la Palestine par la voie du Danube jalonnée par la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie non occupées qui ne leur étaient pas [136] hostiles. Lentement parce que c'était un problème de devises qui posait lui-même un problème de passeport ; en avril 1939, l'Angleterre avait décidé de n'autoriser l'entrée libre en Palestine qu'aux Juifs qui s'y présenteraient [avec] 1 000 livres sterling (environ 1 500 000 anciens francs) en poche et, pour tous ceux qui ne posséderaient pas cette somme, de les limiter 1 500 personnes par an. De son côté, l'Allemagne voulait bien laisser partir tous les Juifs de l'espace européen qu'elle occupait ou sur lequel elle exerçait son influence, mais elle s'opposait irréductiblement à ce qu'ils emportassent avec eux les 1 000 livres sterling exigées. En vertu de quoi, s'il était facile à n'importe quel Juif de se procurer 1 000 livres sterling (les communautés juives étaient riches), il l'était beaucoup moins d'obtenir un passeport : pour cela il fallait arriver à Budapest où, nous raconte Joël Brand dans son livre *Un million de Juifs contre dix mille camions*, le comité de salut de Juifs en fabriquait en série qu'il distribuait à la volée. Si l'on consentait à arriver en Hongrie nu comme un ver, il n'y avait pas de problème : les Allemands fermaient les yeux aux frontières polono ou slovaco-hongroises. Mais, si l'on y voulait arriver en possession de 1 000 livres sterling ou de leur équivalent, ce qui était une ambition à la fois légitime et générale, cela posait le problème du passage clandestin de la frontière qui impliquait une longue préparation et ralentissait le mouvement de migration.

Cette première difficulté surmontée, s'en présentait une autre : à l'entrée en Palestine, il y avait le problème du faux passeport obtenu à Budapest. La supercherie était découverte par les autorités anglaises, on était refoulé même si on possédait les 1 000 livres sterling requises et il ne restait plus qu'à prendre le chemin de l'Asie

centrale, à gagner le Birobidjan, état juif autonome dans le cadre de la R.F.S.S.R. créé par Staline dans les années 1930, et de là, les États-Unis, le Canada, le Brésil ou l'Argentine via Hong Kong ou Shanghai. Le nombre de Juifs européens qui, de 1940 à 1945, empruntèrent cette voie et réussirent à atteindre le continent européen est considérable.

En Pologne, les Juifs avaient fui devant les troupes [137] allemandes. Le 11, mai 1961, à la barre du tribunal de Jérusalem, deux Israélites polonais, MM. Zevi Patcher et Yacob Goldfine, sont ingénument venus raconter, non seulement comment les Juifs polonais avaient pu fuir en masse, mais encore comment ceux qui s'y étaient refusés avaient été arrêtés par les soldats allemands, rassemblés et conduits par groupes à la ligne de démarcation définie par les accords germano-russes du 23 août 1939, et les statistiques de source juive examinées dans le détail établissent qu'environ un million de Juifs polonais (sur les trois millions que comptait la Pologne avant la guerre) étaient restés dans la zone d'occupation allemande.

À l'Ouest, à de rares exceptions près, tous les Juifs français avaient fui en zone non occupée et ils y avaient été vite rejoints, fut-il dit au Procès de Jérusalem, par 40 000 Hollandais (sur 120 000), autant de Belges (sur 60 000) et environ 250 000 Polonais et Russes qui, tous, essayaient de gagner la Palestine via l'Afrique du Nord. L'Allemand Korherr, inspecteur général des Services de la population du IIIe Reich, prétendit un jour qu'à la fin de 1940 il y avait en France environ 750 000 à 800 000 Juifs européens de toutes nationalités...

Enfin, des quelque 540 000 Juifs allemands et des 240 000 autrichiens, 510 000 (330 000 Allemands et 180 000 Autrichiens) avaient réussi à quitter leur pays avant le 1er septembre 1939, nous disent les statistiques du Centre mondial de documentation juive contemporaine, ce qui signifie que 270 000 seulement n'avaient pas réussi.

Total au 13 décembre 1940 : approximativement 2 500 000 Juifs dans l'espace européen occupé par les troupes allemandes — un peu plus ou un peu moins. En état de migration vers la Palestine, je le répète, car, pour ceux de l'Ouest, ils sont animés du même désir que ceux de l'Est, de se mettre rapidement hors de portée des entreprises qu'ils redoutent de voir prendre à leur égard par le national-socialisme : par l'Espagne, vers la Corse et même l'Italie — le régime mussolinien n'est pas raciste ils gagnent l'Afrique du Nord d'où ils essaieront de rejoindre la Palestine. Arrivés en Afrique [138] du Nord, ils y renoncent généralement : en raison des difficultés qui leur sont faites par l'Angleterre à partir du moment où ils arrivent à la frontière de l'Égypte. Ils sont plus riches que les Juifs de l'Est, le sionisme les emballe moins. Alors ils prennent l'avion ou le bateau à destination du continent américain. Par cette voie aussi, le nombre des Juifs européens qui ont réussi à atteindre les États-Unis, le Canada, le Brésil ou l'Argentine est considérable.

À l'exception des transferts de fonds qu'ils surveillent étroitement à la ligne de démarcation, au 13 décembre 1940, les Allemands n'ont, de même qu'à l'Est, encore

pris aucune mesure contre les Juifs : il leur suffit d'arriver en zone non occupée et la ligne de démarcation est plus facile à franchir clandestinement que la frontière polono ou slovaco-hongroise. On sait aujourd'hui — le Jugement de Jérusalem le reconnaît lui-même expressément — que la politique constante du Gouvernement de Vichy a été de s'opposer résolument à toutes les mesures d'exception qui lui furent proposées par les autorités d'occupation : jusqu'au 8 novembre 1942 (occupation de la zone Sud par les troupes allemandes), une fois arrivé dans son aire d'influence, on était pour ainsi dire sauvé.

Et on y arrivait facilement : les Allemands eux-mêmes en facilitaient l'accès aux Juifs qui ne portaient aucune devise. Dans son attendu 77, le Jugement de Jérusalem, qui fit peser sur la conscience d'Eichmann tant de millions de Juifs européens — dont l'écrasante majorité ne fut, d'ailleurs, jamais à portée de sa main — déportés vers les problématiques chambres à gaz d'Auschwitz y fait aussi assez paradoxalement peser, à la date d'octobre 1940, un train de 7 400 Juifs de Bade et du Palatinat qu'il dirigea sur Gurs (Basses-Pyrénées), c'est-à-dire vers la liberté et le salut...

On sortait aussi très facilement de cette aire d'influence et plus facilement encore par la frontière franco-suisse que par l'Espagne, la Corse ou l'Italie : beaucoup de Juifs gagnèrent très officiellement la Suisse où, à Genève, Sally Meyer, représentant du « Joint de Distribution », qui travaillait en plein accord avec les autorités fédérales, acheminait directement sur [139] le continent américain tous ceux qui lui arrivaient. Si l'aérodrome de Cointrain pouvait parler...

C'est à partir de l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'U.R.S.S., son alliée de la veille, que le cas des Juifs européens prit un tour dramatique.

Jean-Pierre BERMONT

L'ENTREE EN GUERRE DE L'ALLEMAGNE CONTRE LA RUSSIE ET LA SOLUTION FINALE DU PROBLEME JUIF

(Rivarol n° 677, 2 janvier 1964)

22 juin 1941, à l'aube, sur un front de plus de 700 kms, les troupes allemandes ont commencé à s'enfoncer dans les immensités russes. En tenue d'été, Hitler et l'O.K.W. (*Oberkommando der Wehrmacht* : état-major général de l'armée) ne doutent pas qu'avant les premiers froids elles auront atteint Moscou et contraint Staline à la capitulation.

Il y a beaucoup de Juifs en Russie : la veille de la guerre, les statistiques de source juive faisaient état de trois millions et il leur faut ajouter les quelque deux millions de Juifs polonais qui, pendant la campagne de Pologne, ont fui devant

l'avance des troupes allemandes et y ont trouvé refuge. Au total, environ cinq millions. De même que, pendant la campagne de Russie, beaucoup, certes, fuiront devant les troupes allemandes : on ne saura combien que le 5 décembre 1942 par le journal sioniste *Die Einheit*, qui paraît à Moscou et où le journaliste israélite David Bergelson écrit, ce jour-là, que « grâce à [140] l'évacuation, 80 % d'entre eux ont été sauvés ». Les 20 % qui seront alors tombés aux mains des Allemands représenteront tout de même un million de personnes et, avec deux millions et demi qui y sont déjà, le total des Juifs qui se trouveront dans l'espace européen occupé par les troupes allemandes sera porté aux environs de trois millions et demi.

Mais nous ne sommes qu'au 22 juin 1941 et aussi bien Hitler que l'O.K.W. et les services d'Himmler chargés de la solution du problème juif, en redoutent, ainsi qu'on le verra dans un instant, un nombre voisin du double. Car ils en sont encore au *Blitzkrieg*, à une épopée fulgurante qui, cette fois, ne laissera qu'à un nombre important, mais pourtant limité d'entre eux, la possibilité de fuir.

Au début, la campagne se développe selon le plan prévu : à la fin de juillet, Hitler convoque Göring, le met en présence des données du problème et le charge, au titre de responsable de l'économie allemande, d'en adapter la solution aux circonstances pour le cas improbable, mais qu'il faut néanmoins prévoir, où, Moscou étant prise, la Russie ne capitulerait pas.

Göring convoque Heydrich, chef du R.S.H.A. (*Reichsicherheitshauptamt* : Service central de la sécurité du Reich) et lui confie la mission de préparer une conférence interministérielle d'étude et de mise au point d'une solution. Pour authentifier cette mission, il lui remet un ordre écrit qui porte la date du 31 juillet 1941 et qui sera produite au Tribunal de Nüremberg sous le numéro P.S. 7 10 (compte rendu des débats, Tome XXVI, p. 267). Il n'y est pas question de solution finale qui rend un son si meurtrier, mais de la « *Gesamtlösung der Judenfrage* : solution globale », expression reprise dans le dernier paragraphe de l'ordre sous la forme « *Endlösung der Judenfrage* : solution définitive » et non finale, employée pour la première fois en 1895 par Théodore Herzl dans son célèbre État juif.

À son tour, Heydrich convoque Müller chef de la Gestapo, dont une récente campagne de presse a laissé entendre qu'il pourrait bien occuper un poste important dans la police est-allemande et dont le service, le célèbre Bureau IV B 4 est chargé de la question juive : celui-ci [141] lui envoie Eichmann... Heydrich le met au fait et lui confie toute la paperasserie relative à la préparation et la convocation de cette conférence interministérielle aujourd'hui entrée dans l'histoire du drame des Juifs européens sous le nom de Conférence de Wannsee (le quartier de Berlin où elle s'est tenue).

La conférence de Wannsee

Elle était convoquée pour le 9 décembre 1941

Pearl-Harbour et l'entrée en guerre du Japon contre les Etats-Unis, laquelle entraînait celle de l'Allemagne à ses côtés (accords internes de l'axe Berlin-Rome-Tokio) la repoussèrent au 20 janvier 1942.

À cette date, les participants qui y avaient été envoyés (ils étaient 30) par les différents ministères intéressés, se trouvent devant la situation suivante : les troupes allemandes se trouvent aux portes de Moscou (elles y sont bloquées, ce qui n'était pas prévu) et, de la statistique établie à leur intention, par l'Allemand Korherr, inspecteur général des services de la population du IIIe Reich ils peuvent déduire que, dans l'espace européen occupé par les troupes allemandes ainsi porté à ces dimensions, il y a entre quatre million et quatre millions et demi de Juifs. Pour être forcé (cf. ci-dessus) ce chiffre n'en est pas moins celui qu'ils ont retenu.

Et voici la conclusion qu'ils en tirent : d'une part, le plan Madagascar auquel la France n'a pas encore donné son adhésion est devenu stratégiquement inapplicable depuis l'entrée en guerre contre les États-Unis (la flotte allemande ne peut plus assurer la sécurité de convois aussi nombreux de Juifs dans une île aussi éloignée : il faut passer par le Cap) et, de l'autre, de ces quatre millions et demi de Juifs les trois quarts se trouvent dans l'Est européen, ce qui leur fait venir à l'esprit qu'en pleine guerre il est à la fois plus facile et plus économique de transporter le million de Juifs de l'Ouest dans l'Est, qu'à l'Ouest (en France libre, par exemple) les trois millions et demi de l'Est. En vertu de quoi, la conférence de Wannsee décide le refoulement (*die Zurückdrängung*, c'est le mot qui se trouve dans le compte rendu de la conférence et qui fut traduit par « élimination » dans le sens « élimination physique » : [142] extermination) de l'espace vital allemand (*Lebensraum*) de tous les Juifs qui seront acheminés vers l'Est où ils seront mis au travail et attendront la fin de la guerre qui décidera de leur sort. Contrairement à tout ce qui a été dit jusqu'ici par des historiens peu scrupuleux, le mot *Vernichtung*, qui signifie extermination, ou le mot *Ausrottung*, qui le signifie parfois aussi par extension de sens, n'y figurent pas. Le Dr Kubovy, directeur du Centre de documentation juive contemporaine de Tel-Aviv, a d'ailleurs reconnu, nous dit *La terre retrouvée* (15 décembre 1960), qu'

« il n'existe aucun document signé par Hitler, Himmler ou Heydrich parlant d'exterminer les Juifs et (que) le mot extermination n'apparaît pas dans la lettre de Göring à Heydrich concernant la solution finale de la question juive... »

L'Est européen dont il est question à Wannsee, c'est la région d'Auschwitz où, depuis le 14 juin 1940, un camp de concentration que Himmler destinait jusqu'alors à 100.000 prisonniers de guerre qu'il projetait d'y rassembler et ses environs à Chelmo, Belzec, Sobibor, Maïdanek et Treblinka, localités que les troupes allemandes en opération ont, depuis le 22 juin 1941, équipées avec des moyens de fortune d'embryons de camps de concentration pour y rassembler les partisans qu'elles ont capturés et particulièrement les Juifs.

C'est dans cette région qu'ayant acquis dès le 13 décembre 1940 la conviction que le Plan Madagascar était irrémédiablement compromis, Eichmann avait projeté

de créer un État juif sur les principes exposés en 1895 par Théodore Herzl et commencé, avec l'assentiment de Himmler, à rassembler plusieurs centaines de milliers de Juifs à partir du printemps 1941. Cette affaire dite « Nisko » lui fut véhémentement reprochée par l'attendu 72 du procès de Jérusalem.

Les chambres à gaz

Dès le 21 janvier les décisions de la Conférence de Wannsee sont communiquées à tous les services intéressés avec mission d'aménager les camps et embryons de camps de la région d'Auschwitz en commençant par Auschwitz même. Il s'agit, ne l'oublions pas, de prévoir [143] des installations pour recevoir des millions de personnes...

Au vrai, les services du R.S.H.A. et notamment du *Bauleitung* (Service central de la Construction) sont déjà au travail, mais pour un nombre d'internés prévu beaucoup plus bas: il suffira de leur demander d'étendre leurs projets en cours aux dimensions nouvelles.

Dans le document N. 4401 (produit au procès des organisations nazies à Nuremberg) on trouve sous le nom de *Bauleitung*, à la date du 28 janvier 1942, portant les N. 932 et 938, des plans de construction de quatre fours crématoires de chacun 15 cornues, comportant en sous-sol, des salles dénommées, pour deux d'entre eux, *Leichenkeller* (morgues), pour les deux autres *Badeanstalt* (douches). On y trouve aussi, à la date du 3 août 1942, une lettre de commande de ces fours crématoires à la maison Topf und sohn (Topf et fils) de Erfurt, sous le N.N 11, 450/42/B/I.H. Enfin, dans un autre document qui porte le numéro N.O. 4463, produit au même procès, il est dit que ces fours crématoires ont été livrés au camp à Auschwitz, le 20 février 1943 : le temps de les installer, ils ont pu être prêts à être utilisés, au début de mars...

Ce sont ces morgues et installations de douches dont il a été dit qu'il s'agissait là, en langage de code, de chambres à gaz.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est un peu gros.

Surtout si, comme le prétend le Dr Kubovy, directeur du Centre de documentation juive contemporaine à Tel Aviv, aucun ordre d'extermination des Juifs n'a jamais été donné par les autorités du IIIe Reich.

Le nombre des victimes

Au total, on le sait, 6 millions, du moins la presse sioniste internationale le prétend-elle et l'autre, dans laquelle les financiers de la Diaspora ont assez de participations pour la décider à aligner ses positions sur leurs thèses, leur emboîte le pas. Mais six millions d'exterminés par tous les moyens, chambres à gaz, mauvais traitements, fusillés ou abattus dès que capturés par les Einsatzgruppen.

[144]

À Nuremberg, requérant sur ce point le 21 novembre 1945, le procureur américain Jackson était un peu plus modeste :

« Des 9 600 000 Juifs qui vivaient dans l'Europe dominée par les nazis, dit-il, on estime en toute connaissance de cause à 60 % le nombre de ceux qui périrent : 5 700 000 Juifs manquent dans les pays où ils vivaient auparavant et plus de 4 500 000 ne peuvent être portés ni au compte du taux normal des décès, ni à celui de l'immigration dans les autres pays. »

Combien à Auschwitz ?

Les chiffres les plus divers — les plus fantaisistes aussi — ont été avancés par les historiens et statisticiens du Centre mondial de documentation juive contemporaine :

« Birkenau fut, écrit froidement un dénommé Henri Michel, la plus internationale et la plus occidentale des usines de mort et sa terre s'est engraisée des cendres de 4 millions de cadavres. »

La presque totalité donc, des Juifs européens portés manquants à Nuremberg par M. Jackson !

Mais, dans ses Mémoires, Hoess donne les détails suivants sur le nombre total des internés dans ce camp.

De Haute-Silésie ou du gouvernement général de Pologne	250 000
D'Allemagne et de Theresienstadt	100 000
De Hollande	95 000
De Belgique	20 000
De France	110 000
De Grèce	65 000
De Hongrie	400 000
De Slovaquie	90 000
Total	1 130 000

Il est bien évident que, s'il n'y eut, au total, que 1 130 000 Juifs déportés à Auschwitz, il n'a pas été possible aux Allemands d'en « exterminer » plus. C'est sans doute pour cette raison que, dans une brochure publiée en 1961 à New York l'*Institute of Jewish Affairs* du *World Jewish Congress* dit que « 900 000 Juifs ont péri dans ce camp » (*Eichmann's Confederates and the Third Hierarchy*, p. 18).

[145]

Importance de la question

En Europe occidentale, chaque fois que les relations ont tendance à se normaliser entre l'Allemagne et les autres peuples, M. Krouchtchev prononce un discours où il est question de l'Allemagne revancharde et néo-nazie, de la renaissance du militarisme allemand, de la responsabilité unilatérale de l'Allemagne dans le déclenchement de la seconde guerre mondiale, etc. et, des communistes amis

à ceux qui n'osent pas dire leur nom, tous les journaux auxquels la presse sioniste donne le ton reprennent l'antienne en l'assortissant des chambres à gaz d'Auschwitz, de l'extermination des six millions de Juifs, de génocide délibéré, etc.

Qu'on ne s'y trompe pas : ces campagnes portent dans les masses populaires sans lesquelles, sous quelque forme que ce soit, il n'y a pas d'Europe possible. Chaque fois qu'un historien qualifié remet en cause la responsabilité unilatérale de l'Allemagne dans le déclenchement de la seconde guerre mondiale, chaque fois qu'un homme politique parle de la nécessité de faire l'Europe si l'on ne veut pas que les chevaux des Cosaques du panslavisme viennent non seulement s'abreuver à l'eau du Rhin et faire pleurer les yeux de pierre de sainte Odile ainsi que le veut une tradition alsacienne, mais encore prendre là le départ pour aller beaucoup plus loin, à l'un et à l'autre on jette à la face les chambres à gaz d'Auschwitz et les six millions de Juifs . Convaincue qu'un peuple qui a été capable de ce forfait est capable de tout et ne mérite pas qu'on se penche sur son cas, l'opinion publique ne pousse pas plus avant l'étude de la question.

Et, à la grande satisfaction de Krouchtchev, porte-parole du panslavisme, l'Europe reste divisée contre elle-même par refus d'y intégrer l'Allemagne à part entière, ne se fait pas, ou se présente sous la forme caricaturale rêvée par le couple gérontocratique De Gaulle-Adenauer. Il est donc indispensable de couper les ailes à l'argument qui empêche l'histoire de reprendre son cours normal et de déboucher sur l'Europe qui est la nécessité impérieuse du XXe siècle, je veux dire aux torrents d'insanités qui, depuis bientôt vingt ans, à jet continu, sont déversées sur l'Allemagne .

[146]

Ou alors, il faut accepter l'autre terme de l'alternative, c'est-à-dire non seulement que les chevaux des Cosaques se viennent abreuver à l'eau du Rhin, mais encore que leurs tanks aillent faire sur place leur plein au Sahara et leurs avions escale pour aller jeter leurs bombes sur les États-Unis.

Car, nous le disons sans ambages au mouvement sioniste international qui — pour faire et refaire sans cesse la preuve que les indemnités versées par l'Allemagne à l'état d'Israël sont justifiées — chaque fois que Krouchtchev ouvre la bouche

Note de l'AAARGH : on se demande vraiment ce que les malheureux Russes ont fait à Rassinier: Alexandre Nevskij a vaincu les chevaliers Porte-Glaive, est-ce un crime contre l'humanité ? Personnellement je trouve que le russe est beaucoup plus beau que l'allemand et que Dostoïevski est plus grand que Goethe ou Schiller. Est-ce une raison pour maudire les Allemands ? Rassinier manifeste envers les Russes la haine a priori que manifestent ses ennemis contre les Allemands. C'est dommage.

Note de l'AAARGH : Est-ce en versant les mêmes torrents d'insanités sur la Russie qu'on fera avancer l'Europe ? Et, au fait, l'Europe dont rêvait Rassinier, avec l'Allemagne, ne vient-elle pas de se jeter sur les Serbes pour les priver de leur territoire incontesté ? N'est-ce pas la présence des Russes à Pristina qui va sauver la situation et protéger la Serbie de l'Europe unifiée derrière l'Allemagne ? La morale de cette histoire, c'est qu'on a le droit d'aimer qui on veut mais qu'il ne faut pas en faire un programme politique... Les historiens pensent le passé et ne peuvent qu'imaginer l'avenir. Qu'ils ne le prédisent pas, c'est le vœu de l'historien qui écrit ces lignes.

contre l'Europe, lui apporte le renfort des chambres à gaz et des six millions de Juifs, etc . C'est à quoi il ne peut, à la longue, manquer d'aboutir.

On comprend alors que nous ayons décidé d'avoir le cœur net de ces accusations à propos desquelles, contrairement aux espoirs de ceux qui ont conçu ce procès spectaculaire, nous avons, nous, l'espoir — peut-être naïf, il est vrai — qu'il peut faire sortir la vérité historique de son puits et remettre l'Europe sur ses rails.

D'où l'intérêt que nous lui accordons.

Jean-Pierre BERMONT

M. Paul Rassinier, dont les travaux sur la seconde guerre mondiale ont retenu l'attention de nos lecteurs en raison de leur objectivité, avait projeté de se rendre à Francfort pour assister au procès des gardiens du camp d'Auschwitz, dont la première audience eut lieu le 20 décembre dernier. Il y était envoyé par la Fondation Hoover, le Centre d'études historiques de Burlingame (U.S.A.) et divers journaux de différentes nationalités intéressés au problème de la vérité historique en matière de crimes de guerre lui avaient demandé de bien vouloir leur tenir lieu de correspondant particulier. À ce titre, le règlement du tribunal l'imposant en raison du nombre limité des places dans la salle d'audience, il avait demandé une carte de presse à son président et obtenu sans difficulté celle qui portait le n°113. Tous ses papiers étant en règle, le 18 décembre il prit le train pour Francfort.

[147]

En gare de Sarrebrück, la police allemande l'attendait : trois policiers le firent descendre et le reconduisirent à Forbach par le train suivant. Aux demandes d'explication de M. Rassinier, ils répondirent que seul l'ambassadeur d'Allemagne à Paris était habilité à répondre.

Dès son retour à Paris, le soir même, M. Rassinier adressait donc une demande d'explication à l'ambassade d'Allemagne et il en communiquait le double à M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, excipant près de l'un et près de l'autre, du fait que, chaque année, il passait deux à trois mois en Allemagne, qu'il y avait encore fait une tournée de conférences du 4 au 18 mars 1963, un séjour de dix jours du 26 septembre au 6 octobre dernier et qu'on ne lui avait jamais fait la moindre difficulté.

Le lendemain 19 décembre, l'*Associated Press* et la D.P.A. alertées par l'éditeur allemand de M. Rassinier ayant répercuté cet incident et la presse mondiale en ayant fait état en manifestant soit son étonnement, soit son indignation, le ministre allemand de l'Intérieur, M. Hocherl, communiquait :

Note de l'AAARGH : existe-t-il une loi sioniste antirévisionniste en Russie, ou bien est-ce l'Europe unie, la grande Allemagne et sa sœur jumelle la France, alliées objectives des sionistes, qui balancent les gestionnaires de sites révisionnistes en prison sans jugement. Rassinier, d'ailleurs nous le verrons dans les lignes suivantes, est lui-même victime de cette censure !

1. – Que depuis de longues années l'accès du territoire allemand était interdit à M. Rassinier « en raison de son appartenance à un groupement fasciste international ». Pressé par l'Associated Press de nommer ce groupement, le ministre a répondu... « qu'il ne serait pas répondu à cette question ». Et pour cause : ancien député socialiste, retiré de la politique depuis 1956, M. Rassinier a communiqué aux agences de presse, sur leur demande, qu'en dehors des travaux d'histoire auxquels il se consacre, son activité publique se limite au soutien du *War Resister's International*, organisation pacifiste internationale dont le siège est à Londres et le mensuel français *La voie de la Paix*, exprime en gros sa conception de la paix en ces termes : Ni Moscou, ni Washington.

2– Que « la présence de M. Paul Rassinier sur le territoire allemand provoquerait des perturbations de l'ordre public » ce qui est démenti par les faits puisque même lorsqu'il y a fait des tournées de conférences, l'ordre public n'a jamais été perturbé.

[148]

En vérité, le gouvernement allemand ne voulait pas que M. Rassinier, spécialiste reconnu par ses collègues historiens des U.S.A. en matière de crimes de guerre, assiste aux débats du procès de Francfort. Ainsi, en toute tranquillité, l'accusation pourra produire à la barre les témoins les plus fantaisistes et appuyer leurs témoignages par des documents aussi outrageusement faux que celui sur lequel repose l'argument de la pièce de M. Hochhut qui fait actuellement scandale à Paris, tous les soirs, sous la protection de la police . M. Paul Rassinier et son éditeur allemand ont assigné en diffamation le ministre de l'Intérieur allemand devant la justice de son pays, ainsi que tous les journaux qui auront reproduit ses accusations et refusé de les retirer.

LE PROCES DES GARDIENS DU CAMP D'AUSCHWITZ

(Rivarol, n° 680, 23 janvier 1964)

Francfort, 16 janvier.

On comprendra aisément qu'à raison de deux audiences par semaines, au maximum trois, ce procès ait beaucoup de peine à atteindre son rythme de croisière. Au seuil de la cinquième semaine, il n'y est pas encore arrivé. Si peu qu'il y paraisse à la lecture des journaux, tous les envoyés spéciaux sont atterrés : dès le soir de la première journée l'évidence qui leur a sauté aux yeux c'est qu'avec les quelque deux

Note de l'AAARGH : la pièce de Hochhut, *Le Vicaire*, amené Rassinier à écrire un livre, *L'Opération Vicaire. Le rôle de Pie XII devant l'Histoire*, Paris, L'ordre du jour/La Table ronde, 1965, qui n'a jamais, à notre connaissance, été réédité. Nous avons la joie d'annoncer que ce livre sera disponible sur le site de l'AAARGH dans la deuxième quinzaine de juin 1999.

cent cinquante témoins à charge qu'il leur fallait entendre, ils étaient ici pour un moment. Les vingt-deux accusés leur ont, d'autre part, posé un autre problème : la veille de la première audience, lorsqu'ils se sont présentés au secrétariat de la cour pour [149] retirer la carte qui les habilitait à suivre les débats, on leur avait remis un résumé de l'acte d'accusation dont la lecture leur avait donné la chair de poule. Des centaines d'enfants froidement assassinés par injection de phénol directement au cœur, des filles jetées vivantes dans des cornues de four crématoire, des balles dans la nuque, la balançoire de la mort, etc. sur toile de fond de chambres à gaz et de millions de Juifs exterminés. Ils s'attendaient à du sensationnel : je suis bien sûr qu'à la lecture de tout cela, Mme Madeleine Jacob, dite la hyène de Libération, en avait mouillé d'aise. Et voilà que, le lendemain, ils s'étaient trouvés en présence de vingt-deux personnes aux allures aisées de bons bourgeois à propos desquels ils se rendirent compte tout de suite qu'il leur faudrait beaucoup plus d'imagination qu'ils n'en avaient pour donner de l'original et du sensationnel à leurs journaux.

Il y a maintenant un mois que cela dure : à l'audience d'hier le « coin » — car c'est un coin, non un banc — des journalistes s'était considérablement éclairci car beaucoup avaient renoncé à trouver de l'intérêt à cette affaire. Rendons à César : après avoir entendu l'interrogatoire d'identité et les plus importants interrogatoires sur le fond, parmi ceux qui restent — un peu plus de la moitié des cent vingt prévus par la cour — et qui, à de rares exceptions près, parlent de conseiller à leur rédacteur en chef de les rappeler pour les envoyer ailleurs, le sentiment qui domine est que, vingt ans après la guerre, il y a longtemps que le problème posé par ce procès aurait dû être résolu par l'amnistie.

Au cours de l'interrogatoire d'identité et des interrogatoires sur le fond auxquels il a déjà été procédé, si sensationnel il y a eu, ce n'est pas des accusés qu'il est venu, mais du président du tribunal qui dirige les débats et de la méthode qu'il emploie, beaucoup plus que des chefs d'accusation qu'il articule. Les deux cents enfants auxquels, en une seule soirée (celle de Noël 1944) un seul homme a injecté du phénol par piqûre directe au cœur, la fille qu'un autre a jetée vivante dans une cornue de four crématoire (j'attends au tournant le [150] témoin qui viendra attester le fait), les coups de revolver dans la nuque en série, etc. on sent bien que ce n'est pas l'essentiel du débat : l'essentiel, ce qui sera le centre d'intérêt, ce sont les chambres à gaz et les six millions de Juifs exterminés par ce moyen.

Voici comment, dès la première audience, le président a posé le problème :

– À Birkenau (un des trois camps de l'immense complexe d'Auschwitz qui comprenait, en outre, Auschwitz à 3 km et Monowitz à 6 km) il y avait des chambres à gaz et, périodiquement, dans les trois camps du complexe, on procédait à la sélection de milliers de Juifs à y envoyer pour être gazés. À la fin, en 1944, on procédait même à des sélections à la rampe d'arrivée des trains de déportés. Avez-vous ordonné ces sélections ou y avez-vous participé ? demande-t-il à chacun des accusés.

La question est subtilement formulée : il ne leur demande pas s'ils ont envoyé ces milliers de Juifs aux chambres à gaz en question ou s'ils ont participé aux exterminations, mais seulement s'ils ont ordonné les sélections ou s'ils y ont participé.

La réponse est inéluctable : oui.

Mais, pour chacun d'eux, à la poursuite de l'interrogatoire, on s'aperçoit qu'aucun des accusés ne savait qu'il y avait des chambres à gaz à Birkenau et que les sélections avaient pour but d'y envoyer les Juifs. Or, parmi eux, il y a deux adjoints des deux chefs successifs du complexe. Il y a même un détenu polonais, un nommé Bednarec, qui était chef de block et qui y a participé avec zèle, croit-on deviner : on se demande pourquoi tous les détenus chefs de block du camp qui ont tous été dans son cas — ils sont des milliers, tous vivants et à de rares exceptions près tous juifs — ne sont pas, comme lui, au banc des accusés. Réponse : celui-ci n'est pas juif. À ce banc des accusés, s'il n'était pas mort en cours d'instruction, un des deux chefs de camp eût pu être assis : à l'audience du 11 janvier on apprend qu'à l'instruction il a déclaré, lui aussi, qu'il n'avait jamais su qu'il y avait des chambres à gaz, à Birkenau. Pour le moins étrange... Ces sélections pourtant ? Elles avaient, paraît-il, pour but de séparer les malades incapables de [151] travailler, des biens portants capables, les premiers devant être acheminés sur des camps spéciaux à eux destinés. C'est ce qui ressort de l'interrogatoire sur le fond de Robert Mulka (aujourd'hui un des plus grands de l'export-import de la ville de Hambourg) et de Höcker, tous deux adjoints, l'un au premier commandant du complexe (Höss, pendu à Auschwitz par les Polonais, le 4 avril 1947), l'autre du second (Baer, mort en cours d'instruction).

En somme, ils ont sélectionné des gens qui devaient être envoyés dans un camp de concentration bien précis. Sur le traitement qui a été infligé à ces gens, ils ne savent rien. C'est bien possible, bien qu'ils aient appartenu aux S.S. qui gardaient le camp et qu'ils commandaient : ils étaient à la porte du camp et ils ne savent rien de ce qui se passait à l'intérieur — pour ces deux-là au moins — ou ils affirment, au surplus, qu'aucun incident fâcheux ne leur ayant été signalé, ils n'ont jamais eu à mettre les pieds, ce qui est encore possible. Ceci relève de la structure générale des camps de concentration qui comprenaient, en réalité, deux camps : celui de la garde S.S. à l'entrée, et celui des détenus. Et nous avons une déclaration de ce grand pourfendeur du nazisme (après coup !) que fut M. Eugen Kogon, qui fut déporté lui-même, et qui est, dans les milieux officiels, considéré comme le spécialiste par excellence en matière de camp de concentration : « La garde S.S. qui veillait à la porte des camps, dit-il (p. 275 de son livre *L'Enfer organisé*) ignorait ce qui se passait réellement derrière les barbelés ». Il faut savoir que tous les camps de concentration étaient conçus sous le régime du self-government par les détenus eux-mêmes.

Alors, ces exterminations par les gaz auraient-elles été perpétrées par le self-government des détenus à l'insu des S.S. ? La question n'a pas encore été posée par la défense : le sera-t-elle ultérieurement ?

Permettez-moi une incidente : je me trouverais moi-même dans une situation très délicate, si M. Paul Reynaud avait réussi à couper la route du fer en 1940 : c'est simple, l'Axe aurait pu gagner la guerre et je me trouverais au banc des accusés d'un procès semblable à celui de Francfort, mais organisé à la requête de l'Italie.

[152]

En juin 1940, après l'entrée en guerre de l'Italie, je fus désigné par le commandement militaire de la ville où je me trouvais pour organiser le recensement de tous les Italiens du département qui, disaient les instructions, devaient être rassemblés dans une caserne du chef-lieu pour être envoyés dans un camp de concentration : on parlait de Gurs que les Espagnols républicains qui y furent enfermés ont rendu célèbre par la description des horreurs qu'ils avaient eu à y subir.

Et j'entends le président du tribunal me dire :

– Dans ce département vous avez sélectionné les Italiens qui ont été envoyés au camp de Gurs où ils ont dû subir ceci, puis cela, puis encore ceci, etc.

Réponse : J'ai sélectionné, c'est vrai, mais je ne savais pas que...

Mon compte serait alors bon.

Heureusement pour moi, vous dis-je, M. Paul Reynaud n'a pas réussi à couper la route du fer !

Ce 16 janvier, trois remarques sont encore à faire : l'une sur la psychologie des accusés, une autre sur celle des journalistes et de la tribune du public et, enfin, la dernière, sur l'accusé Breidweiser.

1 – Psychologie des accusés : à la troisième audience, ils ont compris qu'ils étaient des condamnés en sursis. Alors, peu à peu, ils ont dû se dire que le mieux, pour eux, était de chercher à mériter l'indulgence du tribunal. C'est ainsi que, peu à peu, leurs déclarations sont devenues moins catégoriques. Par exemple, les deux adjoints des deux commandants du complexe ont fini par dire, tout en se maintenant sur leur ligne générale de défense, qu'ils avaient, au camp même, « entendu dire » qu'à l'intérieur du camp de Birkenau, il se passait « des choses horribles » en se retranchant derrière le fait qu'il s'agissait là d'une « *Staatsgcheime Sache* » (secret d'État) ordonnée par les plus hautes instances du IIIe Reich et dans laquelle ils n'avaient « pas à intervenir » — que même « il eût été dangereux pour eux d'y intervenir ».

Le président n'en attendait pas plus : car, au-delà des accusés eux-mêmes, ce qu'il faut condamner, ça n'est pas eux, mais l'Allemagne elle-même pour justifier les astronomiques réparations auxquelles elle est condamnée — principalement au bénéfice de l'état d'Israël : 5 000 D.M. par victime juive ! — en faisant la preuve que toutes les atrocités articulées contre les accusés ont été perpétrées d'ordre gouvernemental.

Une fois engagés dans cette voie, ils déclareront n'importe quoi : à l'audience du 14 janvier, l'accusé Klaus Dylewsky a déclaré avoir vu arriver à la rampe du camp de Birkenau, soixante-dix trains de déportés juifs. Mentalement, j'ai fait le compte : l'attendu 112 du Procès de Jérusalem nous dit que chacun de ces trains contenait environ 3 000 personnes, ce qui fait 210 000 personnes par jour. Je laisse au lecteur le soin de faire le compte général des Juifs qui ont été concentrés sur Auschwitz entre mars 1942 (date à laquelle y sont arrivés les premiers convois de la déportation systématique) et le 8 juillet 1944, date à laquelle semble être arrivé le dernier.

Personne — et même pas la défense n'a relevé cette imbécillité. Le lendemain, je me rendais compte qu'à Paris, France-Soir l'avait répercuté sans sourciller à un million et demi d'exemplaires pour ses lecteurs.

Bien sûr, l'accusé Klaus Dylewsky n'était pas responsable de ces arrivées au camp : là c'était le gouvernement d'alors qui avait ordonné cette concentration massive et, le coupable, c'était l'Allemagne tout entière qui s'était donnée ce gouvernement. Quel sourire d'aise sur la figure du président. Enfin il la tenait, la condamnation de l'Allemagne !

2 – Psychologie des journalistes et du public : pas un seul journaliste et, à la tribune du public, personne qui ne soit dans la disposition d'esprit des tricoteuses de Fouquier-Tinville. Les déclarations de ce Klaus Dylewsky ont provoqué, là des exclamations de sardonique satisfaction parmi lesquelles celles de Mmes Madeleine Jacob de *Libération* et Dominique Auclères du *Figaro* ne sont pas les moins significatives. Elles n'ont pas vu, ces mignonnes un peu montées en graine, que 210 000 Juifs envoyés chaque jour à Auschwitz, pendant 27 mois, ça devait faire pas loin de deux milliards. À la tribune du public — où on n'a pas de peine à distinguer quelques témoins professionnels qu'on entendra plus [154] tard — les « *Nazischwein ! Sauhund ! Nazisau ! ...* » (je ne traduis pas, tous le monde a compris) ne cessent de fuser.

Dans ce petit univers de Comité de salut public (de celui de Fouquier-Tinville, bien sûr) celui qui provoqua la plus grande révolte des consciences fut Robert Mulka, lorsqu'il déclara qu'il n'avait connu « que deux incidents provoqués par des tentatives de fuite de deux détenus » pendant tout son mandat, et que, dans son

Note de l'AAARGH : le tribunal étant allemand, on ne comprend pas très bien comment Rassinier en arrive à trouver naturel qu'il ait choisi cette ligne. Les Allemands sont-ils heureux de payer de fausses réparations à de fausses victimes ? Pour notre part, nous sommes toujours perplexe devant cette attitude officielle de l'Allemagne (que nous déplorons comme Rassinier) et nous ne comprenons pas pourquoi les Allemands ne se révoltent pas. Sont-ils victimes d'une propagande qui veut leur faire croire qu'ils sont impuissants et n'existent que par la bienveillance américaine ? Est-ce le même mythe de la toute-puissance de l'Autre que Speer notait très finement dans ses *Mémoires*, lorsqu'il explique que si les Anglo-Américains n'ont pas bombardé les sites industriels stratégiques allemands, c'est qu'ils croyaient que le gouvernement les avait fait déménager depuis longtemps, et cela, sans le moindre indice, par simple croyance aveugle en la toute-puissance du IIIe Reich ?

ensemble, à ses yeux, le camp d'Auschwitz avait été « un camp sans incidents, pour ainsi dire ».

3 – L'Accusé Breidweiser : on a voulu lui faire dire qu'il avait participé au premier essai d'asphyxie pratiqué en 1941, au cyclon B, dans un bâtiment du camp non prévu à cette fin, de huit cent cinquante prisonniers de guerre russes. Il avait un air si hébété que, visiblement, on n'en pouvait que conclure qu'il ne savait pas de quoi il s'agissait. Il le dit, d'ailleurs, très expressément. Et l'accusation n'a insisté que pour la forme, sans conviction, semblait-il.

J'attends aussi, et avec impatience, son interrogatoire sur le fond : il est le seul sur lequel pèse l'accusation d'avoir participé lui-même à des exterminations.

Dernier fait à noter à ce jour : ce procès rendu libre à tous les danseurs de corde de l'univers journalistique, pour la plupart des ratés des métiers académiques qui ne connaissent rien à la question et, d'autre part, interdit à l'historien Paul Rassinier, spécialiste reconnu en matière de crimes de guerre, est ouvert à l'avocat communiste de l'Allemagne de l'Est Kaul, lequel s'est vu reconnaître la qualité d'adjoint de l'accusation par le tribunal.

(Rivarol n° 682, 6 février 1964)

Nous engagerions-nous enfin sur le chemin de la vérité ? Le cas de l'accusé Breidweiser est venu beau[154]coup plus tôt qu'on ne le pensait.

Il s'agit de ce S.S. — le seul — sur lequel pèse une participation effective à une extermination par les gaz : celle de 850 prisonniers de guerre soviétiques.

« Moi ? Bien sûr, j'ai manié du cyclon B, mais c'était pour désinfecter des vêtements, pas pour asphyxier des gens ! »

Et il décrit à la fois le cyclon B et l'opération. Ainsi apprend-on que ce célèbre gaz qu'ont nous a, jusqu'ici, présenté « en pastilles d'où le gaz sortait au contact de l'air » (on dit les uns à Nuremberg), « au contact de la vapeur d'eau » (ont dit les autres devant le même tribunal), se présentait, en réalité, sous la forme d'un « liquide en bonbonnes », d'un liquide très volatil.

La discussion mettant en évidence le faux témoignage commis par tous les témoins de l'accusation dans tous les procès de ce genre qui ont eu lieu au cours de ces vingt années, le président Hoffmaier tourne court.

Je me reporte à la documentation que j'ai emportée avec moi et j'y apprend que ce cyclon B était un insecticide en usage dans l'armée allemande depuis 1924 et que, pendant la Seconde Guerre mondiale, on l'avait utilisé non seulement dans l'armée, mais dans les services d'hygiène du IIIe Reich et dans tous les camps de concentration. À Nuremberg, le 30 janvier 1946, on a retenu à charge contre les accusés deux factures de ce gaz datées du 30 mai 1944, l'une pour Auschwitz, l'autre pour Orianenburg. Or, à Orianenburg, il n'y avait pas de chambres à gaz (compte rendu, débats, vol. 27, p. 740-742).

Question : que faisait-on avec le cyclon B à Orianenburg, puisque là on n'asphyxiais pas ? Il ne semble pas qu'on puisse trouver ailleurs que là la preuve irréfutable que le gouvernement du IIIe Reich n'a jamais conçu le cyclon B pour exterminer les Juifs.

On en a exterminé à Auschwitz par ce moyen ? Premièrement, le fait reste à prouver. Et, deuxièmement, si on arrive à le prouver, le problème de ces exterminations se posera sous un tout autre aspect que celui sous lequel on nous l'a présenté jusqu'ici : à l'insu des autorités du IIIe Reich, ainsi que je l'ai déjà signalé. En même temps se posera le rôle joué dans ces horreurs [156] par le self-government du camp, si tous les Breidweiser accusés arrivent à prouver qu'ils n'y sont pour rien.

On comprend alors que le président Hoffmaier n'ait pas insisté. C'était, d'ailleurs, la seconde fois. La première s'étant produite lors de l'interrogatoire de l'accusé Hans Stark, le vendredi précédent.

Celui-ci, en effet, a reconnu avoir exécuté cinq ou six déportés juifs par balle dans la nuque :

« Ceux-ci, dit-il, étaient arrivés au camp régulièrement condamnés à mort par les tribunaux alors compétents du IIIe Reich, et j'avais été désigné pour faire partie du peloton... »

C'est évidemment le cas de tous ceux qui font partie d'un peloton d'exécution.

Mais pourquoi le président Hoffmaier était-il mal à son aise ? pensera le lecteur. Voici : l'accusé Hans Stark et le président Hoffmaier sont du même âge. En 1943, ils avaient tous deux dix-sept ans et appartenaient tous deux au parti nazi. L'un a été envoyé aux S.S. à Auschwitz (Hans Stark), l'autre (Hoffmaier) dans un régiment de chasseurs alpins en Italie. Le premier est aujourd'hui professeur d'université (agronomie) et accusé, le second magistrat et... juge. Face à face après avoir été si longtemps côte à côte...

Le second a eu de la chance de ne pas avoir été désigné pour faire partie d'un peloton d'exécution, jusqu'à plus ample informé du moins.

Le lendemain, il confiait à l'envoyée de *France-Soir* : « Heureusement que je n'ai jamais eu à participer à une de ces opérations ! » En effet...

Et heureusement aussi pour M. Eugen Gustenmaier (aujourd'hui président du Bundestag) et Heinrich Luebke (aujourd'hui président de la République fédérale) qui étaient, eux aussi, d'importants personnages sous Hitler et approuvaient chaleureusement sa politique. Le premier était membre du parti nazi (en mission dans une université pendant la guerre). Quant au second, son cas était beaucoup plus grave : chef d'une entreprise industrielle travaillant à la construction des V1 et V2 avec la main-d'œuvre des déportés faméliques du camp de concentration de Seenemünde (Baltique).

Et il n'a jamais figuré au banc des accusés d'aucun [157] procès du type de celui de Francfort pour... participation aux horreurs du camp de concentration de Seenemünde !

Il y a des grâces d'État, on vous le dit.

(Rivarol n° 684, 20 février 1964.)

C'est fait : tous les accusés ont été interrogés sur le fond, la première phase du procès est terminée. Le tribunal a fait relâche et n'a repris sa tâche que lundi dernier, 17 février, pour la raison qu'à Francfort, comme à Nice, Carnaval est sacré.

Pour le moment — et cela durera jusqu'au 24 février — on entend les spécialistes de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich, parangon mondial du résistancialisme antinazi convoqués comme experts pour authentifier des témoignages écrits — dont les auteurs sont morts ou ne peuvent se dérouter — à la lecture publique desquels il est procédé au cours de cette semaine. Il n'est pas indifférent de noter que ces experts sont ceux que, le 19 août 1960, M. Paul Rassinier a contraints à reconnaître qu'il n'y avait « jamais eu aucune chambre à gaz dans aucun camp de concentration situé sur le territoire du Grand Reich », et qui, jusque-là, avaient soutenu le contraire.

Le 27 février, on a entendu le premier — et le plus important — témoin de l'accusation : M. Hermann Langbein, un Israélite autrichien, secrétaire général du Comité international des rescapés d'Auschwitz. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 27 janvier avait préparé à son de trompe son audition, en publiant de lui un article qui fut, à mon sens, la sensation de cette semaine-là.

Par son titre d'abord : « La capacité des fours crématoires d'Auschwitz : 4 756 cadavres par jour. » C'est précis. Mais, en 1951, cette capacité était, devant les tribunaux de l'époque, évaluée à 20 000 cadavres par [158] jour sur la foi d'un témoin mort, un docteur hongrois du nom de Miklos Nyiszli, dont le témoignage fut, dans le détail, rendu public en France par *Les Temps modernes* (numéro de mars et avril 1951).

Par son contenu, cet article était encore plus surprenant : il y était dit que M. Hermann Langbein a été interné pendant deux années au camp d'Auschwitz, où il exerçait les fonctions de secrétaire du Dr S.S. Wirths, le chef direct des exterminations par les gaz, et que, dans ce camp, la nourriture était si insuffisante (1 800 calories par jour prévues par le R.J.H.A.) qu'on n'y pouvait survivre plus de quatre mois si on « n'organisait » — dans le jargon des camps, « organiser » signifiait voler à droite et à gauche, du pain par-ci, de la margarine par-là, de la soupe ailleurs, etc.

Mais M. Hermann Langbein, lui, a survécu deux années. Conclusion : il a « organisé » de la nourriture — de la nourriture prise sur les rations des autres détenus. Rien d'étonnant : être secrétaire du Dr Wirths, cela signifiait appartenir au self-government du camp — à cette bande de détenus qui en assumaient l'administration et la police... et dont la principale occupation consistait à se servir d'abord sur la masse des rations de 1 800 calories qui arrivaient chaque jour au

camp, à s'en attribuer chacun 3 000 ou 4 000 et à condamner la masse des détenus à vivre avec 600, 800 ou 1 000 calories, c'est-à-dire à mourir de faim à petit feu.

Cela, ce n'est pas moi qui le dis, c'est M. Hermann Langbein qui l'avoue lui-même : s'il a survécu deux ans, dans un camp où on ne pouvait survivre que quatre mois avec les rations allouées, sauf à condition de se résoudre à voler la nourriture de ses compagnons de détention, la conclusion qui s'impose est qu'il a été lui-même parmi les voleurs, qu'il a fait mourir de faim un certain nombre de ses codétenus, qu'il a ajouté à l'horreur des camps et qu'alors sa place est au banc des accusés, non à celui de l'accusation. Dans la logique des organisateurs du procès, au moins, comme son codétenu Bednarek qui était, lui, chef de block et qu'on a entendu jeudi. Mais voilà, Bednarek ne s'appelle pas... Langbein.

[159]

Au reste, l'audition de ce Bednarek fut décevante au possible.

Mais quel est le bilan des opérations au terme de l'interrogatoire sur le fond ? Voici : deux accusés sur vingt-trois ont avoué partiellement ce qui leur était reproché, et je dois confesser que c'est un résultat remarquable. En 1946, devant le Tribunal de Nüremberg, ils eussent, tous, tout avoué. C'est bien la preuve que nous ne sommes plus en 1946...

Il faut alors se pencher sur ce qui a été avoué par ces deux-là. Sur les aveux du premier, le lecteur de *Rivarol* est déjà fixé : il s'agit de l'accusé Hans Stark, aujourd'hui professeur d'agronomie, qui avait été désigné pour faire partie d'un peloton d'exécution de gens régulièrement condamnés par les instances judiciaires du IIIe Reich. Le cas de ceux qui ont exécuté le lieutenant Degueldre, la mort dans l'âme. Il n'y a donc pas à y revenir : voir le dernier numéro de *Rivarol*.

Quant au second, le sous-officier Klaehr, il a reconnu qu'il avait exécuté, par piqûre de phénol au cœur, deux à trois cents détenus juifs. Je conseille au lecteur de lire attentivement un livre remarquable de Me Maurice Garçon: *La Vie exécrationnelle de Guillemette Babin* qui, au Moyen Age, accusée de sorcellerie, avait avoué avoir rencontré tous les soirs à minuit, dans des sabbats orgiaques, des incubes et des succubes, sur promesse que, si elle avouait, elle ne serait pas brûlée comme sorcière. Le dénommé Klaehr était accusé d'avoir exécuté par piqûre au cœur, ces deux à trois cents détenus juifs, le soir de Noël 1942. Il niait. En cours de procès, on s'est aperçu de deux choses : le soir de Noël 1942, il n'était pas à Auschwitz ; et, d'autre part, piquer deux à trois cents personnes en une soirée, pour un seul homme, c'était vraiment un peu beaucoup. Interrogez le premier étudiant en médecine venu. Alors il a avoué avoir atteint ce score en deux mois, à raison d'une dizaine ou d'une quinzaine de personnes par séance. C'était plus vraisemblable. Le malheur, c'est qu'en 1948, l'accusé a déjà été impliqué dans le procès de Dachau et qu'il avait « accepté » qu'il y eût une chambre à gaz dans ce camp, [160] tout en précisant qu'il n'avait pas participé aux exterminations. Or, depuis 1948, on a su qu'à Dachau il n'y avait jamais eu de chambre à gaz (cf. déclaration ci-dessus citée de l'Institut

d'histoire contemporaine de Munich). Si ses aveux devant le tribunal de Francfort sont de la même valeur que ceux qu'il a faits en 1948 dans l'affaire de Dachau... Et pourquoi pas ? En vérité, je vous le dis : relisez *La Vie exécrationnelle de Guillemette Babin* et vous comprendrez.

Ce qui est curieux, c'est que, au terme de deux mois de débats, le problème des chambres à gaz, en soi, n'ait pas encore été évoqué. Chaque fois que l'occasion s'en présente, le président Hoffmaier (ancien nazi S.S. en Italie) limite les réponses des accusés au problème de la « sélection » à l'intérieur du camp ou à la rampe d'arrivée.

Chaque fois, le scénario est le même : je n'ai jamais su qu'il y avait des chambres à gaz à Auschwitz, dit l'accusé. Et le président : On a tout de même sélectionné des gens, donc...

L'accusé reste coi. Car il est exact qu'on a sélectionné des gens et il ne peut qu'en convenir. Je dirai donc, dans un prochain article, ce qu'étaient ces sélections — dans tous les camps, pas seulement à Auschwitz — telles qu'elles apparaissent après l'interrogatoire des accusés sur le fond, confronté à la documentation que je suis allé consulter à la bibliothèque de Francfort.

(Rivarol n° 686, 5 mars 1964)

À la veille des fêtes de Carnaval, lorsqu'ils décidèrent de faire relâche pour une semaine, les juges du tribunal de Francfort étaient dans le sentiment qu'ils avaient perdu, sur le plan de l'actualité, la vedette que jusque-là, ils n'avaient, d'ailleurs, que très difficilement et assez médiocrement occupée. Les audiences de [161] reprises des 17 et 21 février, entièrement consacrées à l'audition des « experts » de l'Institut (résistantialiste) d'histoire contemporaine de Munich n'y ont rien changé : c'eût été bien impossible, ces fameux « experts » ayant été si souvent pris en flagrant délit de mensonge et de falsification de documents historiques. M. Hermann Langbein, premier et plus important témoin de l'accusation, aujourd'hui président international de l'Amicale des déportés d'Auschwitz et, de son propre aveu (cf. notre dernier article) autrefois un des quelque huit à dix mille voleurs de nourriture qui constituaient le self-government du camp, y réussira-t-il ?

En matière de poursuites contre les criminels anciens nazis, le centre d'intérêt s'est, pendant les fêtes de Carnaval, à la fois déplacé et étendu à toute l'Allemagne et même à l'Autriche. Au cours de ces trois dernières semaines, une véritable chasse à l'homme ancien nazi et criminel par définition s'est organisée sur toute l'étendue des deux pays. Des procès de même nature que celui de Francfort sont déjà engagés parallèlement dans quatre ou cinq autres villes. Un certain nombre d'entre eux seront déjà terminés quand paraîtra cet article. D'autres auront commencé. D'autres sont en préparation. Il est impossible, actuellement, a déclaré le procureur Bauer, d'en prévoir la fin.

Le plus important d'entre eux fut celui des médecins impliqués dans l'affaire de l'euthanasie, qui se tenait à Limbourg et qui n'est pas terminée. C'est lui qui a ravi la vedette à celui de Francfort. Au point où en sont les débats, rien à en dire encore, sauf que les deux accusés principaux, incarcérés depuis près de quatre années et que les juges d'instruction n'avaient pas réussi à confondre, se sont suicidés à la veille de l'ouverture du procès. Comme Baer, ancien commandant du camp d'Auschwitz, à la veille de l'ouverture de celui de Francfort. Et comme Gerstein (auteur présumé du faux et apocryphe document qui est tout l'argument du *Vicaire*) à la veille de celui de Nuremberg. Tous ces suicides en prison et en cours d'instruction, qui ont lieu chaque fois que l'accusation est en situation délicate et hors d'état de prouver ce qu'elle avance, paraissent, au minimum, suspects. Mais de là à penser qu'une enquête sera ouverte...

[162]

(Rivarol n° 689, 26 mars 1964.)

Le procès de Francfort n'a toujours pas résolu le problème des chambres à gaz : il n'a encore trouvé d'autres moyens de faire la preuve de leur existence que par les « sélections » qui avaient lieu périodiquement et, à une certaine époque, quotidiennement, soit à l'infirmerie, soit dans le camp, soit même à la rampe d'arrivée des convois du camp de Birkenau.

Il paraît donc nécessaire d'expliquer en quoi consistaient ces opérations. Leur but, on le connaît : séparer les malades incapables de travailler des biens portants. Que devenaient les premiers ? Les témoins de l'accusation qu'on entend depuis le 27 février répondent invariablement : ils étaient envoyés à la chambre à gaz. Ce qui est curieux, c'est que tous les ont vus, chargés sur des camions ou dans des wagons, quitter le camp, mais... aucun ne les a vus arriver à la chambre à gaz en question et n'a assisté à l'opération d'extermination.

Par contre, il suffit de lire *La Tragédie de la déportation* (publié sous la direction de Olga Wormser et Henri Michel chez Hachette, 1962) pour se rendre compte qu'un grand nombre des auteurs de la littérature concentrationnaire ont vu des convois de malades en provenance d'Auschwitz arriver à Bergen-Belsen, Neuengame, Buchenwald, Dora, Ravensbrück, etc. dans le courant de l'année 1943 et plus particulièrement à partir de mai 1944. D'Auschwitz et pas seulement d'Auschwitz : de tous les camps de concentration qui étaient, dans la conception du IIIe Reich, des camps de travail, non des camps d'extermination.

Explication : camps de travail, les camps de concentration, qui louaient les déportés aux entreprises industrielles de la région où ils se trouvaient, devaient être rentables. Et la S.S. de garde à l'entrée veillait à ce que, dans chacun d'eux, le nombre des malades incapables de travailler (les « bouches inutiles », a dit Mme de Beauvoir) ne compromît pas la rentabilité. Chaque fois qu'elle jugeait ce nombre

excessif, elle faisait procéder, à l'intérieur du camp, par le self-government des détenus (Kapos, *Vorarbeiter*, etc., *gummi* à la main) à des rafles qui étaient de véritables chasses à l'homme — [162] chaque malade visé cherchant à y échapper parce qu'il était convaincu que, dans le cas contraire, il allait être acheminé sur la chambre à gaz.

Ceux qui avaient été « sélectionnés » ainsi étaient acheminés sur l'un ou l'autre des camps ci-dessus cités, le plus souvent sur Bergen-Belsen et Neuengame, spécialement prévus pour les malades de tous les camps et, comme leurs compagnons d'infortune ne les voyaient plus, ils concluaient qu'on les avait envoyés à la chambre à gaz. Dans le sabir des camps, l'opération était désignée par l'expression *Himmels fahrkommando* = commando du départ pour le ciel. En réalité...

La raison de ce grand nombre de malades ? Les vols de nourriture commis au préjudice de la masse des détenus par le personnel du self-government et dont j'ai déjà dit qu'ils avaient, pour Auschwitz, été assez ingénument avoués par le dénommé Hermann Langbein. Parce qu'il appartenait à ce self-government, ce Langbein a réussi à survivre « deux ans dans un camp où, si l'on ne volait pas de nourriture, on ne pouvait durer plus de quatre mois ». Il reste seulement à savoir si les 1 800 calories mises, dans tous les camps, à la disposition de chaque détenu, ne permettaient pas de survivre plus de quatre mois. Qu'elles aient été chichement mesurées, on en conviendra aisément. Mais si les Langbein du self-government (en général 10 % de la population de tous les camps) prélevaient encore sur cette maigre portion à leur profit, il n'y a rien d'étonnant à ce que, pour la masse des détenus, le maximum de survie n'ait pu dépasser quatre mois.

Le Monde a cité un autre témoin, qui est la réplique féminine de Langbein : une dame Hacha Speter-Ravine, qui était infirmière à l'hôpital d'Auschwitz (il était, lui, secrétaire d'un des principaux médecins du camp) et qui a survécu 26 mois. Mme Dominique Auclères, du *Figaro* a cité un autre témoin, Mme Lindgens, qui a survécu trois ans. Cette Mme Lindgens était, elle aussi, infirmière à l'hôpital et elle cite elle-même une détenue qui a survécu quatre ans... tout en précisant également, « si on ne volait pas de nourriture, on ne pouvait survivre plus de quatre [164] mois »... Si, maintenant, on se reporte au compte rendu des débats du Procès de Nuremberg, on y verra (tome VI, pp. 211-237) que Mme Vaillant-Couturier, née Vogel, infirmière à l'hôpital, a — de même que les ci-dessus cités — survécu deux années.

Mon opinion est que le tribunal de Francfort devrait commencer à dresser le compte exact de tous les Langbein, Lindgens, Speter-Ravine, Vaillant-Couturier, etc. qui, de leur propre aveu, ont eu la main très lourde en matière de vols de nourriture au détriment de la masse des détenus : on leur doit sûrement le fait que le nombre des malades du camp d'Auschwitz-Birkenau ait été constamment maintenu à un niveau très supérieur à celui qui eût permis au camp d'être « rentable », les sélections

quotidiennes à l'intérieur du camp et, à partir de 1943, à la rampe d'arrivée des convois.

Qu'on les amnistie comme on devrait amnistier tous les accusés de ce procès, J'en suis bien d'accord, mais...

Qu'ils soient aujourd'hui les témoins de l'accusation et lui apportent des témoignages qui dissimulent — assez mal. d'ailleurs, puisqu'ils avouent — leurs vols, c'est là qu'est le scandale.

Jean-Pierre BERMONT

ANNEXES 2

LE PROCES DES GARDIENS D'AUSCHWITZ : INTERVIEW DE PAUL RASSINIER

(Rivarol n° 692, 16 avril 1964)

Notre collaborateur Jean-Pierre Bermont ayant été pris à partie par M. Louis Martin-Chauffier, dans *Le Figaro Littéraire* (2 avril), et par M. Rémy Roure, dans *Le Figaro* tout court (4-5 avril) au sujet de ses comptes rendus du procès de Francfort, plutôt que d'ouvrir une polémique sur ses droits à parler des problèmes posés par les camps de concentration allemands au regard des crimes de guerre, nous avons préféré répondre à sa place en faisant appel au témoignage d'un Français qui est à la fois un témoin et un historien, c'est-à-dire un homme dont la qualification est indiscutable. Nous nous sommes donc adressés à M. Paul Rassinier — « ancien » de Büchenwald et de Dora — dont les travaux en la matière font, aujourd'hui, autorité et ont été traduits dans plusieurs langues. Interrogé par nous, voici comment, documents en main, il a répondu aux questions que nous lui avons posées :

Avez-vous, M. Rassinier, lu les comptes rendus des audiences du procès de Francfort que nous avons publiés et acceptez-vous de nous dire ce que vous en pensez ?

Comment refuser de vous répondre ? Je fais de l'histoire, pas de la politique et, chaque fois qu'on est [166] venu m'interviewer, j'ai toujours accepté d'exprimer très franchement ma pensée, pourvu que mon interlocuteur me promette de ne pas la travestir.

Nous vous le promettons formellement...

Bien... En effet, J'ai lu les articles de M. Jean-Pierre Bermont et je puis vous dire que les ai trouvés très objectifs et bien documentés. Peut-être aurais-je pu faire quelque chose de plus complet, sûrement pas de plus pertinent. Cependant, je n'ai

pas été étonné de le voir prendre à partie par MM. Martin-Chauffier et Rémy Roure : je le fus moi-même pour les mêmes raisons. Avec le R.P. Riquet nous avons là les trois plus farouches gardiens du sanctuaire français des vérités historiques officialisées par autorité de justice à Nuremberg, Varsovie, Jérusalem et autres hauts-lieux de la germanophobie, qui s'exprime aujourd'hui en millions de morts à porter au compte des camps de concentration allemands...

M. Martin-Chauffier parle, en effet, de « quatre millions » pour le seul camp d'Auschwitz...

M. Rémy Roure est plus modeste : des centaines de milliers, dit-il, et ceci est plus proche de la vérité et aussi plus honnête. Je crois qu'effectivement des centaines de milliers de détenus sont morts à Auschwitz.

Exterminés par les gaz ?

C'est une autre question. Parlons d'abord chiffres. Sur ce point, les témoins ne sont pas d'accord. M. Broszat, directeur de l'Institut (résistantialiste) de Munich, dit « entre un million et un million et demi » *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 26-2-64 . M. Henri Michel, secrétaire général du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, dit « quatre millions », et c'est vraisemblablement à lui que M. Martin-Chauffier a emprunté le renseignement. Mais l'*Institute of Jewish Affairs* du World Jewish Congress dit « 900 000 »... Si l'on tient compte que Höss, premier commandant de ce camp, a déclaré dans ses mémoires, que 1 130 000 personnes, en tout avaient été internées dans ce camp, 900 000 me paraît un maximum. Déjà très suffisant !

[167]

À la recherche de témoins

Je repose ma question : dans des chambres à gaz ?

À dire vrai, depuis que j'ai contraint l'Institut d'histoire contemporaine de Munich à convenir, le 19 août 1960, qu'il n'y avait eu aucune chambre à gaz dans aucun camp de concentration situé sur le territoire allemand, depuis surtout qu'on m'a interdit d'assister au procès de Francfort — qui m'aurait permis de savoir ce

Note de l'AAARGH : Rassinier commet une double erreur : ce n'est pas Broszat qui le dit mais Krausnick, le 18 et non le 26 février 1964; dans le même article, le journaliste déclare qu'« Auschwitz [...] est le symbole de la mort de centaines de milliers de juifs » (*Auschwitz wird eines der größten Vernichtungslager, symbol des Todes für Hunderttausende von Juden*). C'est dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 29 février qu'est rapporté le témoignage de Broszat, qui concerne le traitement des Polonais par les nazis et ne dit rien d'Auschwitz. Nous avons l'article du 18 février 1964.

qu'il en était exactement de celles d'Auschwitz, seules encore en question — je ne crois guère à ces histoires de chambres à gaz.

Mais les témoins ?

Pourquoi des chambres à gaz, puisque le Dr Kubovy, directeur du Centre de documentation juive contemporaine de Tel-Aviv, a lui-même, selon *La Terre retrouvée* du 15-12-1960, reconnu qu'il n'existait aucun document portant la signature de Hitler, Himmler ou Heydrich parlant d'exterminer les Juifs et que le mot « extermination » n'apparaît pas dans la lettre de Goering à Heydrich concernant la « solution finale de la question juive » ?

Les témoins ? À ce jour, on n'en connaît qu'un seul qui ait avoué avoir participé à une opération de ce genre, mais son coaccusé, qui aurait effectué la même terrible besogne, soutient, lui, qu'il s'agissait d'une désinfection de vêtements, non d'une extermination d'hommes... Les autres ont « entendu dire... vu partir pour la chambre à gaz, etc. »¹, mais aucun n'a ni assisté, ni participé. C'est ce qu'établissent les débats de Francfort et votre collaborateur J.-P. Bermont a entièrement raison sur ce point...

Alors, ces centaines de milliers de morts ?

Justement... ce self-government des camps auquel M. Martin-Chauffier trouve tant de vertus. Avec leurs amis et protégés, les détenus chargés d'administrer le camp représentaient environ 25 % de la population de [168] tous les camps, a dit, à Francfort, un témoin de l'accusation, le Dr Münch, ancien médecin S.S. du camp d'Auschwitz. Si, au lieu des 1 800 calories attribuées à chaque détenu par le règlement des camps de concentration — et qui étaient, effectivement, bien peu —, ces 25 % s'en attribuaient le double, les 75 % qui restaient ne disposaient plus que des deux tiers d'une ration déjà très maigre, et point n'est besoin de sortir de l'École des Chartes comme M. Martin-Chauffier pour comprendre que, pour eux, c'était alors la condamnation à la mort lente par inanition...

En fait, dans tous les camps, les détenus du self-government s'attribuaient beaucoup plus que le double de leur droit et, dans la pauvre masse, beaucoup ne disposaient plus que de la moitié, et souvent moins, du leur. D'où l'effroyable taux de mortalité.

Si je ne m'abuse, M. André Frossard a, lui aussi, découvert ce self-government des camps ?

¹ *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (27 février 1964) et *Figaro* (29 février 1964)

Oui. Et dans le même journal, mais il ne lui trouve pas de vertus. Au contraire... Le mieux est donc de renvoyer M. Martin-Chauffier à M. Frossard en leur demandant de s'expliquer entre eux...

Les contradictions de Rudolf Hoess

Et de l'argument de M. Rémy Roure, que pensez-vous ?

L'argument de M. Rémy Roure, c'est le témoignage de Rudolf Höss, premier commandant du camp d'Auschwitz, publié sous le titre *Le commandant d'Auschwitz parle...* Il ignore malheureusement un autre témoignage du même Rudolf Höss devant le Tribunal de Nüremberg (compte rendu du procès, tome XI, pp. 410 et suivantes) qu'environ trois millions de Juifs avaient été exterminés (dont 2 500 000 par les gaz), il écrit, dans le livre en question (p. 239), qu'au maximum 1 130 000 personnes ont été internées dans ce camp. Et M. Rémy Roure ignore aussi que ce n'est pas la seule contradiction que la comparaison des deux témoignages successifs du même homme met en évidence ; ainsi les [168] convois de Juifs qui « ne comportaient jamais plus de 1 000 personnes » (p. 229), mais qui, à raison de « cinq convois par jour (p. 236), amenaient au camp 15 000 personnes par jour » (p. 239) ; sur les chambres à gaz que Himmler lui donne l'ordre de construire pour exterminer physiquement les Juifs (p. 227), mais au sujet desquelles « on n'a jamais pu obtenir de Himmler une décision claire et nette » (p. 233) ; sur le cyclon B, qui est tantôt un liquide et tantôt se présente sous la forme de tablettes dégageant un gaz au contact de l'air ; l'opération d'extermination elle-même, qui « dure en moyenne une demi-heure » (p. 174), après quoi « on ouvre les portes et le sonderkommando commence aussitôt son travail de déblaiement des cadavres » (p. 230) ; mais « le maniement du cyclon B est si dangereux qu'il faut aérer la chambre à gaz pendant deux jours avant d'y pénétrer » (p. 229 etc.).

Pour tout dire, un document apocryphe : Höss a été pendu à Auschwitz, le 4 avril 1947, et il ne viendra sûrement pas protester contre ce qu'on lui fait dire aujourd'hui. D'ailleurs, le Dr Broszat, directeur de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich, a déclaré, le 26 février dernier, devant le tribunal de Francfort, qu'« on ne pouvait pas faire confiance aux déclarations de Rudolf Höss », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 27 février 64 . S'il plaît à M. Rémy Roure d'être plus royaliste que le roi, c'est son affaire...

Huit cent procès en préparation. Quinze mille accusés déjà...

Note de l'AAARGH : Rassinier commet la même erreur. Il s'agit, en réalité, des déclarations de Krausnick, le 18 février 1964.

Une dernière question : comment expliquez-vous ce procès qui, vingt ans après, semble fait pour ranimer toutes les haines ?

Ce procès ?... Ces procès, devriez-vous dire : pour les cinq années qui viennent, huit cents procès du même genre sont prévus ou en cours de préparation. Environ quinze mille personnes sont déjà sous les verrous et elles y peuvent être encore rejointes par beaucoup d'autres au cours de ces cinq années. C'est dire qu'on n'a pas fini de nous démontrer et redémontrer que l'Allemagne est un pays [170] de barbares, indignes d'être intégrés dans la communauté des peuples européens, pour le plus grand plaisir de M. Krouchtchev, car c'est là tout le problème.

Ou bien se créera une Europe dans laquelle l'Allemagne tiendra sa place à égalité de droits avec les autres peuples européens et, dans ce cas, le bolchevisme commencera à reculer —, ou bien on refusera d'intégrer l'Allemagne dans la communauté des peuples européens, et il n'y aura jamais d'Europe.

À cet argument d'ordre politique s'en ajoute un autre d'ordre économique : déclarée seule responsable de la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne doit, à elle seule, supporter la réparation des dégâts et, en premier lieu, le préjudice que l'état d'Israël dit avoir subi. Or, à 5 000 D.M. par victime, six millions de victimes cela « fait du bruit ». Indépendamment de ce qui est réclamé au même titre par la Yougoslavie et les satellites de la Russie, qui vient d'être chiffré aux environs de soixante-dix milliards de dollars (*Express*, 20 février 1964). Je précise bien : milliards... Autant dire qu'on veut faire de l'Allemagne actuelle une nouvelle république de Weimar, et c'est encore une autre façon de tuer l'Europe.

Nous nous sommes quittés sur ces paroles. Mais, à l'appui de son argumentation, M. Rassinier nous a remis deux déclarations extraites de *L'Enfer organisé* de M. Eugen Kogon, et qui — n'en déplaise à MM. Martin-Chauffier et Rémy Roure — confirment les propos de J.-P. Bermont, avalisés par notre interlocuteur. Nous les publions ci-contre :

[171]

« Une possibilité résultant du « pouvoir obtenu par la corruption » était l'enrichissement d'un homme ou de plusieurs aux dépens des autres. Cela prit parfois des proportions honteuses dans les camps, même dans ceux où les politiques étaient au pouvoir. Plus d'un qui profitait de sa position a mené une vie de prince, tandis que ses camarades mouraient par centaines. Quand les caisses de vivre destinées au camp, avec de la graisse, des saucissons, des conserves, de la farine et du sucre, étaient passées en fraude hors du camp par des S.S. complices, pour être envoyées aux familles des détenus en question, on ne peut, certes, pas dire que cela était justifié. Mais le plus exaspérant, c'était, à une époque où les S.S. territoriaux ne portaient déjà plus les hautes bottes, mais de simples souliers de l'armée, lorsque des membres de la mince couche de « caïds » se promenaient fièrement, avec des vêtements à la mode et taillés sur mesure, comme des gandins, et certains même tirant un petit chien au bout de sa laisse ! Cela dans un chaos de misère, de saleté, de maladie, de famine et de mort ! Dans ce cas « l'instinct de

conservation » dépassait toute limite raisonnable et aboutissait à un pharisaïsme certes ridicule, mais dur comme pierre, et qui s'accommodait bien mai avec les idéaux sociaux et politiques proclamés en même temps par ces personnes. » (p. 287)

« Pour l'infirmerie des détenus, il y avait dans les camps une nourriture spéciale pour les malades, ce qu'on appelait la « diète ». Elle était très recherchée comme supplément et sa plus grande part était détournée au profit des personnalités du camp : doyens de blocks, kapos et autres messieurs bien placés. Dans chaque camp, on pouvait trouver des communistes ou des criminels qui, pendant des années, recevaient, en plus de leurs autres avantages, les suppléments pour malades. C'était surtout une affaire de relations avec la cuisine des malades composée exclusivement de gens appartenant à la catégorie de détenus qui dominaient le camp, ou une affaire d'échange de bons services : les Kapos de l'atelier de couture, de la cordonnerie, du magasin d'habillement, du magasin à outils, etc. livraient, en échange de cette nourriture, ce que leur demandaient les autres [...]. Dans le camp de Buchenwald, de 1939 à 1941, près de quarante mille œufs ont été ainsi détournés, à l'intérieur même du camp. » (p. 110)

Eugen Kogon (*L'Enfer organisé*)

[172]

DU PROCES DES GARDIENS D'AUSCHWITZ A LA JOURNEE DE LA DEPORTATION

(Rivarol n° 696, 14 mai 1964)

Aux attaques fielleuses lancées contre moi par M. Rémy Roure (*Le Figaro*) et surtout M. Martin-Chauffier (*Le Figaro littéraire*), Rivarol avait riposté par une interview de M. Paul Rassinier, homme de gauche, ancien déporté de Dora et Buchenwald, qui, avec une conscience exemplaire, s'est donné pour tâche de rétablir la vérité sur les camps de concentrations allemands.

À ce texte étaient jointes deux citations édifiantes d'Eugen Kogon, dont ces messieurs auraient mauvaise grâce à récuser le témoignage, puisqu'il est, somme toute, le chef de file de leur « école historique ».

Les collaborateurs de M. Pierre Brisson, dont le journal célébra en leur temps, la rencontre de Montoire et le statut des Juifs élaboré par Vichy, n'ont, sans doute, rien à répliquer aux faits et aux chiffres avancés par M. Paul Rassinier, puisque M. Martin-Chauffier a dû recourir, une fois de plus, à l'insulte pour me vouer — et *Rivarol* de surcroît — à l'exécration des « bien pensants » (*Figaro* des 2 et 3 mai).

L'insulte n'a jamais constitué une réponse, ou plutôt si : celui qui en est réduit à cette échappatoire — faute d'arguments dignes d'un honnête homme — prouve par là-même qu'il n'a rien de sérieux à répondre. Il est toujours plus facile d'injurier que de discuter sur le fond. Sommés de s'expliquer et furieux d'être confondus, les maquilleurs de l'histoire essaient vainement de [173] s'en tirer avec une pirouette calomnieuse : procédé classique qui suffit à disqualifier ceux qui l'emploient. Ne

gaspillons pas d'avantage de papier en accordant à ces singuliers « contradicteurs » plus de place qu'ils n'en méritent... et passons à l'ordre du jour.

Le procès d'Auschwitz se poursuit dans des conditions chaque jour plus pénibles pour l'accusation : les témoins ne se sont-ils pas mis à réciter purement et simplement ce qu'ils avaient lu dans des livres comme *Le commandant d'Auschwitz parle...* du premier commandant du camp Rudolf Höss, et *Médecin à Auschwitz* d'un certain Dr Miklos Nyiszli ? Presque mot à mot et en respectant jusqu'aux erreurs et aux contradictions évidentes qu'ils contiennent. À tel point qu'à deux d'entre eux déjà, qui ne pouvaient répondre à des questions de la défense, le président du tribunal s'est vu contraint de le faire remarquer non sans manifester une amère déception (audience des 3 et 7 avril). Du coup, Mme Dominique Auclères, envoyée du *Figaro* a trouvé beaucoup plus intéressant (et sans doute plus important) de s'occuper du cas d'Anastasia. Et, dans *Candide* (26 mars) M. Arthur Miller, la célèbre « tête d'œuf » que cette très féale feuille avait fait venir spécialement d'Amérique pour la représenter à quelques audiences, conclut que « à 90 % l'opinion publique est indifférente ou hostile à ce procès ». En précisant qu'il comprend très bien la chose...

Cependant, toute l'Allemagne est devenue le champ clos d'une véritable chasse aux sorcières. Pour estomper et compenser cet échec de l'entreprise dont le caractère retentissant n'apparaît qu'aux initiés. La préparation des huit cents procès de criminels de guerre prévus pour les cinq années à venir y bat son plein : tous les jours, un contingent plus ou moins important de « suspects » va rejoindre en prison ceux qui y croupissent déjà ; parfois depuis de longues années...

Sur cette toile de fond, la France a célébré, le 19 avril, la Journée de la déportation à laquelle, voulant profiter au mieux de l'atmosphère créée par le procès de Francfort — et qu'ils croyaient favorable — les organisateurs ont voulu donner un caractère plus sensationnel encore que les années précédentes, Ce fut l'occasion de [174] mettre en circulation tout un lot de fausses nouvelles sur lesquelles la loi prévue pour les réprimer (et dont *Rivarol* a éprouvé la rigueur... en l'occurrence injustifiée !) ferma très pudiquement les yeux.

Trois exemples :

1. - L'unique rescapé de la chambre à gaz de Dachau participera à la Journée nationale des déportés (*Figaro*, 15 avril [1964], titre d'article qu'on retrouve dans tous les journaux et que la R.T.F. a le soir, abondamment commenté, interview du personnage à l'appui).

2. - Dans le même numéro du *Figaro* en leader, un article de M. Rémy Roure (déjà cité) qui rappelle la mort « de cette religieuse qui, à Ravensbrück, dans le petit camp, prit la place d'une vieille femme dans le funèbre cortège qui allait à la chambre à gaz ».

Or, « il n'y avait de chambre à gaz, ni à Dachau, ni à Ravensbrück, ni dans aucun autre camp de concentration situé en territoire allemand » a déclaré

officiellement, le 19 août 1960, le Dr Broszat, directeur de l'Institut (pourant résistancialiste) d'histoire contemporaine de Munich.

3. - Rendant compte de la cérémonie qui se déroula, le 25 avril, dans la crypte où repose la dépouille du déporté inconnu, *Le Figaro* (27-4) écrit encore : « Les porte-drapeaux des associations des résistants et des déportés se sont relayés en une garde immobile à l'entrée du long boyau symbolique où brillent les facettes des deux cent mille pointes de cristal évocatrices des deux cent mille Français sombrés dans *la nuit et le brouillard*.»¹

Or, répondant par la voie du Journal Officiel (24 février 1962, débats parlementaires p. 229) à un député (M. Ziller) qui lui posait la question, le ministre des Anciens combattants et victimes de la guerre précisait que 49 135 Français exactement avaient été déportés et que 19 018 d'entre eux étaient morts à la date du 1er décembre 1961². Ces chiffres ne sont-ils pas suffisants pour qu'on s'abstienne d'en rajouter ?

[175]

Je cite ces trois exemples, car il faut bien se borner, mais la liste est loin d'être limitative... J'en ajouterai un quatrième, celui de *La Tragédie de la déportation* (Hachette, 1962), publié sous la direction de Mme Olga Wormser et de M. Henri Michel, livre auquel la Journée de la déportation a permis de faire une « publicité du tonnerre » : il s'agit là d'une anthologie rassemblant 208 témoignages qui placent (ceux de Mme Germaine Tillion et de Mlle Geneviève De Gaulle y compris) des chambres à gaz un peu dans tous les camps allemands où l'Institut d'histoire contemporaine de Munich a établi qu'il n'y en avait pas.

Alors, je pose la question : la loi contre la propagation des fausses nouvelles ne s'applique-t-elle qu'à celles — vraies ou fausses, et de préférence aux vraies — qui égratignent tant soit peu le prestige du Guide ?

Et la France restera-t-elle encore longtemps livrée aux fantaisies journalistiques de fabulateurs auxquels la qualité de déporté conférerait le droit de mettre l'opinion publique en condition, dans le dessein — aussi visible qu'inavoué — de tuer l'Europe en jetant, à longueur d'articles et de déclarations, le discrédit sur l'Allemagne qui, avec la France, en constitue la clé de voûte ?

Priant les lecteurs de Rivarol de m'en excuser tant la chose « va de soi » (mais l'insigne malignité de mes adversaires m'y contraint), je préciserai en terminant qu'avec plus de sincérité que beaucoup d'exploiteurs de cadavres, je m'incline respectueusement devant les souffrances des déportés et la mémoire de ceux qui n'en sont point revenus. Comme je m'incline devant le malheur de tous ceux que la guerre a frappés non moins durement.

¹ Souligné dans le texte.

² Cité par M. Paul Rassinier (*Le drame des Juifs européens*, introduction)(texte intégral sur le site de l'AAARGH).

Cela fait, hélas ! beaucoup de monde de 1939 à 1945. Je n'en veux pour preuve que les bombardements criminels des populations civiles de Hambourg, Dresde, Leipzig, Hiroshima, dont on parle beaucoup moins, bien qu'au regard de la morale ils aient été tout aussi condamnables que les camps de concentration. Puis-je ajouter que ces horreurs sont, historiquement, beaucoup mieux établies que la plupart de celles qui ont fourni ses thèmes à la propagande que vous savez ?

[176]

Que ces propagandistes ne cherchent donc pas à dénaturer le sens de mes propos : ce que je veux dire, c'est que, lorsque certains porte-parole des déportés mentent effrontément pour les besoins d'une politique qui, sinon... serait dépourvue de toute référence justificative, ils n'ont plus droit, eux, à aucun respect.

Jean-Pierre BERMONT

Paul Rassinier, poursuivi pour diffamation par Mmes Vaillant-Couturier et Spejter Ravine à la suite d'un article paru dans *Rivarol*, nous a adressé la mise au point que voici, après sa comparution devant la XVIIe chambre correctionnelle. Ce texte se suffit parfaitement à lui-même. Nous n'y ajouterons qu'un « détail » : on aimerait savoir qui a eu le plus à souffrir de l'occupation allemande de Paul Rassinier, détenu dans un camp de concentration durant dix-neuf mois, et des commentateurs de presse qui prétendent l'accabler de leur mépris sous prétexte qu'il s'est élevé contre certains récits historiques ne coïncidant nullement avec sa propre expérience.

(Note de *Rivarol*)

[177]

ACTE DE CONTRITION

(*Rivarol*, 4 novembre 1965)

Dans *France-Soir* (numéro du vendredi 29 octobre), Mme Madeleine Jacob prétend que j'ai « osé écrire que l'on ne pouvait survivre dans les camps au-delà de trois ou quatre mois et que ceux qui revinrent doivent leur survie au fait qu'ils volèrent les rations de nourriture de leurs compagnons de déportation ».

Mille regrets. J'ai seulement cité le témoignage de M. Hermann Langbein, président de l'Association internationale des anciens déportés d'Auschwitz, lequel dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 27 janvier 1964 et, le 8 mars suivant, devant le tribunal de Francfort, s'était exprimé ainsi :

« Un déporté qui a survécu plus de quatre mois au camp (d'Auschwitz) a sûrement organisé quelque part de la nourriture à son profit, étant entendu, que dans le langage des camps, organiser signifiait voler. »

En précisant :

1. - qu'il avait lui-même survécu deux ans au camp d'Auschwitz ;
2. - qu'à la forme près, 359 témoins qui y avaient survécu de huit mois à quatre ans et demi, avaient tenu le même propos ;
3. - que le tribunal de Francfort avait fait sienne cette opinion ;
4. - qu'un autre témoin, le Dr Münch, avait ajouté, à l'audience du 12 mars, que 25 % de la population du camp désignés, par lui, comme [178] travailleurs légers et anciens détenus, mais comme cadres (ce qui est la même chose), par le Dr Wellers, s'attribuaient des rations alimentaires qui pouvaient aller jusqu'à 5 000 calories, alors qu'ils n'avaient droit qu'à 1 500 — les autres 75 % de la population du camp étant, de ce fait, réduits à une ration alimentaire mortelle au bout de trois ou quatre mois. En substance : ce témoignage tient en une quinzaine de pages du livre de M. Poliakov, intitulé Auschwitz (op. cit. pp. 200 et suivantes), qu'il ne peut être question de reproduire ici.

Mon tort est, évidemment, d'avoir précisé que, parmi ceux qui avaient survécu plus de quatre mois au camp d'Auschwitz, se trouvaient Mmes Vaillant-Couturier et Spejter Ravine. Et d'en tirer les conclusions qui me paraissaient s'imposer.

Juridiquement, je n'avais pas ce droit. Même si le président du tribunal de Francfort avait, en son temps, accepté les témoignages ci-dessus cités comme reflétant la réalité des faits.

Mea culpa, mea culpa, mea culpa...

Je tiens, toutefois, à souligner que, si les propos contenus dans ces témoignages sont jugés diffamatoires, ce n'est pas moi qui les ai tenus, n'ayant fait que les rapporter — et seulement parce qu'ils avaient été authentifiés à la barre d'un tribunal.

Cette mise au point était nécessaire puisque, dans son ensemble, la presse du 28 octobre m'a attribué la paternité de ces propos, dans les mêmes termes — ou à peu près — que Mme Madeleine Jacob.

Reste les qualificatifs « odieux » et « ignobles » que la dite presse a appliqués à ma personne en s'abritant derrière l'opinion de M. le président Monzein et de M. le procureur Houdot. J'étais déjà un « agent de l'Internationale nazie ». La gradation est certaine, mon cas s'aggrave ! À ma panoplie ne manque plus que le mot « criminel », appliqué en association à ces qualificatifs, à la personne du pape Pie XII par M. Rolf Hochhuth et les adversaires des thèses historiques que je soutiens.

Et cela fait qu'en fin de compte, je ne me retrouve pas en si mauvaise compagnie...

Paul RASSINIER

[179]

NOTE DE L'EDITEUR (SUITE)

Voilà... le lecteur a eu sous les yeux les pièces fondamentales du dossier : le texte de la conférence faite en Allemagne, et surtout, la série d'articles parue dans *Rivarol*. Il peut donc instruire le procès le lèse-gauche commis par Rassinier, et s'il le veut, accuser *La Vieille Taupe* de complicité dans ce crime abominable.

Pour être complet et ne rien celer des abominations dont *La Vieille Taupe* se fait le complice, signalons que Rassinier a récidivé quelques jours avant sa mort en publiant un article dans *Défense de l'Occident* (No 64, juillet-août 1967) intitulé : « Une troisième guerre mondiale pour le pétrole ».

Signalons aussi que le dépouillement en cours des archives de Rassinier, et notamment de sa correspondance, nous a permis de constater qu'il est resté jusqu'à sa mort inébranlablement socialiste, pacifiste, antiraciste, internationaliste, et qu'il avait l'amitié et l'appui de nombreux déportés. *La Vieille Taupe* publiera en temps utile ce dossier complet. Que Rassinier n'attendait pas de transformations sociales radicales dans l'immédiat, et qu'il n'attendait absolument plus rien d'aucun parti ou organisation existants à l'époque, le lecteur l'aura compris... Que partant de là, toutes les tribunes se valaient, et que dans l'immense naufrage aucune n'était plus déshonorante qu'une autre, la meilleure étant celle qui était accessible, voilà ce qui ne manquait pas de logique. Qu'en écrivant dans les organes les plus extrêmes des deux bords il contribuerait à faire éclater un peu plus les vanités d'une époque, voilà une idée dont nous espérons qu'elle a contribué à reconforter sa solitude. Son calcul était-il bon ou mauvais ? difficile à trancher : écrire dans *Rivarol* ne lui permettait pas d'espérer, compte tenu des pesanteurs sociologiques, trouver tous les lecteurs qu'il souhaitait. Mais écrire ailleurs était impossible.

Il paya cette expérience fort cher, et la considéra lui-même comme un échec quasi total. Le bilan définitif n'est pas si simple puisque c'est précisément l'in vraisemblance des rumeurs qui couraient sur son compte qui mit Pierre Guillaume, puis toute l'équipe de *La Vieille Taupe*, sur la trace de ses textes. Parmi ces textes, [180] péniblement découverts entre 1967 et 1972, *Le Mensonge d'Ulysse* fit l'unanimité de l'équipe de *La Vieille Taupe* pour reconnaître son importance radicale sur tous les plans. Les autres textes suscitèrent des appréciations plus mélangées, mais il n'en était aucun qui ne comportât, soit des informations, soit des idées, soit des thèses, qui méritaient qu'on s'y arrête, quels que puissent être les désaccords qui pouvaient exister par ailleurs.

Face aux affirmations historiques, factuelles et documentaires de Paul Rassinier, une seule attitude raisonnable s'imposait : vérifier. Ce que nous fîmes. Quant aux réactions assez générales de vertueux effarouchement (pensez donc... ! *Rivarol*, *Défense de l'Occident*...) Il fallait les prendre pour ce qu'elles étaient — des réactions d'évitement — et de fuite, d'autant plus qu'elles étaient le fait de personnes nullement vierges ni vertueuses historiquement.

En ce qui concerne les articles parus dans *Rivarol*, les articles signés Bermont ne devaient, dans l'esprit de Rassinier, que constituer l'amorce d'un débat. La partie historique et documentaire est sans aucun doute totalement assumée par l'auteur, mais on peut imaginer que certaines allusions à d'autres numéros de *Rivarol*, ou certaines allusions politiques, ne sont destinées qu'à donner de la vraisemblance à la personnalité de ce Bermont.

Au lieu de contribuer à ouvrir le débat, cette ruse de guerre fit long feu et servit ses adversaires.

La révélation en cours d'audience, au procès en diffamation intenté par Rassinier contre Bernard Lecache, de l'identité Bermont/Rassinier fit très mauvais effet, et la plupart de ses meilleurs camarades socialistes ou anarchistes l'abandonnèrent. Le procès intenté par deux déportés mis en cause paracheva son discrédit. Ce fut donc une erreur tactique. Certes une lecture attentive montre que Rassinier reprochait moins à ces déportés leur comportement dans les camps que leur attitude et leur idéologie revancharde après la guerre, et qu'il ne cherchait, en les mettant nommément en cause de façon quelque peu provocatrice, qu'à faire éclater les contradictions et les absurdités de leurs témoignages.

[181]

Maintenant que le témoignage et les analyses de Rassinier sur le comportement et la fonction globale de la *Häftlingsführung* dans les camps sont universellement admis, cette mise en cause apparaît aussi comme une erreur théorique. Le jugement catégorique que l'on peut porter sur le comportement et la fonction globale de la bourgeoisie ou de la bureaucratie capitalistes, n'implique pas la déchéance morale de chacun de ses membres et n'exclut pas de très réelles qualités humaines chez certains d'entre eux. L'insistance à critiquer la nuisance de telle ou telle personnalité, plutôt que la structure qui les produit, constitue même l'indice de la déchéance de la théorie ou de la pratique révolutionnaire.

De même le jugement catégorique sur le comportement et la fonction globale de la *Häftlingsführung*... Ses membres, de même que pour les bourgeois ou les bureaucrates, pouvaient s'y trouver intégrés par l'effet de la chance et du hasard. En tout cas, l'unanimité des témoins convoqués à la barre se fit pour rendre hommage au comportement et aux qualités humaines des déportés mis en cause, et nous sommes tout disposé à nous laisser convaincre. Ce qui ressortira, lorsque l'apologétique fera place à un minimum de sérénité, c'est que la société à l'intérieur des camps n'a jamais été que la caricature de la société à l'extérieur des camps, dans une situation paroxystique, et que, dans un cas comme dans l'autre, les idéologies politiques n'ont servi qu'à couvrir, au nom des plus nobles idéaux, des solidarités bien efficaces dans la conquête ou le maintien d'avantages matériels bien concrets.

En décortiquant le mensonge d'Ulysse, Rassinier n'a fait que décortiquer le mensonge de toute société d'exploitation, car enfin... il n'y a pas que dans les camps que l'on peut voir une minorité qui survit dans l'opulence en condamnant (souvent

sans s'en rendre compte) la masse à la misère. Pour conclure provisoirement ce dossier, nous publions en annexe une lettre adressée par Paul Rassinier au professeur Eugen Kogon. La lettre de ce dernier, à laquelle Rassinier répond, n'a pas été retrouvée.

[182]

LETTRE DE RASSINIER A KOGON (5 MAI 1960)

Asnières, le 5 mai 1960

À M. le Pr Dr Eugen Kogon

Monsieur,

Pour éviter tout malentendu qui aurait pu résulter de mon imparfaite connaissance de la langue allemande et, dans un débat aussi important, avoir de regrettables conséquences, j'ai pensé qu'il valait mieux, avant de vous répondre, que je fasse traduire votre lettre du 28.3. dans un français rigoureux. Au reçu de cette lettre donc, c'est-à-dire le 4 avril dernier, je l'ai retournée à Monsieur Priester en le priant de confier ce soin à un traducteur de qualité. Entre temps, Monsieur Priester est tombé si gravement malade qu'il en est mort le 16 du même mois, et si soudainement qu'il n'a pas eu le temps de déférer à mon désir. À sa famille si douloureusement éprouvée, il a fallu le temps de se remettre un peu, de retrouver votre lettre dans ses papiers, de la faire traduire et tout cela est cause d'un premier retard auquel est venu s'ajouter un second, du fait que, pour prévenir toute contestation sur le contenu et le sens de ma réponse, j'ai préféré la penser et l'écrire dans ma propre langue, puis pour votre commodité, la faire traduire dans la vôtre et vous en adresser les deux versions.

Ne serait-ce que par respect des bons usages, je devais d'abord vous donner cette explication d'un retard que vous pourriez être tenté d'interpréter de toute autre façon. Je me permets d'ajouter que si, dans cette lettre, je n'adopte pas le ton assez peu académique de la vôtre, c'est aussi par respect de ces bons usages. Le voudrais-je d'ailleurs, que je ne le pourrais pas : je me crois aussi tenu au respect de moi-même.

Ceci dit, voici, assorties de quelques vues plus générales, les mises au point explicites, correctives ou conjecturales que vous semblez attendre de moi et que, de toutes façons, je vous dois.

Sur les considérations qui servent de préambule à vos questions et observations, il ne me semble pas nécessaire d'insister outre mesure : elles ne traduisent [183] que l'état d'esprit de quelqu'un qui se croit ou se veut victime d'un machiavélisme très perfectionné. Or, la vérité est bien plus simple : si Monsieur Priester ne vous a écrit que le 15 mars pour vous inviter à prendre part à un débat

public au cours duquel, du 25 mars au 8 avril, vos thèses pourraient être confrontées avec les miennes, c'est seulement parce que, entre les différents libraires de sa chaîne de distribution, d'un part, et de l'autre, entre eux et les propriétaires ou administrateurs des salles de conférences dans les diverses villes où je devais parler, l'accord n'a été réalisé que le 15 mars sur les dates, lieux et heures de mes conférences. Que le délai dans lequel vous avez été prévenu et poliment invité ait été un peu court, cela n'a échappé ni à Monsieur Priester, ni à moi-même : il a été celui dont nous avons nous-mêmes disposé et il n'a pas dépendu de nous qu'il en soit autrement. Je me tiens donc pour dispensé de vous donner plus amples explications à ce sujet ou de vous dire combien il nous eût été, à tous deux, insupportable de vous mettre publiquement en cause sans avoir utilisé au maximum toutes les possibilités que nous pouvions, malgré tout, encore avoir de ne le faire qu'en votre présence. Il vous est, bien sûr, loisible de continuer ou non à penser que nous avons agi par calcul et employé « une méthode vile et bien connue pour mettre l'adversaire dans une situation désavantageuse et créer artificiellement l'impression qu'il était dans son tort ». Mais ici, ce n'est plus pour moi, qu'une question à résoudre, selon ce que vous ferez, dans le sens de votre bonne ou de votre mauvaise foi.

Sur vos questions et observations proprement dites, voici dans l'ordre, ce que j'ai à vous dire :

1. Si Monsieur Priester vous a écrit qu'il y avait eu entre nous un échange antérieur de lettres, il ne s'agit là que d'une confusion, probablement et pour autant que je me souviens, née dans son esprit d'une conversation au cours de laquelle nous avons parlé de vous et de beaucoup d'autres dont le pain quotidien est aujourd'hui assuré par la place qu'à la faveur des circonstances, ils ont réussi à se créer dans la littérature concentrationnaire, et dont l'un, après m'avoir écrit une lettre visiblement de dépit mais qu'il aurait voulu vengeresse, [184] ne m'avait même pas accusé réception de ma réponse. Comme j'avais ajouté que vous ne m'avez pas non plus accusé réception de l'exemplaire de l'édition française de mon livre que, par souci de correction, je vous avais adressé dès sa sortie des presses (1949) et que c'était sans doute parce que vous n'en étiez pas très content¹, pour peu que je ne me sois pas très bien exprimé en allemand, confusion peut provenir de là .

2. Vous me dites ici, qu'aussitôt en possession de l'exemplaire de mon livre que, fidèle à mes principes, je vous ai fait adresser dans sa version allemande, vous l'avez porté chez un juriste : c'est justement là, Monsieur, de tout ce qui nous oppose, ce qui nous différencie le plus et me sépare radicalement de ceux qui, en France, ont eu la même réaction que vous. Je vous peinerai certainement un peu si je vous disais qu'à de très rares exceptions près, les bons esprits de notre temps assimilent cette réaction à celle de l'enfant qui va se plaindre à son maître d'école et

¹ Je sais aujourd'hui, pour l'avoir lu au point 2 de votre lettre que vous n'avez jamais reçu cet exemplaire .

Note de l'AAARGH : il s'agit bien sûr du *Mensonge d'Ulysse*, présent intégralement sur le site de l'AAARGH.

la disent primaire. Je préfère donc vous dire qu'elle ressemble étrangement à son prolongement logique dans le monde des adultes c'est-à-dire par exemple, à celle du Pape faisant condamner Galilée ; qu'à ce titre, elle est attentatrice à la liberté d'examen et le meilleur atout des forces obscurantistes contre les chercheurs de vérités ; et qu'en aucun cas elle ne peut être celle d'un homme cultivé.

Il ne vous échappera peut-être pas que si l'idée a pu venir à l'esprit d'un Pape, de faire trancher un problème scientifique par des juristes, quatre siècles ont tout de même passé depuis, et qu'aujourd'hui, aucun homme vraiment cultivé n'aurait celle de soumettre à ceux de notre temps, un problème historique. J'ai lu avec beaucoup d'attention votre livre, *Der S.S. Staat* — en allemand et en français. À l'époque, j'avais eu l'impression que s'il représentait une somme considérable de travail au plan de la compilation, il ne faisait cependant la preuve que de moyens assez limités à celui de l'analyse et de l'interprétation. M'étant laissé dire depuis, que ce livre vous avait valu vos grades universitaires et n'en ayant rien cru, j'en arrive, après avoir lu [185] votre lettre, à me demander si ce ne serait pas vrai. Quoi qu'il en soit, je puis en tout cas vous assurer qu'en France ce livre aurait, comme celui de votre homologue David Rousset, été considéré comme un pamphlet politique et que, dans aucune université, vous n'auriez trouvé un jury susceptible de l'accepter comme une thèse.

Cette disposition d'esprit que je vous reproche en ce qu'elle me paraît avoir d'incompatible aussi bien avec votre rang social actuel qu'avec les données les plus élémentaires de l'humanisme au nom duquel vous croyez parler, je la retrouve en deux autres endroits de votre lettre : celui où vous m'annoncez que vous engagerez des poursuites contre mon éditeur (point 6) et celui où vous me menacez moi-même de porter l'affaire devant le Conseil de l'ordre académique dont je pourrais relever en France (point 4).

Il ne m'appartient pas de préjuger des résultats que vous pourriez obtenir d'éventuelles poursuites contre mon éditeur. Je sais seulement qu'en France, mon livre a été admis par les tribunaux comme un témoignage digne d'autant d'intérêt que tous les autres et que les griefs produits contre moi par l'accusation (injures et diffamation) n'ont pas été retenus. Si le juriste que vous avez consulté a laissé dormir l'édition allemande dans ses tiroirs pendant cinq mois, c'est peut-être parce qu'il a pensé que les tribunaux allemands adopteraient la même attitude qu'ont adoptée les tribunaux français (à l'exception d'un seul dont le président était un ancien collaborateur et dont la sentence a été cassée).

Quant aux réparations morales et aux sanctions contre moi que vous pourriez demander à un conseil de l'ordre académique, je ne sais pas non plus ce que vous pourriez obtenir de pareille démarche dans l'Allemagne de 1960 où les juges de ce genre semblent de moins en moins être ceux de la saison qui a commencé en 1945, mais je puis vous assurer qu'en France, l'Université reste fidèle aux traditions de liberté nées des circonstances dans lesquelles elle a été fondée, après l'affaire

Abélard, au temps d'Albert le Grand, et qui n'ont souffert que de rares exceptions dans les périodes troubles de notre histoire. En 1949, elle n'est donc pas [186] intervenue dans le débat et, sachant que ce serait en pure perte, mes accusateurs eux-mêmes ne le lui ont pas demandé. Comme tous les livres qui traitent de problèmes historiques, le mien a fait l'objet, dans le Bulletin de la société des professeurs d'histoire et de géographie de débats qui ne sont jamais sortis des règles du discours académique et qui se sont poursuivis dans tous les journaux publiés par des universitaires à l'intention de tout le corps enseignant. Pour vous permettre, à la fois de vous faire une idée de ce qu'on en pense dans ce milieu et de mesurer les chances de votre éventuelle intervention, vous trouverez sous ce pli, l'opinion d'un historien français (Maurice Dommanget) spécialiste réputé des problèmes révolutionnaires et qui traduit assez bien l'opinion générale. Croyez-moi, notre différend relève des historiens, non des autorités judiciaires ou administratives et je suis à votre entière disposition pour en soumettre, contrairement avec vous, les données aux *Instituten für Zeitgeschichte* qui existent dans toutes les villes allemandes d'université, si vous voulez bien, parallèlement à vos autres entreprises contre mes thèses, admettre ce point de vue. N'ayant jamais été un homme politique que par accident, je ne poursuis d'ailleurs pas d'autre but.

Quelle que soit la nature de mes préoccupations, je n'ai cependant pas le droit d'oublier que vous m'avez demandé tous les renseignements susceptibles de vous permettre d'engager, contre moi, une action devant les autorités dont je relève. En même temps, je vous en fixerai les limites et ce sera ma conclusion sur ce point.

Jusqu'à la date de mon arrestation par la *Gestapo*, j'ai enseigné dans les cours complémentaires (*Oberschule*) de la ville de Belfort, académie de Besançon (département du Doubs). Mon état de santé ne m'ayant pas permis de rejoindre mon poste, à mon retour du camp de concentration, j'ai été mis à la retraite par anticipation à la date du 11 octobre 1950. Je ne relève donc plus d'aucune autorité académique — et croyez qu'en cette circonstance, je le regrette bien plus qu'en toute autre ! — mais seulement comme tout citoyen français, du ministre de la Justice au plan qui vous intéresse. Vous pourrez vérifier ces renseignements, soit [187] en écrivant à l'inspection académique, rue de la Préfecture à Besançon, soit, pour les avoir plus rapidement, au ministère de l'Éducation nationale, 107 rue de Grenelle, Paris (7e).

3. Parce que je ne vous connais pas (en passant, cette phrase signifie en français que je ne vous ai jamais rencontré, si on veut bien la replacer dans son contexte) vous me déniez le droit de parler de votre témoignage et c'est bien la première fois que je me rencontre avec un raisonnement de ce genre ailleurs que chez les politiciens qui encombrant la vie publique et qui, les auditoires auxquels ils s'adressent n'étant généralement pas très difficiles, ne sont pas tenus à la rigueur dans le choix de leurs arguments. Mais nous ne sommes pas en réunion publique. Vous dirais-je alors que je n'ai non plus jamais connu, ni Platon, ni Socrate, ni

Périclès, ni Alexandre, ni Aristote, ni Descartes, ni tant d'autres philosophes, mémoralistes, hommes de guerre ou d'État et que, cependant, je me crois très sincèrement le minimum d'aptitude qui m'a été reconnu à parler soit de leurs actes, soit de leurs écrits ? Que je me croie plus qualifié encore pour parler de votre témoignage que des traces qu'ils ont laissées dans l'histoire, me paraît une ambition dont la légitimité ne peut pas être discutée si brève et si incomplète qu'ait été mon expérience personnelle des camps ? Je l'ai, au surplus, fait en me conformant rigoureusement aux impératifs de la critique historique dont j'ai respecté les règles dans les termes et dans la forme. Comme si j'avais parlé devant des élèves ou des étudiants, des mémoires de Saint-Simon, des notes que nous a laissées sur son frère la sœur de Pascal ou de n'importe quel autre témoignage ou document. Il y a seulement qu'ayant réussi à mettre en évidence les conséquences et les incohérences de votre travail, votre amour-propre s'en trouvant quelque peu froissé, vous en concluez arbitrairement qu'il s'agit d'attaques personnelles. C'est ce qui arrive presque toujours avec les témoins vivants. Mais je n'ai jamais, ainsi que j'en avais prévenu le lecteur, parlé qu'en fonction de ce que vous avez vous-même dit ou écrit, non de vous, et, pour n'être point accusé de vous avoir trahi, je vous ai toujours très honnêtement cité.

[188]

Le témoin qui ne peut pas supporter qu'on le discute et qui met tout en œuvre pour empêcher la confrontation de son témoignage avec ceux de ses contemporains est toujours suspecté et ne mérite pas la qualité qu'il revendique. Cette règle vaut pour moi, comme pour vous. Rien ne vous empêche donc d'agir de même avec mon livre : quels que soient la forme et les termes dans lesquels vous le ferez, je ne vous

Note de l'AAARGH : Pascal (1623-1662) avait deux sœurs, Jacqueline, religieuse, et Guillemette Périer; Mme Périer et sa fille Marguerite ont écrit chacune une vie de leur parent. Celle de Marguerite Périer (*Mémoire sur la vie de Pascal*) rapporte un événement de l'enfance de Pascal qui nous intéresse particulièrement, à savoir l'envoûtement de Pascal, alors âgé d'un an, par une sorcière; il ne fut sauvé, raconte sa nièce, que par une exorcisation effectuée non par un exorciste ecclésiastique mais par la sorcière elle-même, qui accepte de transférer le sort sur deux chats. L'anecdote est très révélatrice d'un état d'esprit que les révisionnistes connaissent bien, celui de l'abandon de la raison pour le fantasme sous la pression de circonstances extraordinaires. Les parents de Pascal, en effet, sont loin d'être des ignorants ou des sots. Il s'agit d'une famille de magistrats de province, profondément catholiques et de formation universitaire ; c'est ce même milieu qui rejette, à la suite du Parlement de Paris, et exactement à la même époque, le principe même du procès de sorcellerie qui avait été l'une des réponses politiques à la crise générale (mentale, religieuse et politique) qui avait secoué l'Europe, et particulièrement la France, du XIVe au XVIe siècle. Or, devant la maladie bien réelle de leur enfant qui est en langueur ou en convulsions pendant plus d'un an (les médecins actuels que cette maladie, appelée « tomber en chartre » à l'époque, est une atrophie mésentérique, maladie sans gravité ni fièvre, qui disparaît spontanément au bout de quelque temps), les parents perdent tout contrôle et croient n'importe quoi. Une fois le danger écarté, ils se ressaisissent et admettent avoir eu une conduite absurde. On est tenté, très tenté, d'attribuer la croyance que les révisionnistes sont des monstres nazis et sanguinaires, pour ne pas dire d'extrême-droite, à l'affolement entretenu dans l'esprit des hommes de bonne volonté par les photos de malades du typhus que l'on fait passer pour des juifs en partance pour les chambres à gaz. Il suffit sans doute de faire disparaître l'affolement, c'est-à-dire d'amener les sujets pensants à lire la légende des photos, pour qu'aussitôt ils aient honte d'avoir cru au boniment.

poursuivrai jamais devant aucun tribunal. Tout au plus soumettrais-je le différend à un collège d'historiens, et pour faciliter la recherche de la vérité, non pour tenter d'obtenir des sanctions. En homme de métier, conscient de la fragilité de tous les témoignages y compris du mien, je suis allé, dans mon livre, jusqu'à étaler mes propres faiblesses sous les yeux du lecteur et à le mettre en garde contre moi-même. Et voyez à quel point vous êtes peu logique : vous me le reprochez aussi !

Cette façon de discuter ne fait pas avancer le problème. Tenez : depuis deux ou trois ans les communistes polonais ont déployés sur ordre, un effort considérable pour distribuer dans le monde entier *Der Lagerkommandant von Auschwitz spricht...* qui démolit à peu près complètement par l'absurde ce que vous avez écrit sur les origines et les conditions des exterminations par les gaz et même quelques témoignages produits à Nuremberg. En relisant attentivement mon livre, vous verrez que se trouvent confirmées bien des choses sur lesquelles j'avais, dès 1949, prié qu'on voulût bien se pencher et c'est là toute la différence qui existe entre ma méthode et la vôtre.

4. Je prends bonne note de la leçon de morale que vous voulez bien me donner ici mais, comme elle ne comporte rien à quoi je n'aie déjà répondu dans ce qui précède, je ne vois pas la nécessité de me répéter ici. Comme, d'autre part, j'ai eu dans ma jeunesse des professeurs de morale dont le vocabulaire au moins était plus distingué, je n'ai aucun goût pour descendre au niveau des épithètes dont vous me gratifiez si généreusement. Enfin, il ne m'est de toutes façons possible, ni de m'exposer à être accusé de nouveau par vous de m'être livré contre vous à des attaques personnelles « viles, malhonnêtes, basses, insidieuses, etc. » ni de faire [189] mentir ce que je vous ai dit au début de cette lettre, à savoir que je me croyais tenu au respect de moi-même.

5. De passage à Monschen-Gladbach où j'ai parlé le 27 mars, j'ai rencontré une pauvre femme dont le mari avait été arrêté la semaine précédente à la suite d'un de vos écrits. De Hamburg à Vienne, j'ai fait une véritable moisson de cas où des gens vous imputaient des poursuites judiciaires ou des tracasseries administratives dont, à un moment ou à un autre, ils avaient été victimes depuis la fin de la guerre ou dont ils étaient encore victimes. Vous m'avez annoncé que vous aviez l'intention de me traduire devant les autorités dont je pouvais relever. Voici que vous me parlez du procès que vous avez intenté au journaliste Risse de Munchen et, au point 6 de votre lettre, que vous assignerez également mon éditeur en justice. Décidément, vous êtes la Providence des juges et je commence à me demander si, par hasard, vous ne vous prendriez pas réellement pour le Grand Justicier ou le Grand Inquisiteur que vous avez le renom d'être. Me permettez-vous de vous rappeler qu'autrefois, il y avait en Espagne un Monsieur dont le comportement n'était pas essentiellement différent du vôtre ? Qu'il s'appelait Torquemada ? Et que l'histoire n'a généralement beaucoup d'estime, ni pour les justiciers, ni pour les inquisiteurs ?

Je ne sais que peu de choses sur le différend qui vous oppose au journaliste Risse. S'il a prétendu que vous étiez l'ami et le camarade des communistes, je ne crois pas qu'il soit si loin de la vérité : c'est d'ailleurs aussi mon opinion et vous la confirmez vous-même dans votre livre (page 163, cité à la page 201 du mien dans l'édition allemande) en précisant bien que c'est à l'habile politique des détenus communistes que vous avez dû le poste que vous avez occupé à Buchenwald. Que ce poste ait été un poste privilégié, je ne crois pas non plus que ce soit contestable après la description que vous en avez encore vous-même donnée (pages 163, 218 et 270, cité par moi page 202). Pour le reste, vous avez bénéficié, par la force des choses, des avantages matériels de la *Häftlingsführung* et de la nature de vos rapports (assez intimes) avec le Dr S.S. Ding-Schüler. Si, par « avantages aux dépens des autres », le journal[190]liste Risse entend « les avantages matériels de la *Häftlingsführung* », il est certain qu'il n'a pas tort et il n'est toujours que de reprendre vos propres écrits (pages 107, 110, 111 et 112 cités par moi page 207 et 208) pour faire la preuve que ces avantages étaient prélevés sur les moyens d'existence de la masse des détenus.

.....¹

Voilà. J'ai maintenant répondu à tout.

Il reste le fond du problème et, ce fond du problème qui était, dans un échange de correspondances entre nous, la seule possibilité que nous avions d'élever un peu le débat, votre lettre ne l'évoque même pas. D'autre part, commandée par ce que vous m'avez écrit, jusqu'ici, ma réponse n'a pu y faire que de trop brèves allusions et, si j'en voulais traiter maintenant, je risquerais d'être un peu long. Je me bornerais donc à vous dire que, si l'on pousse le raisonnement jusqu'aux extrêmes limites de la logique, il ne fait pas de doute que nous serons, vous et moi, considérés un jour comme ayant témoigné sur un même évènement.

–Vous en donnant le point de vue de la hiérarchie des camps qui fut plus tard la hiérarchie de la société issue de la guerre ou, en d'autres termes, que votre témoignage servit une politique — celle du moment, comme s'il avait été rédigé dans cette intention ;

– et moi en donnant le point de vue de la masse dont l'expérience enseigne que, dans toutes les sociétés, il est le facteur capital de leur évolution dans la voie du progrès et devient, à la longue et en gros, non pas celui de l'histoire puisque l'histoire n'a pas de point de vue, mais celui de toutes les postérités dans la mesure où ces postérités s'expriment.

À partir de ces deux considérations, point n'est besoin de s'écarter beaucoup du langage des historiens dans l'intention de se rapprocher de celui des philosophes (ce qui arrive dans toutes les sciences, le spécialiste étant toujours plus ou moins obligé de céder la place au philosophe au moment des conclusions) pour établir que

¹ Cette ligne de points figure sur le manuscrit original. (N.D.L.V.T.)

le point de vue des hiérarchies est toujours conservateur [191] ou réactionnaire et que, pour l'être avec le maximum de chances, il a besoin d'organiser la conspiration du silence autour des documents qui sont contraires à ses thèses. Par là-même, il n'a rien de commun avec la vérité historique : il n'est que la vérité du moment imposée par des rapports de forces. Le point de vue de la masse, au contraire, est ouvert sur l'avenir en ce sens que, victime de la vérité du moment, il appelle toujours de nouveaux documents. Et, s'il n'est pas toujours dans le sens de l'histoire, dont, vous le savez aussi bien que moi, l'évolution en zig-zag est commandée dans une grande mesure par les rapports de forces, il va dans le sens de la vérité historique. Par là-même il est toujours révolutionnaire car la vérité historique est toujours révolutionnaire.

Vous dirai-je, par exemple, que votre livre a justifié le comportement de la *Häftlingsführung* dans tous les camps et, comme la *Häftlingsführung* était généralement communiste, qu'il a été un des tremplins et non des moindres, de la politique communiste depuis la fin de la guerre ? Que justifiant le comportement de la *Häftlingsführung*, il a en même temps justifié toutes les horreurs dont, pour beaucoup d'entre elles, la responsabilité ne peut-être, à ce niveau, reportée sur personne d'autre ? Ajouterai-je que vous vous êtes tu sur des documents à peu près certainement connus de vous dont je ne citerai qu'un seul : *Le Journal du Comité pour le salut des Juifs de Hongrie de 1942 à 1945* du Dr Rezso Kastner, que le Tribunal de Nüremberg devant lequel il fut produit grâce à la ténacité et aux efforts considérables du résistant hongrois Aloïs Steger (toujours si méconnu et aujourd'hui victime de la plus noire ingratitude) n'a pour ainsi dire pas retenu bien qu'il soit un des plus authentiques et des plus objectifs témoignages sur le comportement du national-socialisme ? Et que vous avez, par action ou par omission, contribué à authentifier les interprétations données à des documents douteux comme le Protocole de Wannsee, les ordres de faire sauter tous les camps, gardiens compris, à l'approche des alliés, la version longtemps officielle des douloureuses noyades de la Baltique, les statistiques produites dans la presse par des journalistes de basse qualité sur [192] les exterminations par les gaz, les descriptions de ces exterminations et que sais-je encore ?

Si donc, je pouvais me permettre de porter un jugement (ce genre d'exercice n'a jamais qu'un caractère subjectif, bien sûr) sur votre livre au niveau de l'histoire, je dirais ceci : visiblement pressé de dresser un acte d'accusation pour les besoins d'une politique, vous avez fait peser toutes les responsabilités de la politique dont elle prenait la suite, sur l'exécutant et sur le gardien de prison. Or je ne crois pas qu'il soit possible de contester que ces responsabilités incombent au régime qui a produit la guerre de 1914-1918, laquelle a été à l'origine d'une politique internationale qui a produit le national-socialisme, lequel a produit en Allemagne les camps de concentration qui, dans le même temps et pour les mêmes raisons, se sont retrouvés avec les mêmes caractères, dans bien d'autres secteurs de la société mondiale où on

les retrouve encore. Au niveau de la philosophie, voici ce que je dirais : ayant fait peser toutes les responsabilités sur l'exécutant et sur le gardien de prison, comme vous êtes toujours dans les dispositions d'esprit du conservateur pour lequel la responsabilité entraîne toujours la punition, votre cas s'est encore aggravé du fait que vous avez logiquement été amené à demander la punition de l'exécutant et du gardien de prison, c'est-à-dire à faire payer à des individus arbitrairement choisis, les fautes de la collectivité et le véritable responsable, le régime qui a produit la guerre et le nazisme, court toujours, toute latitude lui étant laissée de recommencer. Et voyez comme tout s'enchaîne : au niveau de la politique, c'est-à-dire le plus bas, vous vous êtes trouvé à l'origine de cette idée abominable et fautive par surcroît qui s'est répandue dans le monde entier, à savoir :

– que l'Allemagne avait inventé les camps de concentration ;

– que ces camps de concentration avaient été le théâtre d'horreurs jusqu'alors inconnues,

– et que le peuple allemand était responsable de tout cela, car, ajoutait-on, quel autre peuple que le peuple allemand pouvait avoir un génie assez démoniaque pour l'inventer ?

[193]

Vous avez alors abouti à un résultat que peut-être vous ne cherchiez pas : la transformation du peuple allemand en un peuple de cinquante millions d'accusés qu'il fallait, de toute évidence, mettre au ban de l'humanité et contre lequel se sont immédiatement dressés tous les chauvinismes, en particulier le chauvinisme français. C'était tout ce que demandaient les communistes et, après quinze ans, c'est toujours tout ce qu'ils demandent d'où l'importance qu'à leurs yeux votre témoignage garde... Dans cet ordre d'idées, je n'ai plus rien à ajouter si ce n'est que nous en sommes là, et que, quand l'apprenti-sorcier a déclenché le mécanisme, il est très difficile de ramener l'ordre dans les choses.

J'ai gardé un tout petit fait pour la fin...

Vous savez qu'à Hamburg, ma conférence a été interdite. Or, il m'a été dit par six personnes différentes et le jour même, que vous étiez à Hamburg le 24 mars à 16 heures (Bartel's Hôtel Luftchaussée) en compagnie d'un Monsieur Hoffmann — le 24 mars, c'est-à-dire la veille de ma conférence... Bien que les gens qui m'ont rapporté la chose aient ajouté que le président Buhl était de vos amis, et surtout parce qu'ils établissaient des rapports, à leurs yeux certains, entre votre présence à Hamburg ce jour-là et l'interdiction de ma conférence du lendemain, je me suis, sur le moment, refusé à les suivre dans leurs déductions. Vous dirai-je qu'aujourd'hui, après avoir lu votre lettre et en présence de l'acharnement dont elle fait la preuve contre la liberté d'examen ou d'expression, j'en viens à me demander s'il n'y a pas quelque chose de vrai dans tout cela ? Il vous appartient de confirmer ou d'infirmer : je vous croirai sur parole.

Mais ce n'est pas tout... Le lendemain du jour où ma conférence devait avoir lieu, un journal (*Echo*) a donné les raisons de l'interdiction : « Monsieur K.H. Priester était un ancien S.S.-officier » et, par voie de conséquence ma conférence était « d'inspiration nazie ». Sachant à quel point elles sont fonction de l'évolution des circonstances, je n'attache pas d'importance aux opinions politiques des gens : combien de prêtres défroqués sont devenus libres penseurs, combien d'anciens militaires sont devenus des pacifistes ou vice-versa, [194] combien de communistes sont devenus des fascistes ou vice-versa, ce sont là des problèmes qu'on se pose peu mais qui ont leur importance. Si les opinions politiques des gens n'évoluaient pas, il n'y aurait plus aucune chance de voir un jour les structures sociales évoluer vers le progrès et, par dessus tout, on pourrait se passer de « professeurs de sciences politiques » dont cette évolution est la justification. En l'occurrence, si l'on veut faire la preuve que mon livre est « d'inspiration nazie » en s'appuyant sur le fait que Monsieur Priester est un « ancien S.S.-Officier » non seulement c'est manqué parce que Monsieur Priester n'a jamais appartenu à la S.S., mais encore, on fait la preuve qu'on n'a pas beaucoup d'arguments à l'appui de cette thèse puisque le seul qu'on produit est faux. Je vous dis cela parce que j'avais déjà trouvé cette accusation sous cette forme dans une publication (*Hessische Jugend* n° 11, nov. 59) gratuitement distribuée dans toutes les écoles de Hesse sous les auspices du ministre de l'Éducation, et parce que, à tort ou à raison, je crois bien que c'est un peu votre avis.

Je suis un socialiste, Monsieur. Bien qu'assez peu mêlé aux luttes politiques, j'ai derrière moi près de quarante années de comportement socialiste. Mon socialisme est un socialisme doctrinal. Il se fonde, non sur le marxisme, mais sur les préoccupations et découvertes de gens comme les Anglais Robert Owen et Keir Hardie, l'Allemand Bernstein, le Suisse James Guillaume, le Français Proudhon, le Russe Kropotkine, etc. et il s'assortit de la philosophie de Tolstoï et de Gandhi. Il ne s'accorde évidemment pas avec le socialisme des partis en ce sens que, refusant la violence, il refuse aussi la guerre, donc le nationalisme d'un autre âge dans lequel ont sombré les partis socialistes européens depuis les années 30, et enfin cette conception romantique de la révolution des barricades. Qu'il soit un peu influencé par les données de l'histoire, je n'en fais pas mystère, non plus que de ce qui lui vient des données de la science moderne : il a besoin de la vérité historique et il s'écarte de toutes les entreprises partisans qui flattent les bas instincts des foules dans des intentions toujours inavouables. Et si mon livre pouvait être suspecté de quoi que ce soit dans le sens de la partialité, ce serait seulement de s'être inscrit dans cette doctrine qui est celle de l'impartialité.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance du soin que j'ai pris à ne rien vous dire ici, qui ne fût dans les limites permises par les impératifs de la correction.

Paul RASSINIER

[BIOGRAPHIE DE] PAUL RASSINIER

Paul Rassinier est né le 18 mars 1906, à Bermont près de Montbéliard. Son père, militant socialiste, à l'époque où ces mots conservaient encore un sens, fut mobilisé pendant la « grande guerre ». Ses activités pacifistes et internationalistes lui valurent cinq ans d'emprisonnement.

Les révolutions russe et allemande furent accueillies avec espoir dans la famille.

En 1922, à l'âge de seize ans, influencé par Victor Serge, Paul Rassinier adhère au parti communiste ; très rapidement, il rallie l'opposition, puis est exclu en 1932. Il anime alors avec quelques militants ouvriers la Fédération Communiste indépendante de l'Est et publie *Le Travailleur* de Belfort. Il participe à différentes tentatives d'unification du mouvement révolutionnaire, tant sur le plan syndical avec Rosmer, Monatte (*La Révolution Proletarienne*), que sur le plan politique avec Souvarine (Les Cercles Communistes Démocratiques).

Constatant la débâcle du mouvement ouvrier, et devant l'impossibilité pratique de reconstruire une organisation révolutionnaire indépendante qui soit autre chose qu'une secte, Il préfère, après le 6 février 1934, défendre ses idées à l'intérieur du parti socialiste S.F.I.O.

Secrétaire de la fédération de Belfort, il appartient à la tendance de Marceau Pivert, puis de Paul Faure, et s'efforce de vulgariser en Franche-Comté les positions pacifistes de Louis Lecoin. Suspecté de pacifisme en 1939, Il est arraché par Paul Faure à la répression daladiériste.

Après l'invasion allemande, la même lutte continue. Paul Rassinier sera donc un résistant de la première heure. Co-fondateur du mouvement *Libération-Nord*, il organise la production en grand de faux papiers et fonde le journal *clandestin La IVe République* auquel Radio-Londres fit écho.

Arrêté par la *Gestapo* (octobre 1943), il est torturé pendant onze jours (mains écrasées, mâchoire brisée, un rein éclaté). Son épouse et son fils âgé de deux ans sont également arrêtés et restent incarcérés deux mois.

Il est déporté à Buchenwald puis à Dora (dix-neuf mois), invalide à 95% (révisés à 105%) des suites de déportation, il ne survit que grâce à une discipline draconienne et au dévouement des siens.

Il reprend sa place à la tête de la fédération S.F.I.O. de Belfort et n'hésite pas à déclarer qu'il n'a jamais rencontré dans la résistance la plupart des hommes qui parlent maintenant en son nom.

Élu député socialiste à la deuxième Constituante, il est battu le 10 novembre 1946, le parti communiste lui ayant barré la route en portant ses suffrages sur le candidat radical.

Il se retire progressivement de la vie politique « active » et se consacre à ses recherches historiques et théoriques.

À la suite de la publication du *Mensonge d'Ulysse*, une campagne nationale se déchaîne contre lui, il est exclu de la S.F.I.O. sur l'intervention de Guy Mollet et de Daniel Mayer. Très désabusé, il se rapproche de courants anarchistes et pacifistes et conserve l'amitié et l'estime tenace d'hommes comme Marceau Pivert, Louis Lecoin, Louis Louvet, Alfred Rosmer, André Prudhommeaux, etc., et aussi de quelques militants socialistes et du S.N.I., notamment en Franche-Comté.

Il entretenait également des relations de travail, et aussi amicales avec quelques historiens, et quelques honnêtes hommes d'extrême droite, ou réputés tels, ce qui lui fut véhémentement reproché. Comme si la fréquentation de certains hommes de gauche était moins infamante.

Il mourut le 28 juillet 1967, persuadé que son œuvre ferait son chemin et que l'humanité finirait par produire une génération capable de la comprendre.

Paul Rassinier était titulaire de la médaille de vermeil de la Reconnaissance Française et de la Rosette de la Résistance, décorations qu'il ne portait jamais.